



République Française

★ ★ ★

ASSEMBLEE
★ ★ ★

SECRETARIAT GENERAL
★ ★

N° 1116-2010/APS
Du 28/06/2010

**R A P P O R T
A L'ASSEMBLEE DE PROVINCE**

Objet : Délibération relative au compte administratif de la province Sud pour l'exercice 2009

P.J. : 1 Délibération

1 Fascicule budgétaire

Annexes

PRESENTATION GENERALE.....	5
A - SYNTHESE DE L'EXECUTION 2009.....	5
CHAPITRE 1- L'INVESTISSEMENT.....	5
Section 1 - L'EXECUTION BUDGETAIRE	5
Section 2 - L'EVOLUTION DES REALISATIONS.....	6
CHAPITRE 2- LE FONCTIONNEMENT.....	7
Section 1 - L'EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
Section 2 - L'EVOLUTION DES REALISATIONS.....	8
B - LES RESULTATS DE CLOTURE.....	8
CHAPITRE 1- LE RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE.....	8

CHAPITRE 2- LES REPORTS DE CREDITS.....	9
CHAPITRE 3- LES RESSOURCES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010.....	9
TITRE I – L'EXECUTION BUDGETAIRE 2009.....	9
A - LES RESSOURCES.....	9
CHAPITRE 1- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	10
Section 3 - <u>Les recettes directes</u>	10
A. <u>LES DOTATIONS LEGALES.....</u>	10
B. <u>LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES.....</u>	11
C. <u>LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES.....</u>	12
D. <u>LES RECETTES DES SERVICES.....</u>	13
E. <u>LES MOUVEMENTS FINANCIERS.....</u>	13
F. <u>LES AUTRES POSTES.....</u>	13
Section 4 - <u>L'autofinancement.....</u>	14
A. <u>LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS.....</u>	14
B. <u>LE PRELEVEMENT FACULTATIF.....</u>	14
C. <u>LES AUTRES MOUVEMENTS D'ORDRE.....</u>	14
Section 5 – <u>L'emprunt 2009.....</u>	14
CHAPITRE 2– LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	15
Section 1 – <u>Les recettes directes.....</u>	15
A. <u>LES DOTATIONS LEGALES.....</u>	15
B. <u>LA FISCALITE.....</u>	16
C. <u>LES RECETTES DES SERVICES.....</u>	17
D. <u>LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE.....</u>	18
E. <u>LES MOUVEMENTS FINANCIERS.....</u>	19
F. <u>LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES.....</u>	19
G. <u>LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES.....</u>	20
H. <u>LES RECETTES DES COMMUNES.....</u>	21
I. <u>LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT.....</u>	21
Section 2 – <u>LE FONDS DE ROULEMENT.....</u>	21
B - LES EMPLOIS.....	22
CHAPITRE 1- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	22
Section 1 – <u>LES INVESTISSEMENTS DIRECTS.....</u>	23
A. <u>LE PROGRAMME HABITAT SOCIAL.....</u>	24
B. <u>LE PROGRAMME COLLEGES PUBLICS.....</u>	25
C. <u>LE PROGRAMME D'EQUIPEMENT DES COMMUNES.....</u>	26
D. <u>LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT.....</u>	27
E. <u>LE PROGRAMME ADMINISTRATION.....</u>	27
F. <u>L'ENSEIGNEMENT PRIVE.....</u>	28
G. <u>LES RESEAUX ROUTIERS.....</u>	28
H. <u>L'ENVIRONNEMENT.....</u>	29

<u>I. LE PATRIMOINE</u>	31
<u>J. LES SPORTS</u>	32
<u>K. LA SANTE PUBLIQUE</u>	33
<u>L. LES INTERNATS</u>	33
<u>M. LES AUTRES POSTES</u>	34
 <u>Section 2 – L’EMPRUNT 2009</u>	36
 <u>Section 3 – LES MOUVEMENTS D’ORDRE DE LA SECTION</u>	36
 CHAPITRE 2– LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	37
 <u>Section 1 – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS</u>	37
<u>A. LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES</u>	37
<u>B. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES</u>	38
 <u>Section 2 – LES INTERVENTIONS DIRECTES ET LES SUBVENTIONS HORS CONTRAT</u>	39
 <u>Section 3 – LA CHARGE FINANCIERE D’EMPRUNT</u>	51
<u>A. LES INTERETS DES EMPRUNTS</u>	51
<u>B. LA LIGNE DE TRESORERIE</u>	51
 <u>Section 4 – L’AUTOFINANCEMENT</u>	51
 TITRE II – LES BALANCES 2009 PAR NATURE ET FONCTION	51
 A - LES BALANCES PAR NATURE	51
 B - LES BALANCES PAR FONCTION	53
 TITRE III – LA RETROSPECTIVE BUDGETAIRE 2005-2009	54
 A - L’EVOLUTION DES RESSOURCES	54
 CHAPITRE 1– L’INVESTISSEMENT	55
 <u>Section 1 - Les recettes directes d’investissement</u>	55
<u>A. LES DOTATIONS LEGALES</u>	55
<u>B. LES PARTICIPATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES</u>	56
<u>C. LES RECETTES DES SERVICES</u>	56
 <u>Section 2 - L’AUTOFINANCEMENT</u>	56
 <u>Section 3 - LES RESSOURCES EXTERNES</u>	56
 CHAPITRE 2– LE FONCTIONNEMENT	57
 <u>Section 1 - LES RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</u>	57
<u>A. LES DOTATIONS LEGALES</u>	57
<u>B. LA FISCALITE</u>	58
<u>C. LES RECETTES DES SERVICES, SUR OPERATIONS SPECIFIQUES ET FINANCIERES</u>	58

B - LES EMPLOIS.....	59
CHAPITRE 1- LES INVESTISSEMENTS DIRECTS.....	59
A. LA DIMENSION MOYENNE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS.....	60
B. LES SECTEURS PRIORITAIRES DE LA COLLECTIVITE.....	60
C. LES CREDITS SUR AUTORISATIONS DE PROGRAMME.....	60
D. LES INVESTISSEMENTS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES.....	61
CHAPITRE 2- LE CAPITAL DES EMPRUNTS.....	61
CHAPITRE 3- LES DEPENSES DE GESTION.....	62
A. LES FRAIS DE PERSONNEL.....	62
B. LES INTERVENTIONS.....	63
C. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES.....	64
TITRE IV – L’ANALYSE FINANCIERE.....	66
SECTION 1 – LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS.....	66
A. LE TAUX D’EPARGNE : L’AUTONOMIE FINANCIERE.....	67
B. L’ENDETTEMENT	68
C. L’EFFORT D’INVESTISSEMENT.....	70
SECTION 2 – LA DETTE.....	73
A. L’ENCOURS.....	73
B. LA STRUCTURE ET L’EXTINCTION DE LA DETTE.....	74
SECTION 3 – LA TRESORERIE	76

ANNEXES

I - LES DOTATIONS LEGALES DE L’ETAT ET DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Annexe 01 – Les dotations en provenance de l’Etat et de la Nouvelle-Calédonie.....

II - L’EMPRUNT

Annexe 02 - Les emprunts provinciaux (2005 à 2009).....

Annexe 03 - L’annuité 2009.....

III - LES PRÊTS, AVANCES, PARTICIPATIONS ET GARANTIES D’EMPRUNT

Annexe 04 - Etat des emprunts garantis.....

Annexe 05 - Etat des titres et participations.....

Annexe 06 - Etat des avances provinciales.....

IV - LES OPERATIONS D’INVESTISSEMENT

Annexe 07 - Historique des investissements (2005-2009).....

Annexe 08 - Les dépenses des collèges publics en 2009.....

V - LES DEPENSES DE SANTE AU TITRE DE L’AIDE MEDICALE

Annexe 09 - L’aide médicale.....

VI - LES CONTRATS DE PLAN

Annexe 10 - Le contrat de développement Etat - Province Sud 2000-2005.....

Annexe 11 - Le contrat de développement Etat - Province Sud 2006-2010.....
Annexe 12 - Le contrat d'agglomération 2000-2005 par commune.....
Annexe 13 - Le contrat d'agglomération 2006-2010 par commune.....
Annexe 14 - Le contrat inter-collectivité 2000-200.....
Annexe 15 - Le contrat inter-collectivité 2006-2010.....
Annexe 16 - Le contrat Province Sud-Etat-Communes 2006-2010.....
Annexe 17 - Le contrat Province Sud-Commune de Thio-Société Le Nickel.....

VII - LES SUBVENTIONS

Annexe 18 - Les subventions de fonctionnement.....
--

VIII - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2009

Annexe 19 - Les autorisations de programmes.....
--

IX - LES DONNEES STATISTIQUES

Annexe 20 - Etat statistique des délais de paiement.....
Annexe 21 - Evolution de l'ordonnancement.....
Annexe 22 - Evolution des flux de trésorerie.....
Annexe 23 - Le crédit de trésorerie.....

X - LES MOUVEMENTS D'ORDRE 2009

Annexe 24 - Liste des mouvements d'ordre par chapitre et imputation.....
--

XI - ETAT DU PATRIMOINE

Annexe 25 - Etat des ensembles immobiliers.....
Annexe 26 – Etat du parc automobile provincial.....

PRESENTATION GENERALE

A - SYNTHESE DE L'EXECUTION 2009

Le présent compte administratif soumis à votre approbation concerne la gestion 2009. Il présente l'exécution et les résultats qui en découlent.

CHAPITRE 1 - L'INVESTISSEMENT

SECTION 1 - L'EXECUTION BUDGETAIRE

L'assemblée de province a voté l'inscription de crédits d'investissement à hauteur de 21,984 milliards XPF, composés des mouvements réels suivants :

- 14,445 milliards XPF en recettes,
- 19,815 milliards XPF en dépenses.

La balance de la section d'investissement se présente comme suit :

Type de mouvement	Nature	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Tx de réal. corrigé ⁽¹⁾	Report 2009 ⁽¹⁾
-------------------	--------	-------------	---------	-------------	---------------------------------------	----------------------------

RECETTES	réelle	14 445 031 738	5 463 574 504	38%	54%	4 412 568 934
	ordre	7 539 154 894	6 827 539 465	91%	91%	0
TOTAL RECETTES		21 984 186 632	12 291 113 969	56%	69%	4 412 568 934
DEPENSES	réelle	19 814 690 614	11 448 813 133	58%	89%	774 833 433
	ordre	2 169 496 018	1 774 465 196	82%	82%	0
TOTAL DEPENSES		21 984 186 632	13 223 278 329	60%	88%	774 833 433

(1) Le taux de réalisation corrigé et les reports 2009 excluent les résultats reportés et les provisions.

En mouvements réels, les **recettes** s'établissent à 5,463 milliards XPF soit un taux de réalisation corrigé de 54% contre 72% en 2008.

Deux postes contribuent à ce faible taux d'exécution :

- les emprunts souscrits pour 2 milliards XPF en 2009 et dont la mobilisation a été reportée sur 2010,
- les dotations sur opérations contractualisées, inscrites pour 4,556 milliards XPF et réalisées à 42% (1,914 milliard XPF) contre 2,704 milliards XPF recouvrés en 2008 soit 46%.

A l'opposé, deux autres postes affichent des réalisations supérieures aux prévisions mais sur des enveloppes moindres :

- les recouvrements et participations diverses réalisés à 369,4 millions XPF (114%), du fait d'un remboursement exceptionnel à hauteur de 100 millions XPF,
- les mouvements financiers réalisés à 160,0 millions XPF (104%).

Les reports s'élèvent à 4,412 milliards XPF hors résultat et concernent essentiellement :

- les dotations sur opérations contractualisées pour 2,206 milliards XPF ; il convient de préciser que plus de 400 millions XPF de recettes au titre d'opérations relevant des contrats 1993-1999 et 2000-2005 ont été annulées, l'Etat ayant signifié à la collectivité les avoir clôturés,
- les emprunts pour 2 milliards XPF, souscrits en 2009 et mobilisés en 2010.

Les **dépenses** en mouvements réels ont été réalisées à hauteur de 11,448 milliards XPF soit un taux d'exécution corrigé en hausse de 4% avec 89% contre 85% en 2008.

80% des 11,448 milliards XPF concernent les programmes d'investissement suivants :

- l'habitat social → 2,650 milliards XPF,
- la construction et l'équipement des collèges publics → 1,650 milliards XPF,
- les équipements communaux → 1,269 milliards XPF,
- le soutien à l'investissement → 1,093 milliards XPF,
- les équipements généraux de l'administration → 977,5 millions XPF,
- l'enseignement privé → 579,5 millions XPF,
- le réseau routier → 474,3 millions XPF,
- l'environnement → 470,3 millions XPF.

Les reports s'élèvent à 774,8 millions XPF dont 82% sont sur les programmes administration (360 millions XPF), habitat social (81,7 millions XPF), patrimoine (81,6 millions XPF), réseau routier (50,6 millions XPF), l'équipement communal (30,0 millions XPF) et l'environnement (29,9 millions XPF).

SECTION 2 - L'EVOLUTION DES REALISATIONS

En mouvements réels, les **recettes** diminuent de 3,044 milliards XPF (-36%) par rapport à 2008.

Cette baisse affecte les 3 ressources principales du budget d'investissement qui diminuent globalement de plus de 3,3 milliards XPF :

	Budget 2009	% du budget	CA 2009	Var.09/08	Var.%09/08
Dotations OPC	4 555 872 921	45%	1 913 656 398	-790 550 650	-29%

Dotations légales NC	1 649 779 200	16%	1 649 779 200	-524 274 122	-24%
Emprunts	2 000 000 000	20%	0	-2 000 000 000	-100%
sous-total	8 205 652 121	81%	3 563 435 598	-3 314 824 772	-48%
Autres ressources	1 950 510 252	19%	1 900 138 906	270 003 746	17%
TOTAL	10 156 162 373	100%	5 463 574 504	-3 044 821 026	-36%

Au global, entre 2008 et 2009, les ressources ont donc diminué de 3,044 milliards XPF et de 1,044 milliards XPF en excluant le poste emprunt soit -19%.

La variation à la baisse des participations sur opérations contractualisées (OPC) s'explique principalement par d'importants versements réalisés en 2008 afin de solder l'ancienne génération de contrat (2,704 milliards XPF perçus dont 89% au titre du CD 2000-2005).

Les recettes OPC perçues en 2009 s'élèvent à 1,913 milliard XPF et représentent en moyenne une tranche du CD 2006-2010.

Au titre des dotations légales de la Nouvelle-Calédonie, la baisse des dotations légales entre 2008 et 2009 s'explique par la baisse des recettes fiscales issues du secteur des matières premières, notamment celui du nickel. Ce secteur a été durement affecté par la crise économique et financière mondiale qui s'est étendu et accentué à partir du milieu de l'année 2008 et qui a donc impacté les dotations 2009.

Concernant les emprunts, la situation de la trésorerie ne nécessitait pas de mobilisation sur l'exercice 2009.

Les emprunts souscrits en fin d'exercice ont donc été reportés et mobilisés à hauteur de 2 milliards XPF en début d'exercice 2010.

En mouvement réels, les **dépenses** progressent de 885,4 millions XPF (+8%) par rapport à 2008.

Hors emprunt, les principaux postes en augmentation sont les suivants :

- le soutien à l'investissement → + 479,0 millions XPF (+78%), comprenant le fonds de soutien au secteur minier et les aides du Code des Aides Financières à l'Investissement (CAFI)
- l'enseignement privé, sur CD 2006-2010 → + 398,1 millions XPF (+219%),
- le patrimoine → + 183,1 millions XPF (+ 146%),
- les équipements communaux → + 140,8 millions XPF (+12%),
- les internats → + 89,4 millions XPF (+105%),
- la santé publique → + 72,2 millions XPF (+36%).

Les principaux postes en diminution par rapport à l'exercice précédent sont l'habitat social (-278,6 millions XPF), le réseau routier (-202,7 millions XPF) et l'équipement général de la collectivité (-112,5 millions XPF).

CHAPITRE 2 - LE FONCTIONNEMENT

SECTION 1 - L'EXECUTION BUDGETAIRE

Les autorisations budgétaires ont été votées à hauteur de 52,528 milliards XPF composés des mouvements réels suivants :

- 51,808 milliards XPF en recettes,
- 46,438 milliards XPF en dépenses.

La balance de la section de fonctionnement se présente comme suit :

Type de mouvement	Nature	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Tx de réal. corrigé ⁽¹⁾	Report 2009 ⁽¹⁾
RECETTES	réelle	51 808 056 851	39 313 296 722	76%	98%	743 483 980
	ordre	720 081 143	699 806 493	97%	97%	0
TOTAL RECETTES		52 528 137 994	40 013 103 215	76%	98%	743 483 980
DEPENSES	réelle	46 438 397 975	39 471 128 476	85%	95%	824 337 158

ordre	6 089 740 019	5 752 880 762	94%	94%	0
TOTAL DEPENSES	52 528 137 994	45 224 009 238	86%	95%	824 337 158

(1) Le taux de réalisation corrigé et les reports 2009 excluent les résultats reportés et les provisions.

En mouvements réels, **les recettes** ont été exécutées à hauteur de 39,313 milliards XPF soit un taux de réalisation corrigé de 98% contre 100% en 2008.

Les réalisations inférieures aux prévisions concernent principalement les postes suivants :

- les recettes de services → 927,7 millions XPF soit 94%,
- les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie → 550,8 millions XPF soit 60%,
- les dotations sur opérations contractualisées → 266,5 millions XPF soit 71%.

Les reports de recettes s'élèvent à 743,5 millions XPF et concernent pour 79% les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie (381,4 millions XPF), les dotations sur OPC (106,8 millions XPF) et la fiscalité (100 millions XPF).

Les **dépenses** en mouvements réels ont été réalisées à hauteur de 39,471 milliards XPF, soit un taux d'exécution corrigé de 95%, niveau de réalisation identique à 2008.

Les reports, arrêtés à 824,3 millions XPF, concernent pour 98% les interventions sur et hors contrat (526,7 millions XPF) et les subventions hors contrat de plan (277,1 millions XPF).

SECTION 2 - L'EVOLUTION DES REALISATIONS

En mouvements réels, les **recettes** diminuent de 9,4 milliards XPF (-19%) par rapport à 2008.

A l'exception des dotations légales de l'Etat qui progressent de 113,4 millions XPF (+2%), les ressources principales de la section de fonctionnement sont en diminution, à savoir :

- les dotations légales versées par la Nouvelle-Calédonie → - 8,765 milliards XPF (-24%),
- les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie → - 320,1 millions XPF (-37%),
- la fiscalité → - 231,6 millions XPF (-6%),
- les mouvements financiers → - 152,8 millions XPF (-35%),
- les recettes des services → - 134,4 millions XPF (-13%),
- les dotations spécifiques de l'Etat → - 5,2 millions XPF (-22%).

Concernant les **dépenses** en mouvement réels, elles progressent de 2,592 milliards XPF (+7%) par rapport à 2008.

Les principales augmentations concernent les postes suivants :

- personnel et élus → + 1,073 milliard XPF (+6%),
- interventions sur et hors contrat → + 1,281 milliard XPF (+9%),
- fonctionnement des services → + 250,2 millions XPF (+17%).

B - LES RESULTATS DE CLOTURE

CHAPITRE 1 - LE RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

Les résultats cumulés des exercices antérieurs s'élèvent à 7,750 milliards XPF composés d'un déficit de 2,6 milliards XPF sur l'investissement et d'un excédent de 10,350 milliards XPF sur le fonctionnement.

L'exercice 2009 se clôture par un résultat déficitaire de 6,143 milliards XPF dont 932,1 millions XPF au titre de la section d'investissement et 5,210 milliards XPF au titre de la section de fonctionnement.

Les résultats 2009 complétés des résultats sur exercices antérieurs amènent un résultat global de clôture excédentaire de 1,607 milliard XPF qui sera intégré au budget supplémentaire 2010.

Ces éléments financiers sont repris dans le tableau suivant :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat cumulé 2008	-2 600 170 841	10 350 623 477	7 750 452 636
Résultat de l'exercice 2009	-932 164 360	-5 210 906 023	-6 143 070 383
Résultat global de clôture			1 607 382 253

CHAPITRE 2 - LES REPORTS DE CREDITS

Le solde des crédits reportés représentent une ressource supplémentaire de 3,556 milliards XPF. L'économie réalisée au titre des restes à réaliser se présentent comme suit par section :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	4 412 568 934	743 483 980	5 156 052 914
Dépenses	774 833 433	824 337 158	1 599 170 591
Economie sur reports	3 556 882 323		

CHAPITRE 3 - LES RESSOURCES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010

Le résultat global de clôture, complété de l'économie sur reports et corrigé de l'anticipation de résultat inscrite au budget primitif 2010 à hauteur 3,2 milliards XPF permet de dégager une ressource disponible globale de 1,964 milliard XPF pour le prochain budget supplémentaire 2010.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat cumulé	-3 532 335 201	5 139 717 454	1 607 382 253
Marge sur reports	3 637 735 501	-80 853 178	3 556 882 323
Résultat anticipé BP2010		-3 200 000 000	-3 200 000 000
Marge de manœuvre globale	105 400 300	1 858 864 276	1 964 264 576

TITRE I – L'EXECUTION BUDGETAIRE 2009

A - LES RESSOURCES

Tous mouvements confondus, les ressources 2009 se sont élevées à 52,304 milliards XPF, en diminution de 18% par rapport aux recettes de 2008.

En mouvements réels, on constate une diminution des ressources de 12,445 milliards XPF (-22%), principalement sur les dotations en provenance de l'Etat au titre des opérations contractualisées, des dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie et les ressources externes (emprunts).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des ressources par nature et section.

Libellé du critère	CA 2009			CA 2008			variation 09/08
	INV	FONC	Total	INV	FONC	Total	
DOTATIONS LEGALES NC	1 649 779 200	27 582 246 000	29 232 025 200	2 174 053 322	36 347 453 970	38 521 507 292	-24%
DOTATIONS LEGALES ETAT	1 015 256 885	5 785 101 193	6 800 358 078	1 002 988 281	5 671 667 780	6 674 656 061	2%
FISCALITE	0	3 610 411 188	3 610 411 188	0	3 842 049 508	3 842 049 508	-6%
DOTATIONS - OPC	1 913 656 398	266 551 831	2 180 208 229	2 704 207 048	183 697 949	2 887 904 997	-25%
RECETTES DES SCES	308 250 700	927 754 395	1 236 005 095	473 881 401	1 062 196 227	1 536 077 628	-20%
RECOUV. & PARTICIPATIONS	369 404 549	253 058 858	622 463 407	41 880 132	243 122 040	285 002 172	118%
DOTATIONS NC	26 878 338	550 833 815	577 712 153	6 000 000	871 002 954	877 002 954	-34%
MVTS FINANCIERS	159 761 179	281 128 160	440 889 339	105 385 346	433 979 325	539 364 671	-18%
DOTATIONS COMMUNES	20 587 255	37 580 061	58 167 316	0	34 702 144	34 702 144	68%
DOTATIONS ETAT	0	18 631 221	18 631 221	0	23 837 680	23 837 680	-22%
EMPRUNTS	0	0	0	2 000 000 000	0	2 000 000 000	-100%
Mouvements réels	5 463 574 504	39 313 296 722	44 776 871 226	8 508 395 530	48 713 709 577	57 222 105 107	-22%
Mouvements d'ordre	6 827 539 465	699 806 493	7 527 345 958	6 383 041 666	34 553 300	6 417 594 966	17%
Total général	12 291 113 969	40 013 103 215	52 304 217 184	14 891 437 196	48 748 262 877	63 639 700 073	-18%

CHAPITRE 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

SECTION 3 - LES RECETTES DIRECTES

Les recettes directes comprennent l'ensemble des ressources réelles de la province hors emprunts.

Pour 2009, elles sont budgétées à 12,445 milliards XPF et réalisées à hauteur de 5,463 milliards XPF soit 44% répartis comme suit par provenance :

Critère 1	Libellé	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.
21DNC	DOTATIONS LEGALES NC	1 649 779 200	1 649 779 200	100%
22DET	DOTATIONS LEGALES ETAT	1 015 256 886	1 015 256 885	100%
16OPC	DOTATIONS - OPC	4 555 872 921	1 913 656 398	42%
19REC	RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	324 589 971	369 404 549	114%
20SCE	RECETTES DES SCES	326 880 066	308 250 700	94%
10FIN	MVTS FINANCIERS	153 348 053	159 761 179	104%
14NC	DOTATIONS NC	51 325 000	26 878 338	52%
17COM	DOTATIONS COMMUNES	31 740 000	20 587 255	65%
15ETA	DOTATIONS ETAT	47 370 276	0	0%
12RES	RESULTAT	4 288 869 365	0	0%
Total général		12 445 031 738	5 463 574 504	44%

Ces recettes diminuent de 1,044 milliard XPF soit -16% par rapport à l'exercice 2008.

A. LES DOTATIONS LEGALES

1. La Dotation Globale d'Equipement de la Nouvelle-Calédonie (DGE NC)

La dotation globale d'équipement est définie par l'article 181-II de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente 4% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie. 40% de cette assiette revient à la province Sud.

Pour 2009, elle s'est élevée à **1,649 milliard XPF** en diminution de 524 millions XPF (-24%) par rapport à 2008.

2. La Dotation Globale de Construction et d'Equipement des Collèges publics (DGCEC Etat)

Cette dotation en provenance de l'Etat est fixée par l'article 181-IV de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle évolue en fonction des taux indiqués dans la loi de finances.

Pour 2009, elle s'est élevée à **1,015 milliard XPF** en augmentation de 12 millions XPF (1%) par rapport à 2008.

B. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Ces dotations représentent les participations de l'Etat et des communes dans le cadre :

- du contrat de développement (CD) 2000-2005 et 2006-2010,
- du contrat de développement inter-collectivités 2006-2010,
- du contrat de développement Province-Etat-Communes de l'intérieur (CPEC) 2006-2010,
- du contrat d'agglomération (CA) 2000-2005 et 2006-2010.

Les perceptions par contrat et par programme se présentent comme suit :

Prog	Libellé du programme	CD	CI	CA	CPEC	TOTAL
18	HABITAT SOCIAL	1 316 236 400				1 316 236 400
21	RESEAU ROUTIER	213 859 666				213 859 666
15	SPORTS	108 990 759				108 990 759
25	ENVIRONNEMENT	94 231 949				94 231 949
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	89 011 818				89 011 818
45	EQUIPEMENT COMMUNAL	36 683 323		5 950 000	2 343 750	44 977 073
35	PECHE ET AQUACULTURE		17 837 652			17 837 652
41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	13 488 323				13 488 323
13	PATRIMOINE	8 272 758				8 272 758
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE			6 750 000		6 750 000
TOTAL		1 880 774 996	17 837 652	12 700 000	2 343 750	1 913 656 398

1. L'habitat social

Les participations de l'Etat sur CD 2006-2010 se sont élevées à **1,316 milliard XPF** comprenant :

- l'aide à l'habitat groupé pour 1,204 milliard XPF,
- l'aide à l'habitat individuel pour 112 millions XPF.

2. Les réseaux routiers

Les participations de l'Etat ont été de **214 millions XPF** et ont concernées :

- les travaux d'aménagement de la route provinciale du Grand Sud pour 144,2 millions XPF au titre du CD 2006-2010,
- les travaux d'aménagement des voies express pour 69,6 millions XPF au titre du CD 2000-2005.

3. Les sports

Les participations de l'Etat et des communes, au titre du CD 2006-2010, se sont élevées à **109 millions XPF** comprenant :

- | | |
|---|-------------------|
| ▪ les travaux de réfection et de mise en normes du stade du PLGC, | 86,6 millions XPF |
| ▪ la réalisation des espaces sportifs et de loisirs en tribus. | 22,4 millions XPF |

4. L'environnement

Les participations de l'Etat au titre du CD 2006-2010 se sont élevées à **94 millions XPF** comprenant :

- | | |
|--|-------------------|
| ▪ la réhabilitation des sites miniers, | 40,8 millions XPF |
| ▪ l'aménagement des sentiers de randonnée, | 27,7 millions XPF |
| ▪ le reverdissement et la réhabilitation des sites miniers , | 14,3 millions XPF |
| ▪ les réserves terrestres, | 9,0 millions XPF |

- la réhabilitation des sites dégradés. 2,2 millions XPF

5. L'enseignement privé

Les participations de l'Etat aux travaux de mises aux normes et de rénovation des bâtiments de l'enseignement privé se sont élevées à **89 millions XPF** au titre du CD 2006-2010.

6. L'équipement communal

Les recettes se sont élevées à **45 millions XPF** en provenance de l'Etat et des communes dont :

- 36,6 millions XPF au titre du CD 2006-2010 pour les opérations suivantes :
 - ⇒ l'aménagement du parc des Grandes Fougères, 17,1 millions XPF
 - ⇒ l'aménagement du fort de Térémba, 9,8 millions XPF
 - ⇒ l'aménagement d'espaces sportifs et de loisirs de proximité , 9,6 millions XPF
 - ⇒ l'investissement muséographique. 0,1 million XPF
- 5,9 millions XPF au titre du CA 2000-2005 pour l'aménagement d'équipements socioculturels dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la province.
- 2,3 millions XPF au titre du CPEC 2006-2010 pour l'aménagement d'équipements sportifs dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la province.

7. La pêche et l'aquaculture

Les participations de l'Etat aux travaux d'aménagement de la station de Saint Vincent et à l'acquisition d'équipements scientifiques de son laboratoire se sont élevées à **18 millions XPF** au titre du CDI 2006-2010.

8. Le développement forestier

La participation de l'Etat aux travaux de boisement s'est établie à **13 millions XPF** au titre du CD 2006-2010.

9. Le patrimoine

Les participations de l'Etat au titre du CD 2006-2010, se sont élevées à **8 millions XPF** comprenant :

- la toponymie kanak, 6,4 millions XPF
- l'aménagement du château Hagen, 1,6 million XPF
- la chapelle de Ouara, 0,2 million XPF
- la boulangerie de Nouville. 0,1 million XPF

10. Le transport public

La participation de l'Etat, au titre du CA 2006-2010, s'est établie à **7 millions XPF** pour l'harmonisation des transports publics.

C. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses se sont élevés **369,4 millions XPF** répartis sur les programmes ci-après.

1. L'habitat social

Les recettes se sont élevées à **305 millions XPF**. Elles proviennent :

- de la dévolution par la Nouvelle-Calédonie du Fonds Territorial d'Aide à l'Habitat Social (convention 87-155), 141,2 millions XPF
- de remboursement de dotations au titre des aides à l'habitat individuel (convention 90-101), 100,0 millions XPF
- de remboursement de subventions trop perçues par les opérateurs fonciers suite à l'annulation de programmes immobiliers, 64,2 millions XPF

2. Le soutien à l'investissement

Les recettes concernent les remboursements d'aides attribuées dans le cadre du Code des Aides Financières à l'Investissement (CAFI) suite à la non-réalisation des projets pour **15 millions XPF**.

3. Le réseau routier

Les recettes concernent les remboursements de trop perçus pour **15 millions XPF**.

4. Le patrimoine

Les recettes se sont élevées à **11 millions XPF** dont 10,4 millions XPF concernent la participation de VALE INCO NOUVELLE CALEDONIE SAS aux travaux de restauration de la chapelle de Ouara.

5. L'environnement

La participation de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) au titre de la gestion des déchets et de la qualité de l'air s'est élevée à **9 millions XPF**.

6. Les autres recouvrements et participations diverses

Ils se sont élevés à **12 millions XPF**. Ils concernent notamment :

▪ le remboursement de subventions trop perçues par les organismes agricoles,	4,0 millions XPF
▪ le remboursement de subventions trop perçues par les communes dans le cadre des contrats d'agglomération,	3,6 millions XPF
▪ la participation de la Nouvelle-Calédonie au dévoiement d'une ligne électrique,	2,4 millions XPF
▪ le remboursement de paiements trop perçus dans le cadre de l'aménagement du Grand Sud,	1,5 million XPF
▪ le remboursement de divers trop perçus dans le cadre d'opérations d'investissement.	0,8 million XPF

D. LES RECETTES DES SERVICES

Les recettes des services se sont élevées à **308,2 millions XPF**. Elles proviennent :

▪ de la vente de terrains dans la zone industrielle de Ducos,	274,0 millions XPF
▪ de la vente d'immeubles provinciaux,	17,5 millions XPF
▪ de cessions de matériels et véhicules réformés,	14,1 millions XPF
▪ de la vente de terrains provinciaux à usage agricole,	2,1 millions XPF
▪ de la vente de terrains à vocation d'habitat social.	0,4 million XPF

E. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

Les recettes au titre des mouvements financiers ont été réalisées à hauteur de **160 millions XPF** décomposés comme suit :

- 78,6 millions XPF au titre du remboursement des prêts accordés aux particuliers dans le cadre de l'accession au logement,
- 50 millions XPF au titre du remboursement par Promosud des avances en compte courant d'associés, conformément à la convention n°216-06 du 12 mai 2008,
- 15 millions XPF de consignation au titre de la mise en conformité du site de Goro par la société VALE INCO NOUVELLE CALEDONIE SAS,
- 10 millions XPF de consignation au titre de la réalisation des études géotechniques de la Calédonienne de Services Publics CSP-ONYX,
- 6,2 millions XPF au titre des remboursements des prêts accordés aux étudiants.

F. LES AUTRES POSTES

Réalisés à hauteur de **47,4 millions XPF**, ils concernent :

- la participation de la Nouvelle-Calédonie à des programmes spécifiques pour **26,8 millions XPF** dont 16,9 millions XPF pour les études hydrauliques en zone inondable et 9,9 millions XPF pour l'aménagement de l'aquarium des lagons,
- la participation de la Ville de Nouméa à l'aménagement de l'aquarium des lagons pour **14,7 millions XPF**,
- la participation de la ville de Paris aux travaux de rénovation du cimetière des déportés de l'Ile des Pins pour **5,9 millions XPF**.

SECTION 4 – L'AUTOFINANCEMENT

Budgétairement, l'autofinancement est assuré par l'ensemble des mouvements d'ordre qui permettent d'autofinancer les dépenses d'investissement à partir des recettes de fonctionnement.

Cet autofinancement est constitué :

- d'une partie obligatoire avec la dotation aux amortissements des subventions d'équipements versées et des frais d'études et de recherche en faveur de tiers. Elle constitue la principale source de l'autofinancement,
- d'une partie dite facultative avec le prélèvement sur l'excédent de ressources de fonctionnement affecté à la section d'investissement,
- accessoirement, de la différence entre les recettes et les dépenses liées à la comptabilisation des stocks et autres mouvements d'ordre entre les deux sections.

Pour 2009, l'autofinancement s'élève à **5,053 milliards XPF** dont 3,523 milliards XPF au titre de la dotation aux amortissements.

A. LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

La réglementation exige un amortissement des subventions d'équipements et des frais d'études effectués au bénéfice de tiers sur cinq ans, déduction faite des recettes affectées à ces opérations.

Pour 2009, la dotation aux amortissements a été réalisée à hauteur de **3,523 milliards XPF**.

B. LE PRELEVEMENT FACULTATIF

Le prélèvement opéré sur l'excédent des ressources de fonctionnement et affecté à l'investissement s'élève à **1,539 milliard XPF** pour 2009 et complète ainsi la dotation aux amortissements.

C. LES AUTRES MOUVEMENTS D'ORDRE

Les autres mouvements d'ordre entre recettes et dépenses sur la section concernent des reclassements comptables. Pour 2009, ils s'établissent à **1,765 milliard XPF** en recettes et **1,774 milliard XPF** en dépenses soit un solde de **-9,4 millions XPF** qui diminue légèrement l'autofinancement.

SECTION 5 – L'EMPRUNT 2009

Sur 2009, 2 milliards XPF d'emprunts ont été souscrits mais non mobilisés auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour 500 millions XPF à taux fixe de 3,06% et auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) à hauteur de 1,5 milliard XPF sur la base d'un taux indexé sur le livret EP (Epargne Populaire) fixé à 1,95% au 1^{er} janvier 2010.

Ces 2 milliards XPF de souscription, n'ayant pas été mobilisés en 2009, ont donc été reportés sur l'exercice 2010.

CHAPITRE 2 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de la section de fonctionnement ont été inscrites à hauteur de 51,808 milliards XPF, résultat inclus. Hors résultat, les inscriptions s'élèvent à 39,935 milliards XPF et ont été réalisées pour 39,313 milliards XPF contre 48,713 milliards XPF en 2008 soit une baisse de -9,400 milliards XPF.

La structure des ressources de fonctionnement se présente comme suit :

Structure des ressources de fonctionnement	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
Recettes directes de la section	39 935 179 048	39 313 296 722	76%	743 483 980
Résultats	11 872 877 803	0	0%	11 872 877 803
TOTAL	51 808 056 851	39 313 296 722	76%	12 616 361 783

SECTION 1 – LES RECETTES DIRECTES

Les recettes directes de l'exercice 2009 ont été réalisées à hauteur de 39,313 milliards XPF répartis comme suit :

Critère 1	Libellé	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
21DNC	DOTATIONS LEGALES NC	27 582 246 000	27 582 246 000	100%	0
22DET	DOTATIONS LEGALES ETAT	5 785 101 193	5 785 101 193	100%	0
18FIS	FISCALITE	3 793 000 000	3 610 411 188	95%	100 000 000
20SCE	RECETTES DES SCES	991 862 389	927 754 395	94%	61 919 744
14NC	DOTATIONS NC	924 309 704	550 833 815	60%	381 407 258
10FIN	MVTS FINANCIERS	281 440 685	281 128 160	100%	0
16OPC	DOTATIONS - OPC	374 098 741	266 551 831	71%	106 845 518
19REC	RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	132 533 701	253 058 858	191%	68 724 825
17COM	DOTATIONS COMMUNES	48 500 000	37 580 061	77%	20 500 000
15ETA	DOTATIONS ETAT	22 086 635	18 631 221	84%	4 086 635
TOTAL		39 935 179 048	39 313 296 722	98%	743 483 980

A. LES DOTATIONS LEGALES

1. La dotation globale de fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie (DGF NC)

La DGF NC est définie par l'article 181-I de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente au minimum 51,5% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie.

Depuis 2003, cette quote-part a été portée à 53,5%. La DGF NC est ensuite répartie entre les trois provinces à concurrence de 50% pour la province Sud, 32% pour la province Nord et 18% pour la province des Iles.

Pour 2009, elle a été réalisée à hauteur de 27,582 **milliards XPF**, en diminution de 24% (-8,765 milliards XPF) par rapport à 2008.

2. La dotation globale de fonctionnement de l'Etat (DGF Etat)

Cette dotation est fixée par l'article 181-III de la loi organique n° 99-209. Son évolution annuelle suit celle des dotations attribuées par l'Etat aux collectivités locales de Métropole.

Pour 2009, elle a été réalisée à **5,785 milliards XPF** contre 5,671 milliards XPF en 2008 soit une progression de +2%.

B. LA FISCALITE

Les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de **3,610 milliards XPF** en 2009, en diminution de -231,6 millions XPF par rapport à 2008 (-6%).

Libellé de l'opération	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 400 000 000	1 446 834 820	103%	0
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 350 000 000	1 070 769 470	79%	100 000 000
PATENTES	727 000 000	727 773 200	100%	0
TAXES NUITEES	180 000 000	221 440 801	123%	0
CONTRIBUTION FONCIERE	82 000 000	86 533 367	106%	0
LICENCE DEBITS DE BOISSONS	54 000 000	57 059 530	106%	0
TOTAL	3 793 000 000	3 610 411 188	95%	100 000 000

1. La taxe sur les communications téléphoniques

Instaurée en 2003, cette taxe a été fixée par la délibération APS n° 15-2003 du 17 juillet 2003 à 5 XPF par minute, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2009, son rendement s'est élevé à **1,446 milliard XPF** contre 1,425 milliard XPF en 2008 soit +1%.

2. Les centimes additionnels aux droits d'enregistrement

Ils ont été créés à 10 centimes en 1990 par délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990.

Depuis 2007, ils ont été relevés à 20 centimes par délibération APS n° 01-07 du 26 février 2007 soit le montant maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Le rendement 2009 s'est élevé à **1,070 milliard XPF** contre 1,396 milliard XPF en 2008, en diminution de 325 millions XPF (-23%).

3. Les centimes additionnels aux patentés

En vigueur depuis 1990, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 15 centimes sur un maximum de 30 autorisé par le congrès.

Le rendement 2009 s'est élevé à **727,7 millions XPF** contre 632,8 millions XPF en 2008 soit une progression de 15%.

4. La taxe à la nuitée des établissements hôteliers

Fixée par délibération de l'assemblée de province n°4-2002 du 9 janvier 2002, la taxe à la nuitée varie en fonction de la catégorie de l'hôtel qui est déterminée par le nombre d'étoiles.

Pour 2009, la recette s'est élevée à **221 millions XPF** contre 250,1 millions XPF en 2008 (-12%).

5. Les centimes additionnels à la contribution foncière

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 10 centimes pour un maximum de 30 autorisé.

Pour 2009, la recette s'est élevée à **86,5 millions XPF** contre 82,5 millions XPF en 2008 (+5%).

6. Les centimes additionnels aux licences et débit de boissons

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 50 centimes soit le montant maximum autorisé par le congrès.

Le rendement 2009 s'est élevé à **57,0 millions XPF** contre 54,2 millions XPF en 2009 soit une progression de 5%.

C. LES RECETTES DES SERVICES

927,7 millions XPF de recettes des services réalisées contre 1,62 milliard XPF en 2008 soit une baisse de 13%. Les principaux postes sont répartis sur les programmes suivants :

N° PROG	Libellé du programme	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
17	AIDE MEDICALE	575 000 000	450 965 140	78%	0
01	ADMINISTRATION	182 673 106	255 862 330	140%	489 108
20	SANTE PUBLIQUE	80 000 000	120 199 236	150%	47 000 000
25	ENVIRONNEMENT	48 785 000	35 786 112	73%	0
15	SPORTS	13 000 000	22 502 200	173%	0
11	INTERNATS	10 000 000	20 806 881	208%	0
40	STATIONS PROVINCIALES	14 000 000	7 844 235	56%	2 073 068
21	RESEAU ROUTIER	50 000 000	6 674 349	13%	10 850 000
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	3 550 874	3 711 724	105%	0
19	MEDICO-SOCIAL	2 000 000	1 317 727	66%	0
13	PATRIMOINE	0	845 000	.	0
16	JEUNESSE	9 700 000	697 250	7%	0
22	INFRASTRUCTURE AERIENNE	2 494 009	542 211	22%	1 507 568
38	TOURISME	659 400	0	0%	0
TOTAL		991 862 389	927 754 395	94%	61 919 744

1. L'aide médicale

451,0 millions XPF de recettes relatives au remboursement opéré par la CAFAT au titre du tiers-payant assuré par la province Sud dans le cadre de l'aide médicale gratuite.

2. L'administration

256,0 millions XPF de recettes concernant principalement les postes suivants :

- les locations d'immeubles provinciaux , 122,4 millions XPF
- les redevances d'occupation du domaine public maritime, 104,3 millions XPF
- les prestations du bureau de gestion agricole, 11,6 millions XPF
- les locations de terrains , 10,2 millions XPF
- les prestations du service topographique et foncier, 3,9 millions XPF
- la cession de matériels et mobiliers réformés. 3,0 millions XPF

3. La santé publique

120,2 millions XPF de recettes concernant principalement :

- la facturation de soins médicaux dispensés dans les structures provinciales, 102,3 millions XPF
- les remboursements par la CAFAT des consultations réalisés au titre des longues maladies, de la prévention du VIH et de la tuberculose et des vaccinations. 16,1 millions XPF

4. L'environnement

35,8 millions XPF de recettes concernant :

- les droits d'entrée et les locations du parc zoologique et forestier « Michel CORBASSON », 16,0 millions XPF
- les droits d'entrée du parc provincial de la Rivière Bleue, 14,1 millions XPF
- les remboursements des frais d'enquêtes relatives aux Installations

Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) . 5,6 millions XPF

5. Les sports

22,5 millions XPF de recettes concernant principalement les postes suivants :

- les participations aux stages organisés par le Centre des Activités Nautiques (CAN), 20,2 millions XPF
- les participations aux camps de vacances sportifs. 1,5 millions XPF

6. Les internats

20,8 millions XPF de recettes relatives aux pensions et demi-pensions des élèves accueillis dans les internats provinciaux.

7. Les autres recettes

Les autres recettes s'élèvent à **21,632 millions XPF** répartis sur les postes suivants :

- | | |
|--|------------------|
| ▪ les ventes de bétail dans les stations provinciales, | 7,8 millions XPF |
| ▪ le réseau routier,
concernant principalement le remboursement des dégâts occasionnés suite à des accidents, | 6,6 millions XPF |
| ▪ la location des locaux de la gare routière de Montravel , | 3,7 millions XPF |
| ▪ divers remboursements au titre des aides sociales, | 1,3 millions XPF |
| ▪ les locations du site de Ko Wé Kara, | 845 000 XPF |
| ▪ les hébergements au centre d'accueil de Poé, | 697 250 XPF |
| ▪ les locations des aérodromes de l'Ile des Pins et de Poé . | 542 211 XPF |

D. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Les dotations spécifiques versées par la Nouvelle-Calédonie ont été réalisées à hauteur de 550,8 millions XPF contre 871 millions XPF en 2008 soit -320 millions XPF (-37%).

Les recettes 2009 sont réparties sur les postes suivants :

N° PROG	Libellé du programme	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
19	MEDICO-SOCIAL	560 009 704	380 623 815	68%	170 407 258
23	COURS D'EAU	145 000 000	93 000 000	64%	52 000 000
25	ENVIRONNEMENT	26 800 000	63 710 000	238%	0
16	JEUNESSE	13 500 000	13 500 000	100%	0
31	EMPLOI	159 000 000	0	0%	159 000 000
21	RESEAU ROUTIER	20 000 000	0	0%	0
TOTAL		924 309 704	550 833 815	60%	381 407 258

Les recettes inscrites sur les programmes Emploi et Réseau routier concernent respectivement la participation au Programme Provincial d'Insertion Citoyenne (PPIC) et la contribution pour dépréciation de voirie.

1. Le secteur médico-social

380,6 millions XPF de recettes concernant :

- le remboursement des frais de placements des mineurs sous protection judiciaire dans les foyers et les familles d'accueil, dont 84 millions XPF au titre de 2008 et 293 millions XPF au titre de 2009 377,0 millions XPF
- le remboursement des frais relatifs aux enquêtes sociales. 3,6 millions XPF

2. Les cours d'eau

93,0 millions XPF de remboursements par la Nouvelle-Calédonie des dépenses relatives à l'entretien des cours d'eau dont 30 millions XPF au titre de 2008 et 63 millions XPF au titre de 2009.

3. L'environnement

63,7 millions XPF de contributions au programme de gestion des déchets par le biais de la Taxe sur les Activités Polluantes (TAP).

4. La jeunesse

13,5 millions XPF pour le contrôle des Centres de Vacances et de Loisirs (CVL), délégue à la province Sud par convention.

E. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

Les recettes s'élèvent à **281,1 millions XPF** contre 434 millions XPF en 2008 (-35%) et concernent les postes suivants

- les intérêts fixes, plafonnés et participatifs versés par la Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle (STCPI), 240,6 millions XPF
- les dividendes versés par la Société des Hôtels de Nouméa (SHN), 34,3 millions XPF
- les dividendes et jetons de présence versés par la SAVEEXPRESS. 6,2 millions XPF

F. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Les participations de l'Etat sur opérations contractualisées ont été réalisées à hauteur de **266,5 millions XPF** dont 265,4 millions XPF sur Contrat de Développement (CD) et 1,2 million XPF sur Contrat de Développement Intercollectivités (CDI) 2006-2010.

La répartition par programme est la suivante :

N° PROG	Libellé du programme	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
33	INSERTION	129 942 237	105 622 308	81%	24 319 928
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	106 390 000	71 512 564	67%	34 877 436
13	PATRIMOINE	49 393 358	45 580 079	92%	3 637 695
31	EMPLOI	61 533 347	20 533 347	33%	41 000 000
141	ACCES A LA CULTURE	13 325 000	13 325 000	100%	0
142	CREATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	5 675 000	5 133 550	90%	0
41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	6 668 586	3 668 586	55%	3 000 000
25	ENVIRONNEMENT	1 171 213	1 176 397	100%	10 459
TOTAL		374 098 741	266 551 831	71%	106 845 518

1. L'insertion

105,6 millions XPF de participations répartis sur les opérations suivantes :

- les chantiers de jeunes, 50,0 millions XPF
- les stages d'insertion, 48,7 millions XPF
- les actions ponctuelles. 6,9 millions XPF

2. La vie scolaire et éducative

71,5 millions XPF de participations au titre du soutien scolaire.

3. Le patrimoine

45,6 millions XPF de participations dont 28,7 millions XPF pour la toponymie kanak et 16,9 millions XPF pour l'inventaire du patrimoine bâti et kanak

4. L'emploi

20,5 millions XPF de participations dont 10,5 millions XPF pour les contrats emplois-formation et 10 millions XPF pour les contrats en faveur des personnes handicapées.

5. L'accès à la culture

13,3 millions XPF de participations dont 8,5 millions XPF pour la formation et éducation artistiques dans les communes de l'intérieur et 4,8 millions XPF pour les opérations audiovisuelles.

6. Les autres secteurs

10 millions XPF de participations répartis comme suit

- la création artistique et culturelle, 5,1 millions XPF
- le développement forestier avec les opérations de reboisement, 3,7 millions XPF
- les aires marines et le patrimoine mondial. 1,2 millions XPF.

G. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses s'élèvent à 253,0 millions XPF répartis comme suit par programme.

N° PROG	Libellé du programme	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
01	ADMINISTRATION	4 333 968	120 066 605	2770%	3 932 000
19	MEDICO-SOCIAL	0	35 450 101	.	0
25	ENVIRONNEMENT	70 569 329	31 367 976	44%	39 792 825
33	INSERTION	50 000 000	29 584 156	59%	25 000 000
17	AIDE MEDICALE	0	10 894 273	.	0
08	ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	0	10 248 700	.	0
31	EMPLOI	0	5 743 983	.	0
15	SPORTS	0	3 280 029	.	0
36	FORMATION	0	2 012 925	.	0
141	ACCES A LA CULTURE	0	934 474	.	0
22	INFRASTRUCTURE AERIENNE	7 630 404	817 448	11%	0
142	CREATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	0	650 000	.	0
20	SANTE PUBLIQUE	0	440 491	.	0
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	395 000	.	0
13	PATRIMOINE	0	393 284	.	0
02	INSTITUTIONS	0	264 552	.	0
39	EXPANSION GENERALE	0	256 461	.	0
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	0	100 341	.	0
07	COLLEGES PUBLICS	0	74 364	.	0
38	TOURISME	0	52 500	.	0
40	STATIONS PROVINCIALES	0	31 195	.	0
TOTAL		132 533 701	253 058 858	191%	68 724 825

Les cinq premiers programmes regroupent 90% des réalisations. Les autres recettes concernent diverses participations et remboursements de trop perçus.

1. L'administration

120,0 millions XPF de recettes comprenant notamment

- des remboursements de rémunérations 90,7 millions XPF
dont 35,1 millions XPF par le vice-rectorat pour la mise à disposition de personnel et 22,3 millions XPF par l'Institut de Formation des Maîtres (IFM) pour la mise à disposition de maîtres formateurs,
- des mandats annulés ou atteints par la déchéance, 18,6 millions XPF
- le versement de dommages-intérêts à la collectivité. 4,6 millions XPF

2. Le secteur médico-social

35,4 millions XPF de recettes comprenant 28,6 millions XPF de remboursements de subventions et 6,8 millions XPF de remboursements d'aides sociales.

3. L'environnement

31,3 millions XPF de recettes comprenant notamment 30,2 millions XPF de participations de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) à la surveillance de la qualité de l'air et à la gestion des déchets.

4. L'insertion

29,6 millions XPF de recettes au titre des stages et chantiers d'insertion dont 25,0 millions XPF de participations de la société VALE INCO NOUVELLE-CALEDONIE SAS.

5. L'aide médicale

10,9 millions XPF de recettes relatives au remboursement de frais médicaux en faveur de ressortissants de l'aide médicale suite à des accidents causés par des tiers responsables.

H. LES RECETTES DES COMMUNES

Les participations des communes s'élèvent à **37,6 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|--|-------------------|
| ▪ le remboursement de la rémunération des agents PPIC mis à leur disposition , | 24,6 millions XPF |
| ▪ la participation de la Ville de Nouméa à la gestion de la gare routière de Montravel, | 6,5 millions XPF |
| ▪ la participation de la Ville de Nouméa au fonctionnement de lieux d'écoute dans les quartiers, | 6,0 millions XPF |
| ▪ la participation de la Ville de Paris à l'entretien du cimetière des déportés de l'Ile des Pins. | 429 594 XPF. |

I. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT

Les dotations spécifiques de l'Etat s'établissent à 18,6 millions XPF au titre de la santé scolaire conformément à la convention du 6 décembre 2006 relative à la prise en charge de la santé scolaire par l'Etat en faveur des élèves de l'enseignement public et privé de la province Sud.

Section 2 – LE FONDS DE ROULEMENT

Au 1^{er} janvier 2009, le fonds de roulement s'élève à **10,3 milliards XPF**.

Ce fonds de roulement a été utilisé pour combler le besoin de financement de l'investissement à hauteur de 3,5 milliards XPF et financer les dépenses de fonctionnement à hauteur 5,2 milliards XPF dont 5,0 milliards XPF d'autofinancement.

Au 31 décembre, la situation du fonds de roulement s'élève donc à **1,6 milliards XPF**.

Cette forte dégradation du fonds de roulement traduit donc un financement de l'investissement 2009 à partir des excédents réalisés sur les exercices antérieurs ainsi que la difficulté de la collectivité à dégager un autofinancement sur l'exercice.

B - LES EMPLOIS

Les dépenses du compte administratif 2009 s'élèvent à 58,447 milliards XPF, en augmentation de 9% par rapport aux dépenses du compte administratif 2008. En mouvements réels, la progression s'établit à 7%.

Par section, on constate :

- une augmentation des investissements de 8%, essentiellement pour le fonds de soutien au secteur minier,
- une augmentation des dépenses de fonctionnement de 7%.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des emplois par critère et section.

Libellé du critère	CA 2009			CA 2008			variation 09/08
	INV	FONC	Total	INV	FONC	Total	
INV PROVINCIAUX - HCD	4 457 355 983	0	4 457 355 983	4 111 780 763	0	4 111 780 763	8%
INV POUR TIERS - HCD	443 646 840	0	443 646 840	478 322 186	0	478 322 186	-7%
INV - OPC	3 214 706 844	0	3 214 706 844	3 642 954 809	0	3 642 954 809	-12%
PERSONNEL ET ELUS	0	17 775 901 401	17 775 901 401	0	16 702 783 621	16 702 783 621	6%
FONC DES SCES	0	1 740 163 349	1 740 163 349	0	1 489 907 173	1 489 907 173	17%
SUBVENTIONS - HCD	2 193 456 481	4 526 207 391	6 719 663 872	1 755 528 889	4 470 084 454	6 225 613 343	8%
INTERVENTIONS - HCD	0	14 342 294 858	14 342 294 858	0	13 164 848 784	13 164 848 784	9%
INTERVENTIONS - OPC	0	780 630 532	780 630 532	0	676 930 284	676 930 284	15%
MVTS FINANCIERS	526 995 856	5 374 786	532 370 642	60 936 892	5 223 762	66 160 654	705%
EMPRUNTS	612 651 129	300 556 159	913 207 288	513 846 714	368 950 589	882 797 303	3%
Mouvements réels	11 448 813 133	39 471 128 476	50 919 941 609	10 563 370 253	36 878 728 667	47 442 098 920	7%
Mouvements d'ordre	1 774 465 196	5 752 880 762	7 527 345 958	1 598 498 489	4 819 096 477	6 417 594 966	17%
Total général	13 223 278 329	45 224 009 238	58 447 287 567	12 161 868 742	41 697 825 144	53 859 693 886	9%

CHAPITRE 1 - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les **dépenses** d'investissement en mouvements réels ont été exécutées à hauteur de 58% avec 11,449 milliards XPF, soit un taux de réalisation hors résultats reportés et provision de 89% contre 85% en 2008.

La structure de la section d'investissement se présente comme suit par grands postes :

	CA 09	%	CA 08	%	Var.

Investissement directs	10 836 162 004	95%	10 049 523 539	95%	8%
Emprunts	612 651 129	5%	513 846 714	5%	19%
TOTAL	11 448 813 133	100%	10 563 370 253	100%	

Par rapport à 2008, la réalisation des investissements directs est en augmentation de 8% et représente plus de 90% des dépenses de la section.

Le poids du remboursement en capital de la dette augmente de 19% en une année ce qui démontre que la ressource externe devient de plus en plus importante.

Section 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les investissements directs comprennent l'ensemble des dépenses d'investissement et la provision pour dépenses imprévues à l'exception du remboursement en capital des emprunts.

Pour 2009, les investissements directs se sont élevés à 10,836 milliards XPF dont 88% sont financés sur autorisation de programme. Les réalisations sont réparties sur les programmes suivants :

Prog	Libellé du programme	CA 2009	CA 2008	variation	
18	HABITAT SOCIAL	2 650 556 602	2 929 172 948	-278 616 346	-10%
07	COLLEGES PUBLICS	1 649 968 967	1 693 864 738	-43 895 771	-3%
45	EQUIPEMENT COMMUNAL	1 269 345 437	1 128 564 552	140 780 885	12%
34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	1 092 835 114	613 867 101	478 968 013	78%
01	ADMINISTRATION	977 493 574	1 089 979 674	-112 486 100	-10%
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	579 525 169	181 404 203	398 120 966	219%
21	RESEAU ROUTIER	474 279 486	676 983 138	-202 703 652	-30%
25	ENVIRONNEMENT	470 309 695	409 824 054	60 485 641	15%
13	PATRIMOINE	308 889 262	125 754 366	183 134 896	146%
15	SPORTS	280 935 656	309 905 600	-28 969 944	-9%
20	SANTE PUBLIQUE	270 332 805	198 084 288	72 248 517	36%
11	INTERNATS	174 405 852	84 995 794	89 410 058	105%
35	PECHE ET AQUACULTURE	91 361 623	150 139 299	-58 777 676	-39%
41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	87 179 221	57 792 609	29 386 612	51%
26	URBANISME	81 046 123	65 754 337	15 291 786	23%
27	ZIZA	72 487 382	44 333 948	28 153 434	64%
38	TOURISME	59 339 021	21 597 281	37 741 740	175%
40	STATIONS PROVINCIALES	49 446 759	33 746 130	15 700 629	47%
19	MEDICO-SOCIAL	38 567 254	86 708 565	-48 141 311	-56%
22	INFRASTRUCTURE AERIENNE	33 082 809	36 462 976	-3 380 167	-9%
29	AMENAGEMENT RURAL	32 564 400	45 003 625	-12 439 225	-28%
16	JEUNESSE	25 413 304	18 571 085	6 842 219	37%
32	PARTICIPATIONS FINANCIERES	21 995 856	18 781 892	3 213 964	17%
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	21 484 396	10 260 356	11 224 040	109%
37	AGRICULTURE	16 138 447	4 910 065	11 228 382	229%
23	COURS D'EAU	4 500 000	0	4 500 000	.

10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1 427 790	0	1 427 790	.
141	ACCES A LA CULTURE	1 250 000	1 250 000	0	0%
24	INFRASTRUCTURE PORTUAIRE	0	1 810 915	-1 810 915	-100%
36	FORMATION	0	10 000 000	-10 000 000	-100%
TOTAL		10 836 162 004	10 049 523 539	786 638 465	8%

7 milliards XPF de ces investissements soit 70% ont été réalisés hors contrat de plan (HCD). La répartition par type de financement se présente comme suit :

Financ.	HCD	CCB	CD	CA	CPEC	CI	TPSLN	TOTAL
HCD	7 616 982 902							7 616 982 902
OPC		4 472 258	2 645 867 153	259 836 125	149 601 207	108 402 359	51 000 000	3 219 179 102
TOTAL	7 616 982 902	4 472 258	2 645 867 153	259 836 125	149 601 207	108 402 359	51 000 000	10 836 162 004

A. LE PROGRAMME HABITAT SOCIAL

L'habitat social représente le 1^{er} poste de dépenses avec **2,650 milliards XPF** répartis comme suit par opération et type de financement.

Libellé de l'opération	HCD	CD	TOTAL
AIDE A L'HABITAT GROUPE	494 009 500	1 426 428 150	1 920 437 650
AIDES A L'HABITAT INDIVIDUEL	236 091 200	370 000 000	606 091 200
FONDS DE GARANTIE HABITAT SOCIAL	90 000 000		90 000 000
AMENAGEMENT LOTISSEMENT GDPL WAKA	34 027 752		34 027 752
TOTAL	854 128 452	1 796 428 150	2 650 556 602

1. L'aide à l'habitat groupé

1,920 milliard XPF (AP 18-2006-1) ont financé les aides à la pierre attribuées aux opérateurs sociaux pour la réalisation de logements aidés et très aidés dont :

- 1,428 milliard XPF sur CD 2000-2005 et 2006-2010,
- 494 millions XPF hors contrat, comprenant notamment 215,2 millions XPF pour le programme d'accès en préfiguration du programme « Prêt à taux zéro », 165 millions XPF pour la concession d'aménagement de la ZAC de Dumbéa Sur Mer et 100 millions XPF pour la destruction d'une des tours de Saint-Quentin.

2. L'aide à l'habitat groupé

606,1 millions XPF (AP 18-2006-1 & 2) dont :

- 370 millions sur CD 2006-2010,
- 236,1 millions XPF hors contrat.

3. Le fonds de garantie à l'habitat social

90 millions XPF au titre du fonds de garantie à l'habitat social.

4. L'aménagement des lotissements tribaux

34 millions XPF (AP 18-2009-1) au titre de travaux d'aménagement d'un projet d'habitat groupé sur les terres coutumières du GDPL Waka sur la commune de Dumbéa, en partenariat avec l'ADRAF et le GDPL.

Les tableaux ci-après récapitulent quantitativement des logements conventionnés et livrés jusqu'en 2009 ainsi qu'une estimation pour les années 2010 à 2013.

CONVENTIONNEMENT

années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
logements locatifs	758	522	663	833	764	551	409	650	650	650
accession (hors Erica)	83	41	38	171	173	49	70	350	350	350
Total	841	563	701	1004	937	600	479	1000	1000	1000

LIVRAISON

années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
logements locatifs	195	324	683	511	339	551	749	641	620	324
accession (hors Erica)	110	178	114	121	239	92	256	355	350	350
Total	305	502	797	632	578	643	1005	996	970	674

B. LE PROGRAMME COLLEGES PUBLICS

Les dépenses relatives aux collèges publics s'établissent à 1,650 milliard XPF répartis sur les postes suivants :

- ➔ constructions neuves, 860 798 529 XPF
- ➔ aménagements et réfections, 491 462 701 XPF
- ➔ travaux de sécurité et d'hygiène, 89 518 355 XPF
- ➔ programme de désamiantage, 89 030 712 XPF
- ➔ mobiliers, 86 941 019 XPF
- ➔ extension, 31 516 376 XPF
- ➔ immobilisations incorporelles. 701 275 XPF

La répartition des principales dépenses par établissement s'établit comme suit :

1. Le collège de Païta Nord

711,4 millions XPF concernent la poursuite des travaux de construction (AP 07-2006-21).

2. L'entretien, la rénovation et l'équipement des collèges

361,5 millions XPF de crédits (AP 07-2006-1et AP 07-2008-1) pour divers travaux dans les établissements comprenant notamment :

- des travaux de rénovation de salles et de réhabilitation de locaux, 137,8 millions XPF
- des travaux de sécurité et d'hygiène, 89,5 millions XPF
- des travaux de désamiantage, 89,0 millions XPF
- le renouvellement du matériel pédagogique et bureautique. 38,7 millions XPF

3. Le collège de Mariotti

95,7 millions XPF pour des études à la construction d'un préau et des travaux de rénovation de salles (AP 07-2006-19).

4. Le collège 600 de Tuband

92,1 millions XPF concernent la poursuite des travaux de construction pour 58,4 millions XPF et le premier équipement du collège pour 33,7 millions XPF (AP 07-2006-7).

5. La dotation d'équipement aux collèges publics

66,9 millions XPF de crédits au titre de dotations aux divers collèges pour de l'équipement d'un montant de 48,9 millions XPF et pour divers travaux d'un montant de 18,0 millions XPF.

6. Le collège de Dumbéa sur mer

56,1 millions XPF de crédits pour des études préalables à la construction du collège (AP 07-2007-1).

7. Le collège de Magenta

50,7 millions XPF pour des travaux de réaménagement (AP 07-2006-4).

8. Le collège de Normandie

40,5 millions XPF pour des études et des travaux d'installations sportives, d'aménagement des vestiaires et la réfection des clôtures (AP 07-2006-3).

9. Le collège de La Foa

31,5 millions XPF pour des travaux d'extension (AP 07-2006-20).

L'annexe n° 08 jointe au rapport récapitule l'ensemble des dépenses relatives aux collèges publics.

C. LE PROGRAMME D'EQUIPEMENT DES COMMUNES

Les dépenses, représentant la contribution de la collectivité aux investissements communaux, s'établissent à 1,269 milliard XPF, en progression de 12% par rapport à 2008, répartis par type de financement :

→ hors contrat de plan,	814 409 604 XPF
→ contrats d'agglomération (CA),	242 127 590 XPF
→ contrat de développement province Sud-Etat-Communes (CPEC),	149 601 207 XPF
→ contrat de partenariat province Sud-Thio-SLN (CPTSLN),	51 000 000 XPF
→ contrats de développement (CD).	12 207 036 XPF

Le tableau ci-dessous présente le détail par type d'équipement et par financement.

Sous-chapitre - libellé	HCD	CA	CPEC	TPSLN	CD	TOTAL
11 - VOIRIE	234 285 982	8 050 000	39 795 678		1 954 294	284 085 954
21 - ADDUCTIONS D'EAU POTABLE	155 020 622	17 358 443	43 893 632			216 272 697
80 - URBANISME COMMUNAL	174 606 691	31 322 034		5 000 000		210 928 725
39 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES	84 379 783	86 490 000				170 869 783
20 - RESEAUX COMMUNAUX	42 387 634	48 903 442	49 940 002			141 231 078
35 - EQUIPEMENTS SPORTIFS & DE JEUNESSE	19 464 002	47 261 386	10 815 645		603 589	78 144 622
82 - HABITAT SOCIAL	31 671 133			46 000 000		77 671 133
90 - AUTRES EQUIPEMENTS	35 812 132				8 000 000	43 812 132
64 - EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	25 150 785					25 150 785
36 - EQUIPEMENTS CULTURELS	9 678 232	298 540	5 156 250		1 649 153	16 782 175
51 - TRANSPORTS ROUTIERS	0	2 443 745				2 443 745
10 - EQUIP. EN MOYENS TECHNIQUES	1 952 608					1 952 608
TOTAL	814 409 604	242 127 590	149 601 207	51 000 000	12 207 036	1 269 345 437

Les opérations du CPEC, CA et CD concernent les générations 2000-20005 et 2006-2010, et la période 2008-2013 pour celles du CPTSLN (Contrat Province Thio SLN).

1. L'AEP, les réseaux et l'urbanisme

568,4 millions XPF décomposés comme suit :

- l'adduction d'eau potable, 216,3 millions XPF
dont 100,0 millions XPF pour le domaine de Déva,
- l'urbanisme, 210,9 millions XPF
dont 163,0 millions XPF pour les infrastructures communales de traitement des déchets,
- l'assainissement. 141,2 millions XPF

2. La voirie

284,1 millions XPF comprenant notamment :

- la route de Lebris -RM18 et RM20- à La Foa, 152,8 millions XPF
- les routes communales du Grand Sud. 56,0 millions XPF

3. Les équipements scolaires, culturels, sportifs et de jeunesse

265,8 millions XPF décomposés comme suit :

- les équipements scolaires, 170,8 millions XPF
dont 24,1 millions XPF pour l'opération Internet à l'école,
- les équipements sportifs et de jeunesse , 78,1 millions XPF
- les équipements culturels. 16,8 millions XPF

4. L'habitat social

77,7 millions XPF de réalisation.

5. Les autres opérations d'investissements

73,3 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

▪ autres équipements communaux, dont 15 millions XPF pour le Syndicat Mixte des Grandes Fougères,	43,8 millions XPF
▪ l'aquarium de Nouméa et de la province Sud hors contrat,	25,1 millions XPF
▪ l'harmonisation des transports publics,	2,4 millions XPF
▪ les équipements techniques communaux hors contrat.	1,9 millions XPF

D. LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

Les dépenses pour les aides à l'investissement s'élèvent à **1,093 milliard XPF** contre 614 millions XPF en 2008 soit une progression de 78%.

Au titre du Code des Aides Financières à l'Investissement (CAFI) et des aides aux filières spécifiques, la répartition des dépenses par secteur est la suivante :

▪ Secteur rural (AP 34-2006-6),	391,7 millions XPF
▪ Secteur Tourisme (AP 34-2006-7),	134,4 millions XPF
▪ Secteur Industrie et Commerce (AP 34-2006-4 pour partie),	101,6 millions XPF
▪ Secteur Maritime (AP 34-2006-5),	50,5 millions XPF
▪ Plan de soutien aux entreprises en difficulté,	22,0 millions XPF
▪ Subvention d'équipement à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) ,	2,0 millions XPF
▪ Filières fruits (AP 34-2006-2).	0,6 million XPF

Concernant les fonds de développement, les dépenses s'élèvent à 390,0 millions XPF décomposées comme suit :

▪ Fonds de soutien au secteur minier,	350,0 millions XPF
▪ Fonds de soutien à l'industrie touristique,	30,0 millions XPF
▪ Fonds de prêts d'honneur.	10,0 millions XPF

E. LE PROGRAMME ADMINISTRATION

Les réalisations de ce programme s'élèvent à **977,5 millions XPF** pour des opérations relatives à l'équipement de la collectivité, en diminution de -10% par rapport à 2008.

Les principales réalisations de ce programme concernent les opérations suivantes :

1. L'équipement informatique

217,7 millions XPF (AP 01-2006-7) comprenant :

▪ l'acquisition, l'évolution ou l'adaptation de logiciels,	103,7 millions XPF
▪ l'acquisition de micro-ordinateurs, de licences bureautiques et de matériels périphériques ,	73,0 millions XPF
▪ le matériel et les logiciels nécessaires au fonctionnement et à la surveillance des réseaux.	40,9 millions XPF

2. L'immeuble de l'Artillerie

173,8 millions XPF (AP 01-2006-3) pour la poursuite de la construction du centre administratif de la province Sud à l'Artillerie, dont 143,0 millions XPF de travaux et 30,8 millions XPF d'études.

3. L'immeuble Le Centre

111,4 millions XPF (AP 01-2006-6) au titre de la participation de la province Sud à l'acquisition des locaux de la Fédération des Industries de Nouvelle-Calédonie (FINC) pour 99,7 millions XPF et de l'acquisition de parking pour 11,7 millions XPF.

4. Les bâtiments provinciaux

86,4 millions XPF pour des études et des travaux pour la réparation ou l'entretien général de divers bâtiments provinciaux.

5. Le bâtiment de l'aide légale

69,3 millions XPF (AP 01-2006-3) pour des études et des travaux pour la rénovation du bâtiment.

6. Les logements

61,1 millions XPF de dépenses dont 58,0 millions XPF de travaux de rénovation et 3,1 millions XPF pour divers équipements.

7. Les équipements globalisés

55,4 millions XPF pour l'équipement de la collectivité en matériel et mobilier.

8. L'antenne provinciale de La Foa

40,4 millions XPF (AP 01-2006-8) pour des travaux d'extension de l'antenne.

9. Les antennes provinciales

39,5 millions XPF (AP 01-2007-2) comprenant :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">▪ l'acquisition des locaux, les études et les travaux d'aménagement de l'antenne du Mont-Dore,▪ les études préalables à la construction de l'antenne de Païta. | 36,7 millions XPF
2,8 millions XPF |
|---|---------------------------------------|

10. L'hôtel de province

34,8 millions XPF pour des travaux de rénovation et d'aménagement de l'hôtel de province Sud.

11. L'immeuble de l'Habitat

26,0 millions XPF (AP 01-2006-3) pour la rénovation des locaux.

12. Les consignations, dépôts et cautionnements

25,0 millions XPF pour les levées de consignations au titre de la mise en conformité de VALE INCO NOUVELLE-CALEDONIE SAS pour 15 millions XPF et des études géotechniques de Calédonienne de Services Publics CSP-ONYX pour 10 millions XPF.

13. Les bâtiments de la direction de l'Equipement

23,6 millions XPF (AP 01-2006-2) pour la rénovation des locaux.

F. L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Les dépenses pour **579,5 millions XPF** concernent la contribution de la province aux programmes de rénovation et de mise aux normes et à l'équipement des établissements de l'enseignement privé sur CD 2006-2010 principalement (AP 09-2006-1 pour partie).

G. LES RESEAUX ROUTIERS

Les opérations sur la voirie provinciale s'élèvent à **474,8 millions XPF** dont 348,7 millions XPF hors contrat de développement 2006-2010 (74%).

Le tableau ci-dessous présente les opérations par source de financement :

Libellé de l'opération	HCD	CD	TOTAL
VOIES EXPRESS	171 907 788		171 907 788
AMENAGEMENT DES ROUTES DU GRAND SUD	15 729 788	125 565 800	141 295 588
AMENAGEMENT DIVERS DU RESEAU ROUTIER	104 706 137		104 706 137
RP1 - ROUTE DU SUD	23 092 363		23 092 363
PATRIMOINE PROVINCIAL MOBILIER	8 852 260		8 852 260
RP17 - YATE	6 698 235		6 698 235
RP1 - CARREFOUR TRAVERSEE DE ST-Louis	5 260 217		5 260 217
voie MEDIANE	3 990 000		3 990 000
DESSERTE DES QUARTIERS DE DUCOS	3 328 123		3 328 123
RP10 - ROUTE DE PETCHIKARA	3 226 650		3 226 650
RP18 - ROUTE DE SARRAMEA	1 032 508		1 032 508
LIAISON NOUVELLE PAITA-TONTOUTA	576 372		576 372
LIAISON NOUVELLE BOULARI-LA COULEE (VDE3)	313 245		313 245
TOTAL	348 713 686	125 565 800	474 279 486

Les principales réalisations de ce programme concernent les opérations suivantes :

1. Les voies express

171,9 millions XPF (AP 21-2006-11) de dépenses dont :

- le renforcement de la VE1-VE2, 141,2 millions XPF
- les travaux de réaménagement du carrefour Berthelot, 16,7 millions XPF
- les travaux pour la contre-allée Gaia-Samat. 11,8 millions XPF

2. L'aménagement des routes du Grand Sud

141,3 millions XPF de dépenses (AP 21-2006-5), dont 125,5 millions XPF sur CD, comprenant :

- la réfection de la chaussée et des accotements de la RP3, 127,2 millions XPF
- les travaux sur le col Paillard. 14,1 millions XPF

3. Le renforcement des routes provinciales – réseau nord

38,0 millions XPF (AP21-2006-3) pour des travaux de purges sur les RP4 – Route de Thio et RP5 – Route du col d'Amieu.

4. Les reprises d'ouvrage d'assainissement

31,4 millions XPF (AP 21-2006-3) pour la réalisation de caniveaux bétonnés le long des routes provinciales.

5. La route provinciale n°1 – route du sud

23,1 millions XPF (AP 21-2006-6) pour la sécurisation de la traversée de Saint-Louis.

6. Les équipements d'exploitation et de sécurité routière

15,1 millions XPF de dépenses.

H. L'ENVIRONNEMENT

Les investissements relatifs à l'environnement se sont élevés à **470,3 millions XPF** pour 2009 dont 397,6 millions XPF hors contrat de plan (85%).

Le tableau ci-dessous présente les opérations détaillées par type de financement :

Libellé de l'opération	HCD	CCB	CD	CI	TOTAL
AMENAGEMENT DU DOMAIN DE DEVA	181 324 539				181 324 539
PLAN D'IMPULSION PZF	65 627 318				65 627 318
AIRES MARINES PROTEGEES ET PATRIMOINE MONDIAL	57 343 685				57 343 685
PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	25 277 183	1 339 800			26 616 983
REHABILITATION DES SITES MINIERS			24 884 025		24 884 025
REVERDISS. OU REHABILITAT° SITES MINIERS			19 505 777		19 505 777
GESTION DES DECHETS	15 757 233				15 757 233

CNRT				11 600 000	11 600 000
SUIVI PROJETS INDUSTRIELS & MINIERS DU GRAND SUD	6 929 165	3 132 458			10 061 623
PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	9 999 470				9 999 470
RESERVES TERRESTRES	1 830 924		7 864 628		9 695 552
RESERVE CAP N'DUA	9 204 111				9 204 111
SENTIERS DE RANDONNEE	5 512 624		1 346 861		6 859 485
AIRES TERRESTRES AMENAGEES	6 190 873				6 190 873
PSC MINES-SITES MINIERS ORPHELINS	4 999 550				4 999 550
PREVENTION ET REHABILITATION DES SITES DEGRADES PAR LE FEU		3 417 689			3 417 689
REHABILITATION DES SITES DEGRADES			3 000 000		3 000 000
AMENAGEMENT DU MASSIF DE NODELA	2 220 750				2 220 750
PLANTS DE REBOISEMENT - ENVIRONNEMENT	2 001 032				2 001 032
TOTAL	397 636 146	4 472 258	56 601 291	11 600 000	470 309 695

Les dépenses se rapportent notamment aux opérations suivantes :

1. L'aménagement du domaine de Déva

220 millions XPF de dépenses (AP 25-2008-5) comprenant :

- diverses études , 63,9 millions XPF
- des travaux pour la route d'accès au domaine, 40,6 millions XPF
- des travaux pour la réalisation du parking de la maison de Déva , 31,9 millions XPF
- des travaux pour la réalisation du logement de la station. 13,2 millions XPF

2. Le plan d'impulsion du parc zoologique et forestier

65,6 millions XPF de réalisations (AP 25-2008-2) pour :

- la modernisation des installations, 58,2 millions XPF
- la mise en valeur des lacs, 5,4 millions XPF
- la revalorisation botanique. 1,9 millions XPF

3. Les aires marines et le patrimoine mondial

57,3 millions XPF de dépenses dont :

- l'acquisition des bateaux de surveillance (AP 25-2006-7), 39,9 millions XPF
- l'aménagement et la protection de l'îlot de la Roche Percée (AP 25-2007-2), 7,3 millions XPF
- le balisage et le mouillage dans les réserves marines. 4,5 millions XPF

4. Le parc provincial de la rivière bleue

26,6 millions XPF de réalisations (AP 25-2006-4 en partie) principalement pour :

- l'aménagement du parc , 9,6 millions XPF
dont 1,3 million XPF pour l'arboretum de Ouénarou dans le cadre de la convention de conservation de la biodiversité (CCB),
- l'aménagement du centre de vie, 6,5 millions XPF
- les études et les travaux pour la reconstruction du pont, 5,5 millions XPF
- les études pour le centre d'hébergement. 2,1 millions XPF

5. La réhabilitation des sites miniers

24,9 millions XPF pour la poursuite des travaux de réhabilitation sur les mines, financés sur CD 06-10 (AP 25-2006-10).

6. La réhabilitation des sites dégradés

19,5 millions XPF pour la poursuite de la réhabilitation des sites, dans le cadre du CD 06-10 (AP 25-2006-1).

7. La gestion des déchets

15,7 millions XPF (AP 25-2007-3) comprenant notamment des études sur le traitement des déchets et sur les centres de stockages en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

8. Le CNRT Nickel

11,6 millions XPF pour la participation annuelle aux actions envisagées par le Centre National de Recherche et Technologie (CNRT) sur le nickel, dans le cadre du Contrat de Développement Inter-collectivités (CDI).

9. Le suivi des projets industriels et miniers du grand Sud

10,1 millions XPF de dépenses (AP 25-2007-1) pour :

- la contre-expertise sur l'implantation de l'usine de Goro-Nickel en partie au titre de la convention de conservation de la biodiversité, 5,5 millions XPF
- diverses études effectuées par l'Observatoire de l'Environnement. 4,5 millions XPF

10. Les autres opérations

57,6 millions XPF répartis principalement sur les opérations suivantes :

- travaux au parc zoologique et forestier, 9,9 millions XPF
- poursuite des travaux d'inventaire de la flore et la faune sur CD 06-10 et divers aménagements dans les réserves terrestres (AP 25-2007-4 en partie), 9,7 millions XPF
- aménagement touristique et gestion du milieu naturel de la réserve du cap N'Dua (AP 25-2009-2), 9,2 millions XPF
- poursuite de la réalisation des divers tronçons et de l'aménagement des sentiers de randonnées en partie sur CD 06-10 (AP 25-2006-8 en partie), 6,8 millions XPF
- aménagement des sites de la Netcha, des Bois du sud et de la Madeleine (AP 25-2006-5). 6,2 millions XPF

I. LE PATRIMOINE

Les dépenses d'investissements relatives au patrimoine se sont élevées à **308,9 millions XPF** pour 2009 dont 303,5 millions XPF hors contrat (98%). Par rapport à 2008, ce programme est en hausse de 146%.

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations par type de financement.

Libellé de l'opération	HCD	CD	TOTAL
PAT BATI-KO WE KARA	158 914 354		158 914 354
OPERATIONS NON VENTILEES-PATRIMOINE	52 350 000		52 350 000
PAT MUSEO-MUSEE SECONDE GUERRE MONDIALE	41 393 125		41 393 125
PAT BATI-CHATEAU HAGEN	13 651 049	19 425	13 670 474
PAT BATI-VIEUX TEMPLE	12 000 000		12 000 000
PAT BATI-BOULANGERIE DE NOUVILLE	7 426 772		7 426 772
PAT BATI-CIMETIERE DES DEPORTES IDP	5 436 648		5 436 648
PAT ARCHEO-FOUILLES ARCHEOLOGIQUES POE	4 972 903		4 972 903
PAT LING-TOPONYMIE KANAK		4 159 040	4 159 040
PAT ART-OEUVRES D'ART	2 483 775		2 483 775
PAT BATI-MANEGE DU PERE FOUSSARD	2 374 260		2 374 260
PAT BATI-CATHEDRALE SAINT-JOSEPH	1 500 000		1 500 000
PAT BATI-CHAPELLE DE OUARA	157 500	1 155 000	1 312 500
PAT BATI-ILOT SIGNAL	477 511		477 511
PAT BATI-CHS DE NOUVILLE	417 900		417 900
TOTAL	303 555 797	5 333 465	308 889 262

Les principales dépenses de ce programme concernent :

1. Le centre Ko We Kara

158,9 millions XPF de dépenses (AP 13-2006-2 en partie) pour :

- les travaux de réfection d'adduction d'eau potable et des espaces verts, 79,6 millions XPF
- les travaux de bâtiment au centre d'activités, 70,2 millions XPF
- divers travaux d'aménagement. 9,2 millions XPF

2. Les diverses subventions d'équipement

52,3 millions XPF concernent la participation de la province Sud à divers associations.

3. Le musée de la seconde guerre mondiale

41,4 millions XPF de dépenses (AP 13-2009-1) comprenant :

- les études pour la construction du musée,
- la conservation et la valorisation de la collection.

27,6 millions XPF

13,8 millions XPF

4. Le château HAGEN

13,7 millions XPF (AP 13-2006-3) pour les travaux de réhabilitation du château.

5. Le vieux temple

12,0 millions XPF (AP 13-2007-1) pour des travaux de restauration.

6. La boulangerie de Nouville

7,4 millions XPF (AP 13-2006-1) pour des travaux de restauration.

7. Le cimetière des déportés IDP

5,4 millions XPF (AP 13-2006-5) pour la réhabilitation du cimetière.

J. LES SPORTS

Les dépenses d'investissements relatives aux équipements sportifs se sont élevées à **280,9 millions XPF** pour 2009 dont 74% sont hors contrat.

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations par type de financement :

Libellé de l'opération	HCD	CD	CI	TOTAL
VILLAGE DES JEUX	90 000 000			90 000 000
STADE DU PLGC	74 515 347			74 515 347
EQUIPEMENTS SPORTIFS - TRIBUS	4 692 114	46 204 926		50 897 040
CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	38 016 475	7 053 578		45 070 053
HALLE DES SPORTS DE L'UNIVERSITE			18 427 627	18 427 627
PISTE CYCLABLE DE TINA	1 731 304			1 731 304
ACTIONS SPORTS - GLOBALISEES	294 285			294 285
TOTAL	209 249 525	53 258 504	18 427 627	280 935 656

Les dépenses concernent principalement les opérations suivantes :

1. Le village des jeux

90,0 millions XPF (AP 15-2009-1) au titre de la participation de la province Sud à la réalisation du village des « Jeux du Pacifique 2011 ».

2. Le stade du PLGC

74,5 millions XPF de dépenses (AP 15-2006-2 en partie) pour :

- la réfection et la mise aux normes,
- la rénovation des infrastructures annexes.

69,8 millions XPF

4,7 millions XPF

3. Les équipements sportifs en tribus

50,9 millions XPF (AP 15-2006-1) dont 46,2 millions XPF financés sur le CD 06-10.

4. Le centre des activités nautiques (CAN)

45,1 millions XPF de dépenses (AP 15-2006-4 et AP 15-2007-1 en partie) comprenant notamment :

- l'extension du centre,
- l'acquisition de matériels spécifiques aux activités du centre,

19,4 millions XPF

17,4 millions XPF

- la construction du faré sur l'îlot Uéré. 7,7 millions XPF

5. La halle des sports de l'université

18,4 millions XPF (AP 15-2006-3) financés sur le CDI 06-10.

K. LA SANTE PUBLIQUE

Les dépenses d'investissement relatives à la santé publique se sont élevées à **270,3 millions XPF** pour 2009, financées intégralement hors contrat de plan.

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations par type de financement :

Libellé de l'opération	HCD	TOTAL
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	136 159 534	136 159 534
CENTRES DE SOINS ET FOYERS	69 627 562	69 627 562
EQUIPEMENTS SANITAIRES	55 194 800	55 194 800
CMS DE BOULARI	6 982 492	6 982 492
FOYER ENFANCE	1 512 000	1 512 000
CMS DE MONTRAVEL	431 167	431 167
CMS DE YATE	425 250	425 250
TOTAL	270 332 805	270 332 805

Les principales réalisations de ce programme concernent notamment les opérations suivantes :

1. Les produits pharmaceutiques

136,1 millions XPF de dépenses pour l'achat de produits pharmaceutiques et de vaccins destinés aux centres médico-sociaux dont 100 millions XPF sur AP 20-2009-1.

2. Les centres de soins et les foyers

69,6 millions XPF de réalisations pour :

- des études et des travaux de réfection des bâtiments, 63,5 millions XPF
- l'acquisition de matériel et mobilier. 6,1 millions XPF

3. Les équipements sanitaires

55,2 millions XPF de dépenses pour le renouvellement de matériel médical dans les centres de soins (AP 20-2007-1).

4. Le centre médico-social de Boulari

6,9 millions XPF de dépenses pour l'extension du centre médico-social de Boulari (AP 20-2006-6).

L. LES INTERNATS

174,4 millions XPF de dépenses sur 2009.

Les principales dépenses de ce programme concernent :

- des travaux d'extension et de réfection d'enrobés à l'internat de La Foa (AP 11-2006-2), 97,9 millions XPF
- la réalisation de divers travaux de réfection dans les internats de La Foa et de Bourail , 40,9 millions XPF
- la réalisation de travaux de sécurité, 27,6 millions XPF
- le renouvellement d'équipements dans les deux internats. 7,6 millions XPF

M. LES AUTRES POSTES

Les autres postes de dépenses d'investissement représentent une enveloppe globale de **637,3 millions XPF** dont la répartition par programme et par source de financement est présentée dans le tableau ci-après.

Prog	Libellé du programme	HCD	CI	CD	CA	TOTAL
35	PECHE ET AQUACULTURE	12 986 891	78 374 732			91 361 623
41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	58 771 483		28 407 738		87 179 221
26	URBANISME	81 046 123				81 046 123
27	ZIZA	72 487 382				72 487 382
38	TOURISME	59 339 021				59 339 021
40	STATIONS PROVINCIALES	49 446 759				49 446 759
19	MEDICO-SOCIAL	38 567 254				38 567 254
22	INFRASTRUCTURE AERIENNE	33 082 809				33 082 809
29	AMENAGEMENT RURAL	32 564 400				32 564 400
16	JEUNESSE	25 413 304				25 413 304
32	PARTICIPATIONS FINANCIERES	21 995 856				21 995 856
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	3 775 861		17 708 535		21 484 396
37	AGRICULTURE	16 138 447				16 138 447
23	COURS D'EAU	4 500 000				4 500 000
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1 427 790				1 427 790
141	ACCES A LA CULTURE	1 250 000				1 250 000
TOTALE		512 793 380	78 374 732	28 407 738	17 708 535	637 284 385

1. La pêche et l'aquaculture

91,4 millions XPF de dépenses comprenant :

- la poursuite des travaux de restructuration et de réhabilitation de la station aquacole de Saint-Vincent dont 68,7 au titre du CDI 06-10 (AP 35-2006-3), 77,7 millions XPF
- l'acquisition d'équipements scientifiques pour le laboratoire de Saint-Vincent au titre du CDI 06-10 (AP 35-2006-3), 9,7 millions XPF
- l'installation de quatre dispositifs de concentration de poissons (DCP) et l'acquisition de matériels halieutique et aquacole. 4,0 millions XPF

2. Le développement forestier

87,2 millions XPF de dépenses (AP 41-2006-1) comprenant :

- les opérations de reboisement, 69,2 millions XPF
dont 28,4 millions XPF sur le CD 06-10,
- l'acquisition de plants forestiers pour le reboisement. 17,9 millions XPF

3. L'urbanisme

81,0 millions XPF de dépenses pour :

- le stockage des déchets inertes par l'endigage de la baie de Koutio (AP 26-2006-8), 53,8 millions XPF
- l'aménagement de la zone d'activités économiques (ZAE) de la Conception, 20,0 millions XPF
- l'étude des zones inondables par l'élaboration d'une carte des sites à risque. 7,2 millions XPF

4. Les zones industrielles et artisanales

72,5 millions XPF de dépenses (AP 27-2006-1) pour les travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement industriel Ducos zone VI.

5. Le tourisme

59,3 millions XPF de dépenses concernant :

- le golf de Tina comprenant notamment : 55,4 millions XPF

⇒ des travaux d'infrastructure (AP 38-2006-2),	49,4 millions XPF
⇒ une avance pour l'acquisition de matériel,	6,0 millions XPF
▪ l'électrification solaire du Phare Amédée (AP 38-2009-1),	3,7 millions XPF
▪ l'aménagement paysager de la traversée de La Foa (AP 38-2006-1).	0,2 millions XPF

6. Les stations provinciales

49,4 millions XPF de dépenses comprenant :

▪ l'extension du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion agricoles (CFPPA) et de la Station de Recherche Maraîchère et Horticole (SRMH) (AP 40-2006-2)	35,9 millions XPF
comportant :	
⇒ l'extension du laboratoire du SRMH,	33,3 millions XPF
⇒ les études et les travaux d'extension du CFPPA,	2,6 millions XPF
▪ l'acquisition d'équipement de la station zootechnique de Port-Laguerre (AP 40-2006-1)	12,2 millions XPF
pour :	
⇒ la station ovine et caprine,	8,2 millions XPF
⇒ la station bovine,	4,0 millions XPF
▪ l'équipement de la Station de Recherche Maraîchère et Horticole de Saint-Louis (SRMH) et l'aménagement de la station de port Laguerre.	1,3 millions XPF

7. Le secteur médico-social

38,6 millions XPF de dépenses comprenant :

▪ la participation aux travaux de réfection des associations œuvrant dans le domaine médico-social (AP 19-2007-2 pour partie),	35,5 millions XPF
▪ la poursuite de la rénovation des appartements du foyer pour personnes âgées de N'Géa (AP 19-2007-1).	3,1 millions XPF

8. Les infrastructures aériennes

33,1 millions XPF de dépenses dont :

▪ la réfection et le renouvellement de l'équipement de l'aérodrome de l'Ile des Pins (AP 22-2006-1),	20,9 millions XPF
▪ les travaux d'infrastructure de l'aérodrome de Ouatom (AP 22-2006-3).	11,8 millions XPF

9. L'aménagement rural

32,5 millions XPF de dépenses concernant :

▪ l'hydraulique agricole pour la recherche d'eau (AP 29-2006-1) ,	24,6 millions XPF
▪ les études préalables pour le projet de retenue d'eau à Pocquereux (AP 29-2006-2),	5,8 millions XPF
▪ les études et les travaux pour les retenues collinaires (AP 29-2006-2).	2,1 millions XPF

10. La jeunesse

25,4 millions XPF de dépenses pour l'extension du centre d'accueil permanent de Poë (AP 16-2006-1).

11. Les participations financières

21,9 millions XPF de dépenses pour la participation à l'augmentation de capital de la société d'économie mixte (SEM) de Tina.

12. Le transport public terrestre

21,5 millions XPF de dépenses concernant :

▪ des travaux d'infrastructure et la mise en place d'abris bus au titre de l'harmonisation des transports publics, sur CA 06-10 (AP 30-2007-1),	17,7 millions XPF
▪ les études d'améliorations des transports suburbains,	2,7 millions XPF
▪ les travaux de sécurisation de la gare d'échange de Montravel (AP 30-2006-1).	1,0 millions XPF

13.L'agriculture

16,1 millions XPF de dépenses dont :

▪ une subvention à la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie pour le projet « Labovert »,	6,7 millions XPF
▪ une subvention d'équipement à l'Association pour le Développement de la commune de Yaté (ADEVY),	2,8 millions XPF
▪ l'acquisition de plants fruitiers et cafériers pour la fourniture des aides en nature (AP 37-2008-2).	1,9 millions XPF

14.Les autres opérations

7,2 millions XPF de dépenses réparties sur les opérations suivantes :

▪ l'acquisition d'équipement au titre du programme calédonien d'entretien des cours d'eau,	4,5 millions XPF
▪ les études concernant la création du pôle de services à Nouville (AP 10-2007-1),	1,4 million XPF
▪ les études concernant la création d'une école d'art.	1,2 million XPF

SECTION 2 – L'EMPRUNT 2009

Les remboursements en capital pour l'exercice 2009 s'élèvent à **612 millions XPF** contre 512 millions XPF en 2008, soit une hausse de 20%.

Sur les 612 millions XPF, 431 millions XPF soit 70% des dépenses concernent le remboursement en capital des emprunts à taux fixe, le solde concerne les emprunts à taux indexé ou structuré.

SECTION 3 – LES MOUVEMENTS D'ORDRE DE LA SECTION

Les mouvements d'ordre en dépenses de la section concernent des reclassements comptables pour un montant de **1,735 milliards XPF** ainsi que le remboursement de la dotation légale de la Nouvelle-Calédonie pour un montant de **39,2 millions XPF**.

CHAPITRE 2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La structure de la section de fonctionnement se présente comme suit par grands postes :

	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
Rémunérations et charges afférentes	17 926 581 061	17 775 901 401	99%	5 200 246
Fonctionnement des services	1 865 919 094	1 740 163 349	93%	15 285 792
Interventions directes et subventions	21 412 388 051	19 654 507 567	92%	803 851 120
Charge financière d'emprunt	443 000 000	300 556 159	68%	0
TOTAL	41 647 888 206	39 471 128 476	95%	824 337 158

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 95% avec 39,471 milliards XPF.

Section 1 – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS

A. LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES

Les dépenses consacrées aux rémunérations représentent une enveloppe de **17,776 milliards XPF**, en progression de 1,073 milliards XPF par rapport à 2008 ; ces dépenses ayant été réalisées pour près de 99%. 17,347 milliards XPF concernent les dépenses relatives aux agents provinciaux et 429,3 millions XPF concernent les élus provinciaux.

1. La rémunération des agents et les dépenses annexes

17,347 milliards XPF de crédits concernant notamment :

- les rémunérations et les charges sociales des agents titulaires et non titulaires , 16,269 milliards XPF
Ce poste progresse de plus d'un milliard afin de financer notamment les mesures suivantes :
 - régime indemnitaire des agents provinciaux, 320,0 millions XPF
 - évolution de carrière du personnel permanent au titre du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), 300,0 millions XPF
 - création de postes, 160,0 millions XPF
 - augmentation du taux de cotisation à la Caisse Locale de Retraite (CLR), 120,0 millions XPF
 - mesures de départ anticipé à la retraite, 95,0 millions XPF
 - revalorisation de la valeur du point, 70,0 millions XPF
 - revalorisation des salaires de la convention collective, 25,0 millions XPF
- les remplaçants d'instituteurs, 490,9 millions XPF
- les remplaçants divers, 304,3 millions XPF
- la formation du personnel provincial comprenant :
 - la cotisation à l'Institut de Formation à l'Administration Publique (IFAP), 106,1 millions XPF
 - les formations spécifiques hors IFAP, 40,0 millions XPF
 - les indemnités de formation et les frais de transports, 20,9 millions XPF
- les frais communs relatifs au personnel permanent 87,3 millions XPF

dont 68,2 millions XPF de frais de transport de personnes et de bagages.

2. Les indemnités des élus et les dépenses annexes

429,3 millions XPF de crédits concernant notamment :

- les indemnités et les charges sociales des élus, 403,5 millions XPF
- les frais de transport et les indemnités liés aux missions. 25,6 millions XPF

B. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les dépenses relatives au fonctionnement des services s'établissent à **1,740 milliard XPF**, réparties sur les postes suivants :

	Chapitre	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
Patrimoine immobilier et mobilier	932	1 152 214 627	1 079 178 414	94%	11 378 597
Administration générale	934	455 803 373	419 620 803	92%	3 355 333
Logements	965	90 901 094	81 687 533	90%	551 862
Charges diverses	970-971	167 000 000	159 676 599	96%	0
TOTAL		1 865 919 094	1 740 163 349	93%	15 285 792

1. L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier

1,079 milliards XPF de crédits concernant principalement :

- les dépenses relatives aux bâtiments, comprenant notamment :
 - les locations de bâtiments, 754,4 millions XPF
 - les dépenses d'électricité,
 - les travaux d'entretien des bâtiments,
 - la protection du personnel provincial,
 - les locations de matériels, outillages et mobiliers,
 - les travaux réalisés sur les bâtiments en location,
 - la surveillance des bâtiments provinciaux,
 - la maintenance des logiciels informatiques,
 - l'entretien des matériels, outillages et mobiliers,
- le parc automobile, comprenant notamment :
 - les locations de véhicules en longue durée, 279,8 millions XPF
 - le carburant,
 - l'entretien des véhicules provinciaux,
 - l'entretien des véhicules en location,
 - les primes d'assurances,
- les frais de fonctionnement de l'hélicoptère, 23,4 millions XPF
- l'entretien des centres de soins et des foyers. 15,3 millions XPF

2. L'administration générale

419,6 millions XPF de crédits concernant principalement :

- les frais d'administration générale comprenant notamment :
 - les frais de poste et de télécommunications, 391,1 millions XPF
 - les fournitures de bureau,
 - les indemnités forfaitaires pour utilisation de véhicule personnel,
- 130,3 millions XPF
- 55,7 millions XPF
- 46,7 millions XPF

→ les diverses prestations de service,	44,6 millions XPF
→ les indemnités journalières de déplacement,	24,1 millions XPF
→ les honoraires et rémunérations d'intermédiaires,	19,6 millions XPF
→ le transport du personnel,	15,6 millions XPF
→ les indemnités liées aux frais de mission,	12,5 millions XPF
→ la documentation générale et technique,	10,8 millions XPF

- les frais de fonctionnement des lignes spécialisées, 28,0 millions XPF

3. L'entretien des logements

81,7 millions XPF de crédits dont 61,1 millions XPF concernent les locations et 14,8 millions XPF de petits travaux d'entretien.

4. Les charges diverses

159,7 millions XPF de crédits comprenant :

- les frais de collecte des centimes additionnels à reverser à la Nouvelle-Calédonie, 94,0 millions XPF
- l'annulation de titres émis à tort, 35,1 millions XPF
- les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, 21,8 millions XPF
- le versement de dommages et intérêts, 3,0 millions XPF
- l'indemnité de gestion et de conseil du trésorier . 2,7 millions XPF

Section 2 – LES INTERVENTIONS DIRECTES ET LES SUBVENTIONS HORS CONTRAT

Les dépenses d'interventions s'élèvent à **19,654 milliards XPF** contre 18,317 milliards XPF soit une hausse des dépenses de 1,337 milliard XPF (+7%).

Ces dépenses se répartissent sur les postes suivants :

	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
Interventions	20 595 778 733	18 868 502 249	92%	781 102 812
Subventions hors contrat	811 009 318	780 630 532	96%	22 748 308
Mouvements financiers	5 600 000	5 374 786	96%	0
TOTAL	21 412 388 051	19 654 507 567	92%	803 851 120

Ces dépenses se répartissent sur les fonctions et programmes suivants :

Fonct°	Prog	Libellé du programme	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
F 04 - Santé-Social	17	AIDE MEDICALE	5 229 401 276	5 140 254 361	98%	35 494 000
	19	MEDICO-SOCIAL	3 021 822 820	2 795 436 006	93%	59 666 387
	18	HABITAT SOCIAL	264 884 255	262 740 761	99%	0
	20	SANTE PUBLIQUE	205 896 602	139 686 566	68%	24 983 867
	42	MISSION CONDITION FEMININE	51 390 453	45 817 637	89%	637 300
Total F 04 - Santé-Social			8 773 395 406	8 383 935 331	96%	120 781 554
F 05 - Emploi et insertion	31	EMPLOI	1 741 511 938	1 417 632 929	81%	176 611 815
	38	TOURISME	1 498 817 263	1 408 219 314	94%	21 329 030
	33	INSERTION	783 376 339	674 666 410	86%	79 867 122
	37	AGRICULTURE	629 890 532	583 653 355	93%	45 036 268
	39	EXPANSION GENERALE	719 678 722	539 260 762	75%	128 305 282
	36	FORMATION	210 152 517	160 119 171	76%	33 018 407
	35	PECHE ET AQUACULTURE	78 986 596	61 405 490	78%	16 645 009
	41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	68 883 575	57 574 721	84%	10 349 809
	40	STATIONS PROVINCIALES	19 331 483	19 196 694	99%	0

32	PARTICIPATIONS FINANCIERES	5 600 000	5 374 786	96%	0	
34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	300 000	0	0%	0	
Total F 09 - Développement		5 756 528 965	4 927 103 632	86%	511 162 742	
08	ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	1 222 524 622	1 191 762 902	97%	0	
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	1 123 685 520	1 083 357 411	96%	0	
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	444 944 038	389 281 509	87%	2 822 600	
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	400 360 516	367 034 701	92%	16 679 643	
07	COLLEGES PUBLICS	265 368 000	263 823 308	99%	1 423 766	
11	INTERNATS	107 271 311	97 637 119	91%	0	
Total F 02 - Enseignement		3 564 154 007	3 392 896 950	95%	20 926 009	
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	748 472 472	679 709 148	91%	2 867 181	
21	RESEAU ROUTIER	376 636 560	368 924 392	98%	0	
23	COURS D'EAU	130 694 638	90 383 358	69%	38 745 920	
22	INFRASTRUCTURE AERIENNE	59 937 256	43 874 239	73%	7 956 000	
24	INFRASTRUCTURE PORTUAIRE	26 557 507	25 906 507	98%	0	
Total F-06.08 - Réseaux, infrastruct., transport		1 342 298 433	1 208 797 644	90%	49 569 101	
Fonct°	Prog	Libellé du programme	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.	Report 2009
15	SPORTS	286 551 110	279 423 563	98%	0	
16	JEUNESSE	222 596 240	218 598 635	98%	761 134	
142	CREAT° ARTIST. & CULTURELLE	175 052 109	157 696 057	90%	3 494 220	
13	PATRIMOINE	139 504 285	124 444 508	89%	8 428 149	
Total F 03 - Culture - Jeunesse et sports		1 253 360 369	1 146 922 987	92%	38 048 608	
25	ENVIRONNEMENT	584 815 900	491 008 151	84%	59 505 794	
26	URBANISME	29 003 522	19 571 210	67%	3 557 312	
Total F 07 - Aménagement & environnement		613 819 422	510 579 361	83%	63 063 106	
02	INSTITUTIONS	85 772 543	68 899 556	80%	300 000	
01	ADMINISTRATION	23 058 906	15 372 106	67%	0	
Total F 00 – Services généraux		108 831 449	84 271 662	77%	300 000	
Total général		21 412 388 051	19 654 507 567	92%	803 851 120	

FONCTION 04 – SANTE –SOCIAL

8,384 milliards XPF répartis sur les programmes suivants :

1. L'aide médicale

Les dépenses d'aide médicale s'élèvent à **5,140 milliards XPF**.

Elles sont composées des postes suivants :

- liquidations sous mandat CAFAT, 2,882 milliards XPF
- dotations globales de financement des centres hospitaliers, 2,035 milliards XPF
- frais de gestion CAFAT, 118,0 millions XPF
- avances à la CAFAT pour les soins externes du CHT. 104,2 millions XPF

2. Le secteur médico-social

2,795 milliards XPF de dépenses comprenant principalement :

- les subventions aux associations et organismes, 872,2 millions XPF
dont les principaux bénéficiaires sont :
 - l'APEI, 206,0 millions XPF
 - l'ASAMAD, 67,0 millions XPF
 - l'association l'Accueil, 63,8 millions XPF
 - l'association de coopération sociale et médico-sociale, 56,0 millions XPF
 - l'ACH, 51,0 millions XPF
 - l'APEJ, 44,2 millions XPF

→ l'association Abri-partage,	44,1 millions XPF
→ le Centre Hospitalier Territorial pour le Dispositif d'Actions Médico-sociales Précoce (DAMPS),	30,0 millions XPF
→ l'association d'entraide sociale Foyer Béthanie,	29,5 millions XPF
→ l'association gestionnaire Les Manguiers,	27,2 millions XPF
→ l'instance de coordination gérontologique,	22,5 millions XPF
→ l'APEH,	22,0 millions XPF
→ la résidence Béthanie,	20,6 millions XPF
→ l'OPASS Sud,	18,5 millions XPF
→ l'association Solidarité Handicapés,	18,5 millions XPF
→ le foyer Béthanie - Les manguiers,	18,0 millions XPF
▪ l'aide aux personnes handicapées, comprenant notamment :	689,9 millions XPF
→ les allocations,	563,1 millions XPF
→ les frais d'hébergement,	103,3 millions XPF
→ les aides pour le maintien à domicile,	18,5 millions XPF
▪ l'aide aux personnes âgées, comprenant notamment :	540,1 millions XPF
→ les allocations,	406,2 millions XPF
→ les frais d'hébergement,	90,5 millions XPF
→ les aides pour le maintien à domicile,	18,7 millions XPF
→ les aides complémentaires relatives aux frais d'hébergement,	17,5 millions XPF
▪ l'aide aux enfants assistés, comprenant notamment :	365,5 millions XPF
→ les frais d'hébergement,	189,8 millions XPF
→ la rémunération et les charges sociales des familles d'accueil,	76,3 millions XPF
→ les frais de placement familial,	66,5 millions XPF
→ les frais de transports,	20,3 millions XPF
▪ les secours immédiats, comprenant notamment :	175,9 millions XPF
→ les aides à l'entrée et au maintien dans les logements,	76,6 millions XPF
→ les aides de première nécessité,	53,0 millions XPF
→ les aides diverses à l'insertion,	17,5 millions XPF
→ les aides exceptionnelles aux enfants handicapés,	14,5 millions XPF
▪ l'aide à la famille, comprenant notamment :	50,6 millions XPF
→ l'opération « Cartables » pour les élèves du 1 ^{er} degré et 2 nd degré,	14,9 millions XPF
→ les frais de transport,	12,1 millions XPF
→ les allocations maternelles,	11,4 millions XPF
→ les frais d'hébergement,	4,5 millions XPF
→ les aides versées aux garderies pour enfants,	4,4 millions XPF
▪ l'accompagnement social et les actions sanitaires du CA 2006-2010,	45,0 millions XPF
▪ les vacations,	29,5 millions XPF
▪ les frais de fonctionnement des foyers provinciaux,	23,9 millions XPF

- les diverses prestations principalement sur la réalisation d'une charte et les frais relatifs à la journée mondiale de la contraception. 1,8 millions XPF

3. L'habitat social

262,7 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

- les subventions aux associations et organismes, comprenant notamment :
 - le Fonds Social de l'Habitat (FSH), au titre de l'aide au logement, 112,3 millions XPF
 - le fonctionnement de la Maison de l'Habitat, 46,7 millions XPF
 - le fonctionnement de l'Office pour l'Amélioration des Logements (OPAL). 30,9 millions XPF
- les aides aux logements, 37,7 millions XPF
- les frais de gestion relatifs aux aides individuelles à l'habitat. 24,4 millions XPF

4. La santé publique

139,7 millions XPF pour les opérations suivantes :

- les vacations et les charges sociales afférentes, 48,5 millions XPF
- le fonctionnement des centres médico-sociaux, 30,2 millions XPF
- donc 11,0 millions XPF pour les frais d'analyses et 8,6 millions XPF pour l'alimentation,
- la réalisation de diverses prestations relatives à la prévention, 13,3 millions XPF
- les subventions, dont 7,3 millions XPF pour l'Agence Sanitaire de Nouvelle-Calédonie au titre du programme Addictologie, 13,3 millions XPF
- les frais de transport et de destruction des déchets infectieux et la blanchisserie des vêtements des structures de Nouméa et du Grand Nouméa, 12,0 millions XPF
- le fonctionnement du Centre Médical Polyvalent (CMP) dont 9,6 millions XPF pour les frais d'analyse divers, 10,5 millions XPF
- l'éducation sanitaire, 5,4 millions XPF
- le fonctionnement de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), du Centre Médico-Scolaire (CMS) et du Centre de Conseil Familial (CCF). 4,8 millions XPF

5. La mission à la condition féminine

45,8 millions XPF de crédits pour le fonctionnement de la Maison de la Femme, les campagnes d'information et l'organisation de manifestations et d'événementiels.

FONCTION 09 - DEVELOPPEMENT

4,927 milliards XPF répartis sur les programmes suivants :

1. L'emploi

1,418 milliards XPF de dépenses sur les opérations suivantes :

- le Programme Provincial d'Insertion Citoyenne (PPIC), 929,8 millions XPF
- le Programme de Remobilisation après Goro (PREGO), comprenant notamment :
 - les frais d'accompagnement social, 129,0 millions XPF
 - les primes de reclassement rapide, 40,5 millions XPF
 - les frais relatifs au suivi du projet, 34,6 millions XPF
 - les indemnités transitionnelles, 10,8 millions XPF

→ les frais de communication,	7,1 millions XPF
→ les contrats provinciaux d'accès à l'entreprise privée,	4,4 millions XPF
→ l'aide à la mobilité,	1,7 millions XPF
▪ les contrats provinciaux d'aide à l'emploi, dont 29,6 millions XPF sur CD 2006-2010,	86,7 millions XPF
▪ le dispositif de médiateurs provinciaux, dont 32 millions XPF sur CD 2006-2010,	64,7 millions XPF
▪ les contrats provinciaux d'accès à l'entreprise privée,	43,7 millions XPF
▪ les contrats d'emploi en faveur des personnes handicapées, financés sur CD 2006-2010,	17,5 millions XPF
▪ le dispositif de mise en situation de travail des demandeurs d'emploi,	12,8 millions XPF
▪ les frais communs relatifs au secteur de l'emploi,	10,6 millions XPF
▪ les indemnités des stagiaires travaillant dans les services de la collectivité,	8,7 millions XPF
▪ l'aide à la mobilité.	8,6 millions XPF

2. Le tourisme

1,408 milliards XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes avec notamment :	1,296 milliards XPF
→ le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud ,	1,023 milliards XPF
→ l'office du tourisme de Nouméa et de la province Sud,	125,1 millions XPF
→ l'aide aux agences de voyages,	44,5 millions XPF
→ les points I d'information touristique,	32,1 millions XPF
→ l'aide à la production audiovisuelle et cinématographique,	24,0 millions XPF
→ l'aide à l'exploitation pour les transports nautiques touristiques,	19,8 millions XPF
→ le soutien au fonctionnement du caisson hyperbare,	11,0 millions XPF
→ le syndicat des agents du tourisme en Nouvelle-Calédonie.	10,0 millions XPF
▪ les interventions dans le secteur du tourisme notamment avec :	93,1 millions XPF
→ la participation au fonctionnement de l'Aquarium des lagons,	64,0 millions XPF
→ le classement et la labellisation des hôtels, gîtes et campings,	14,3 millions XPF
→ les frais d'études et de recherche.	12,1 millions XPF

3. L'insertion

674,7 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes, comprenant notamment :	238,6 millions XPF
→ la Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ), dont 174,8 millions XPF pour son fonctionnement et 1,2 millions XPF pour des actions spécifiques,	176,0 millions XPF
→ la Régie de quartiers pour les chantiers d'insertion.	39,2 millions XPF
▪ les stages d'insertion, pour les programmes SAFIR, PILOT et SITAC, dont 141,0 millions XPF au titre du CD 2006-2010,	160,8 millions XPF
▪ la réalisation de chantiers de jeunes, dont 98,9 millions XPF sur CD 2006-2010 et 30,0 millions XPF pour des chantiers de jeunes pour le site de Goro,	150,9 millions XPF
▪ la réalisation et la distribution du magazine « Tazar »,	33,6 millions XPF
▪ l'insertion sociale et professionnelle au titre du CA 2006-2010,	30,1 millions XPF
▪ les actions d'insertion ponctuelles sur CD 2006-2010,	21,0 millions XPF

dont 12,6 millions XPF pour l'opération « Les jardins de la solidarité » et 6,6 millions XPF pour le dispositif d'Accompagnement Personnalisé des Publics en Insertion (APPUI),	
▪ les frais communs relatifs aux actions d'insertion, dont 6,5 millions XPF pour le dispositif APPUI, 3,8 millions XPF pour une étude sur l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés,	18,7 millions XPF
▪ les actions de prévention de la délinquance sur CA 2006-2010.	18,3 millions XPF

4. L'agriculture

583,6 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes, comprenant notamment :	402,2 millions XPF
→ la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie pour l'aide aux engrains,	132,0 millions XPF
→ l'Association Interprovinciale des Centres Agricoles (AICA) pour son fonctionnement,	107,8 millions XPF
→ l'Etablissement de Régulation des Prix Agricoles (ERPA),	66,6 millions XPF
→ la participation à l'organisation de courses hippiques,	18,0 millions XPF
→ la participation à l'organisation de foires et expositions,	10,6 millions XPF
→ l'aide à l'élevage de génisses,	9,6 millions XPF
▪ la participation au fonctionnement de l'Institut Agronomique Calédonien (IAC) sur CDI 2006-2010,	75,0 millions XPF
▪ les frais communs relatifs à l'agriculture, dont 44,0 millions XPF pour la chirurgie vétérinaire des animaux de rente et de travail,	50,6 millions XPF
▪ diverses études , dont 6,5 millions XPF pour le suivi d'un réseau d'élevages bovins et 4,4 millions XPF pour une étude sur la demande en horticulture environnementale,	29,6 millions XPF
▪ la protection sociale des exploitants agricoles.	17,5 millions XPF

5. L'expansion générale

539,3 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes, comprenant notamment :	409,7 millions XPF
→ la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris,	90,0 millions XPF
→ la participation aux missions de protection des personnes et de surveillance des bâtiments publics,	90,0 millions XPF
→ le syndicat mixte des grandes fougères,	67,0 millions XPF
→ l'association Nouméa Centre Ville,	43,9 millions XPF
→ l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE),	38,0 millions XPF
→ l'association Industria,	24,5 millions XPF
→ l'Agence de Développement Economique de la Nouvelle- Calédonie (ADECAL),	13,7 millions XPF
▪ les actions de coopération régionale,	43,8 millions XPF
▪ l'édition et la distribution du magazine « Courrier Sud »,	28,8 millions XPF
▪ la participation au programme ZONECO sur CDI 2006-2010 .	12,0 millions XPF

6. La formation

160,1 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ l'organisation de stages de formation,	119,1 millions XPF
▪ les frais communs relatifs à la formation,	24,5 millions XPF

comprenant notamment :

- les frais de séjour et de stage, 8,0 millions XPF
- l'organisation de formations spécifiques, 3,5 millions XPF
- des actions visant l'amélioration de l'accueil et l'animation des gîtes, 3,4 millions XPF

- les subventions, 10,4 millions XPF
dont 8 millions XPF pour la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
pour des formations et des actions de sensibilisation,
- les formations et le centre de ressources au titre du CA 2006-2010. 6,0 millions XPF

7. La pêche et l'aquaculture

61,4 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

- les subventions , 56,4 millions XPF
comprenant notamment :
 - l'IFREMER pour la filière crevette, 28,0 millions XPF
 - l'aide à l'exploitation des pêcheurs professionnels, 20,9 millions XPF
 - les subventions aux personnes de droit privé 7,5 millions XPF
dont 4,5 millions XPF pour le groupement des fermes aquacoles,
- diverses études , 3,5 millions XPF
dont 1,9 millions XPF pour une étude sur les becs de canne,
- diverses prestations, 1,5 millions XPF
dont 961 000 F pour la réalisation d'un classeur de l'aquaculture.

8. Le développement forestier

57,6 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

- la sylviculture, 36,2 millions XPF
pour l'entretien des zones reboisées, des pare-feu et des pistes,
- les subventions , 14,9 millions XPF
dont 7,8 millions XPF à l'ERPA pour la filière bois et 7,1 millions XPF pour l'entretien des zones reboisées en terres coutumières,
- la filière bois, sur CD 2006-2010, 6,4 millions XPF
pour le boisement et l'aménagement des périmètres forestiers.

9. Le fonctionnement des stations provinciales

19,2 millions XPF comprenant :

- la station zootechnique de Port-Laguerre, 11,5 millions XPF
- la station maraîchère et horticole de Saint-Louis, 4,0 millions XPF
- la pépinière de Port-Laguerre. 3,6 millions XPF

10. Les participations financières

5,4 millions XPF pour le paiement de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 13,25 % sur les dividendes et jetons de présence de la SAVEEXPRESS ainsi que sur les dividendes de la Société des Hôtels de Nouméa (SHN).

FONCTION 02 - ENSEIGNEMENT

3,393 milliards XPF répartis sur les programmes suivants :

1. Les allocations d'enseignement

1,192 milliard XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les bourses d'externat,	649,3 millions XPF
▪ les allocations spéciales de rentrée scolaire,	167,1 millions XPF
▪ la gratuité des repas,	134,9 millions XPF
▪ la participation aux frais des cantines,	124,4 millions XPF
▪ les frais de transports,	92,4 millions XPF
▪ la participation à la location des manuels scolaires.	23,6 millions XPF

2. L'enseignement privé

1,083 milliard XPF de crédits en application des conventions relatives aux dotations de fonctionnement établies avec les directions de l'enseignement privé.

Ces crédits se répartissent au profit des bénéficiaires suivants :

▪ Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC),	1,054 milliard XPF
▪ Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE),	22,3 millions XPF
▪ Fédération de l'Enseignement Libre Protestante (FELP) .	6,6 millions XPF

3. La vie scolaire et éducative

389,3 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ la location de matériel informatique pour les écoles primaires dans le cadre de l'opération « Développement de l'Internet » (ODI),	118,3 millions XPF
▪ les actions de soutien scolaire, dont 100 millions XPF sur CD 2006-2010,	101,7 millions XPF
▪ les subventions , comprenant notamment : → le SIVU Transco,	100,4 millions XPF
→ le soutien scolaire,	45,0 millions XPF
→ les projets d'actions éducatives.	31,7 millions XPF
	21,1 millions XPF
▪ les actions éducatives et contre l'échec scolaire sur CA 2006-2010,	23,4 millions XPF
▪ les frais communs, dont 8,2 millions XPF pour les sorties scolaires et 4,9 millions XPF pour les bourses et les prix scolaires,	22,0 millions XPF
▪ les actions d'information et de communication , dont 2 millions XPF pour l'opération Chic la Coccinelle et 1,5 million XPF pour la semaine des parents à l'école,	9,7 millions XPF
▪ la mise en œuvre du contrat de réussite .	5,4 millions XPF

4. L'enseignement supérieur

367,0 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les bourses pour les études hors de la Nouvelle-Calédonie,	240,0 millions XPF
▪ diverses actions, dont 10 millions XPF pour le suivi pédagogique et l'accompagnement des étudiants en métropole et 9,4 millions XPF pour leur couverture sociale,	25,1 millions XPF
▪ les frais de transports,	21,1 millions XPF
▪ les allocations de rentrée,	19,7 millions XPF
▪ les prix d'encouragement à la recherche ,	15,8 millions XPF
▪ les bourses pour les études en Nouvelle-Calédonie,	11,6 millions XPF
▪ les subventions, dont 5,7 millions XPF pour la Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC),	9,2 millions XPF
▪ les aides aux logements .	7,8 millions XPF

5. Les collèges publics

263,8 millions XPF pour la participation aux charges de fonctionnement des collèges publics.

6. Les internats

97,6 millions XPF dont 53,7 millions XPF pour l'alimentation, 40,9 millions XPF pour le fonctionnement et 3,0 millions XPF pour l'utilisation de la piscine du SIVU Côte Ouest par les élèves.

FONCTIONS 06 & 08 – RESEAUX, INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

1,208 milliard XPF répartis sur les programmes suivants :

1. Les transports publics terrestres

679,7 millions XPF de crédits principalement sur les postes suivants :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ le fonctionnement du réseau de transports publics suburbains ,
dont 628,6 millions XPF pour la compensation du déficit d'exploitation
du réseau CARSUD, | 653,7 millions XPF |
| ▪ les subventions ,
dont 10 millions XPF pour l'indemnisation des transporteurs
urbains pour les lignes utilisées par CARSUD et 5,3 millions XPF pour les
transporteurs de l'intérieur, | 15,3 millions XPF |
| ▪ la gestion de la gare routière de Montravel. | 10,7 millions XPF |

2. Le réseau routier

368,9 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ l'entretien du réseau routier provincial, | 350,6 millions XPF |
| ▪ la réparation de la voirie suite aux accidents. | 18,3 millions XPF |

3. L'entretien des cours d'eau pour le compte de la Nouvelle-Calédonie

90,4 millions XPF dont 80,9 millions XPF de travaux et 9,4 millions XPF de subventions aux communes de Dumbéa et Païta.

4. Les infrastructures aériennes

43,9 millions XPF pour le fonctionnement des aérodromes provinciaux suivants :

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| ▪ l'aérodrome de l'Ile des Pins, | 40,3 millions XPF |
| ▪ l'aérodrome de Poé, | 2,7 millions XPF |
| ▪ l'aérodrome de Ouatom. | 845 413 XPF |

5. Les infrastructures portuaires

25,9 millions XPF pour l'entretien des wharfs.

FONCTION 03 – CULTURE, JEUNESSE ET SPORT

1,146 milliard XPF répartis sur les programmes suivants :

1. L'accès à la culture

366,8 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ les subventions aux associations et organismes, | 242,8 millions XPF |
|---|--------------------|

comprenant notamment :	
→ le conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie (CMNC),	70,1 millions XPF
→ les aides à la production audiovisuelle et cinématographique,	58,2 millions XPF
→ l'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK),	45,0 millions XPF
→ les associations Culture et Loisirs et EDIPOP pour le fonctionnement des radios,	20,0 millions XPF
→ l'Ecole de cirque .	6,4 millions XPF
▪ l'organisation de manifestations culturelles	29,2 millions XPF
dont 20,7 millions XPF pour le programme d'illumination des façades des bâtiments et 5,8 millions XPF pour l'achat de tickets de spectacles en faveur de publics défavorisés,	
▪ les actions de formation et d'éducation artistique dans les communes de l'intérieur, financées sur CD 2006-2010,	19,0 millions XPF
▪ les opérations audiovisuelles,	18,5 millions XPF
▪ les actions en faveur des publics spécifiques,	15,1 millions XPF
▪ les actions de prévention et d'intégration par la pratique culturelle au titre du CA 2006-2010,	10,1 millions XPF
▪ les formations artistiques.	9,8 millions XPF

2. Les sports

279,4 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes, comportant notamment :	211,8 millions XPF
→ le soutien aux associations et clubs sportifs,	85,9 millions XPF
→ l'aide exceptionnelle aux associations,	35,8 millions XPF
→ l'aide à l'organisation de grandes manifestations sportives,	29,0 millions XPF
→ l'aide exceptionnelle aux sportifs,	11,3 millions XPF
→ la participation au fonctionnement de l'association « Nouvelle-Calédonie 2011 »,	10,0 millions XPF
→ la participation au fonctionnement de la maison des sports,	10,0 millions XPF
▪ les actions de prévention et d'intégration par la pratique sportive et éducative au titre du CA 2006-2010,	20,1 millions XPF
▪ les diverses actions en faveur de la pratique du sport, dont 3,3 millions XPF pour les frais de transports et 2,0 millions XPF pour la rémunération des animateurs sportifs,	16,4 millions XPF
▪ les diverses actions d'information et de communication,	11,9 millions XPF
▪ le fonctionnement du centre des activités nautiques (CAN).	9,5 millions XPF

3. La jeunesse

218,6 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes, comportant notamment :	151,4 millions XPF
→ l'aide aux associations pour l'organisation de centres de vacances et de loisirs et d'actions de formation,	60,1 millions XPF
→ l'aide aux vacances en faveur des enfants défavorisés,	52,7 millions XPF
→ le fonctionnement des organismes conventionnés tels que la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), l'association des villages de Magenta et le challenge Michelet,	23,7 millions XPF
▪ le fonctionnement du centre d'accueil permanent de Poé, dont 19,7 millions XPF pour le gardiennage, la restauration et l'entretien des espaces verts et 14,0 millions XPF pour l'alimentation,	46,3 millions XPF
▪ les diverses actions en faveur de la jeunesse, dont 4,5 millions XPF pour l'opération « sac à dos » et 3,3 millions XPF	11,2 millions XPF

pour l'organisation de la journée de la jeunesse,	
▪ les diverses actions d'information et de communication, dont 3,8 millions XPF pour le guide Eté Loisirs 2010,	6,3 millions XPF
▪ l'organisation de l'opération Carrefour vacances.	3,3 millions XPF

4. La création artistique et culturelle

157,7 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes œuvrant dans le domaine artistique et culturel, comprenant notamment :	117,1 millions XPF
→ la bibliothèque Bernheim,	45,2 millions XPF
→ le théâtre de l'île ,	18,6 millions XPF
→ l'aide à la création de compagnies professionnelles de théâtre,	11,8 millions XPF
→ le soutien aux associations pour la promotion des livres et de la lecture.	11,6 millions XPF
▪ le soutien à la création et à la diffusion audiovisuelle,	18,6 millions XPF
▪ le soutien à la création et à la diffusion de la musique,	11,0 millions XPF
▪ le soutien à la création et à la diffusion du livre et de la lecture,	4,5 millions XPF
▪ le soutien au développement audiovisuel sur CD 2006-2010.	4,0 millions XPF

5. Le patrimoine

124,4 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine, comprenant notamment :	65,3 millions XPF
→ l'association Marguerite,	25,0 millions XPF
→ le musée de l'histoire maritime,	12,0 millions XPF
→ l'académie des langues kanak,	8,5 millions XPF
→ la Nouvelle-Calédonie pour l'archéologie ,	8,0 millions XPF
→ le mois du patrimoine,	3,2 millions XPF
▪ la toponymie kanak, sur CD 2006-2010,	17,7 millions XPF
▪ l'inventaire du patrimoine bâti et kanak, sur CD 2006-2010,	14,8 millions XPF
▪ le musée de la seconde guerre mondiale , dont 8,3 millions XPF pour la réalisation d'un documentaire et 5,0 millions XPF pour les archives orales,	14,3 millions XPF
▪ les diverses actions d'information et de communication, dont 3,5 millions XPF pour le mois du patrimoine.	4,5 millions XPF

FONCTION 07 – AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

510,6 millions XPF répartis sur les programmes suivants :

1. L'environnement

491,0 millions XPF de dépenses principalement sur les postes suivants :

▪ les subventions aux associations et organismes , comprenant notamment :	71,4 millions XPF
→ le SIVM Sud,	14,3 millions XPF
→ la fédération de la chasse et de la faune sauvage,	13,2 millions XPF
→ le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE),	10,7 millions XPF

→ l'association SCAL'AIR,	5,7 millions XPF
→ le SIVU pour le traitement des déchets ménagers,	5,0 millions XPF
▪ les frais relatifs à l'entretien et à la surveillance des aires marines protégées, avec notamment :	48,7 millions XPF
→ le carburant des unités de surveillance,	9,3 millions XPF
→ l'entretien des balises et des corps morts ,	6,2 millions XPF
→ l'entretien de matériels et de transport,	6,0 millions XPF
→ des études sur le suivi des biens en zone côtière ouest et dans le grand lagon sud,	5,0 millions XPF
→ l'entretien des îlots,	4,0 millions XPF
▪ la gestion des déchets, comprenant notamment :	45,3 millions XPF
→ une mission d'assistance à la structuration des filières de gestion des déchets,	23,9 millions XPF
→ la mise à disposition et le suivi de composteurs auprès des particuliers,	10,2 millions XPF
→ la collecte et le traitement des véhicules hors d'usage.	7,5 millions XPF
▪ la lutte contre les incendies,	37,9 millions XPF
▪ les campagnes d'information relatives à l'environnement, dont 10,6 millions XPF pour l'édition des guides des lagons 2009 et 2010 et 6,4 millions XPF pour la publication du code de l'environnement,	36,2 millions XPF
le fonctionnement et l'entretien du parc provincial de la rivière bleue,	35,8 millions XPF
le fonctionnement et l'entretien du parc zoologique et forestier,	32,3 millions XPF
▪ des actions d'information et de sensibilisation à l'environnement,	29,9 millions XPF
le fonctionnement et l'entretien des sites terrestres,	28,9 millions XPF
▪ le suivi du projet industriel et minier du Grand Sud, dont 24,9 millions pour le fonctionnement de l'Observatoire de l'Environnement,	26,7 millions XPF
▪ l'entretien des aires terrestres aménagées,	22,8 millions XPF
▪ la conservation de la forêt sèche sur CDI 2006-2010,	13,9 millions XPF
▪ le suivi des installations classées, principalement pour la rémunération de la DIMENC,	11,0 millions XPF
▪ les frais de gestion et de fonctionnement du domaine de Déva,	10,5 millions XPF
▪ la préservation des espèces emblématiques,	9,2 millions XPF
▪ les frais d'enquêtes des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).	5,2 millions XPF

2. L'urbanisme

19,6 millions XPF comprenant :

- la mission intercommunale au titre du CA 2006-2010 ,
- les subventions,
- la planification urbaine au titre du CA 2006-2010,

FONCTION 00 – SERVICES GENERAUX

84,3 millions XPF répartis sur les programmes suivants :

1. Les institutions

68,9 millions XPF de dépenses en baisse de 10% par rapport à 2008 dont 36,1 millions XPF pour diverses interventions, 23,9 millions XPF pour le domaine des relations publiques (-25%) et 8,9 millions XPF au titre des subventions (-32%).

2. L'administration

15,4 millions XPF comprenant :

- | | |
|---|-------------------|
| ▪ la subvention à l'amicale du personnel de la province Sud, | 10,0 millions XPF |
| ▪ l'entretien des terrains provinciaux non bâties, | 3,1 millions XPF |
| ▪ le domaine public maritime pour l'entretien et les frais de commissaires enquêteurs et d'huissiers. | 2,3 millions XPF |

Section 3 – LA CHARGE FINANCIERE D'EMPRUNT

A. LES INTERETS DES EMPRUNTS

Les remboursements des intérêts pour l'exercice 2009 s'élèvent à **297 millions XPF** contre 313 millions XPF en 2008, soit une baisse de 5%.

60% de cette enveloppe soit 175 millions XPF concernent les intérêts de la dette à taux fixe, le solde soit 40% concernent les emprunts à taux indexés ou structurés.

B. LA LIGNE DE TRESORERIE

Sur 2009, l'ouverture de crédit de trésorerie de 3,5 milliards XPF souscrite auprès de DEXIA-CLF pour la période 2008-2009 n'a pas été mobilisée.

Seul le paiement de la première commission trimestrielle d'engagement à hauteur de **1,75 millions XPF** a été constaté en 2009 au titre du nouveau contrat de trésorerie contracté auprès de la BRED-BCI pour la période 2009-2010.

Section 4 – L'AUTOFINANCEMENT

La contrepartie de l'autofinancement constaté en recettes sur la section d'investissement se caractérise par une dépense sur la section de fonctionnement.

Pour 2009, l'autofinancement s'élève à **5,053 milliards XPF** composés :

- de la dotation aux amortissements des subventions d'équipements versées et des frais d'études et de recherche en faveur de tiers pour **3,523 milliards XPF**,
- du prélèvement opéré sur l'excédent de la section de fonctionnement pour **1,539 milliard XPF**,
- de la différence entre les recettes et les dépenses liées à la comptabilisation des reclassements d'investissement pour **- 9,4 millions XPF**.

TITRE II – LES BALANCES 2009 PAR NATURE ET FONCTION

A - LES BALANCES PAR NATURE

RECETTES

Section d'investissement

Grp art	Libellé du groupe d'articles	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.
06	RESULTAT REPORTE	4 288 869 365	0	0%
10	DOTATIONS	998 984 763	547 595 838	55%
11	RESERVES	1 539 555 580	1 539 555 580	100%
13	FRAIS EXTRAORDINAIRES	3 775 471 476	3 602 560 467	95%
14	PARTICIPATIONS ET RECETTES AFFECTEES A L'INVESTISSEMENT	6 856 802 316	4 428 810 216	65%
16	EMPRUNTS ET DETTES A LONG OU MOYEN TERME	2 347 054 044	347 054 044	15%
21	IMMOBILISATIONS	1 072 811 228	1 051 587 851	98%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	439 839 541	170 008 146	39%
25	PRETS, AVANCES, CREANCES A LONG OU MOYEN TERME	510 298 319	603 941 827	118%
32	DENREES ET FOURNITURES	154 500 000	0	0%
Total		21 984 186 632	12 291 113 969	56%

Section de fonctionnement

Grp art	Libellé du groupe d'articles	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.
70	PRODUITS D'EXPLOITATION	183 040 000	185 443 491	101%
71	PRODUITS DOMANIAUX	548 411 313	588 208 793	107%
72	PRODUITS FINANCIERS	281 440 685	281 836 764	100%
73	REMBOURSEMENTS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	2 137 553 781	1 624 864 994	76%
74	DOTATIONS RECUES	33 367 347 193	33 367 347 193	100%
75	IMPOTS INDIRECTS	1 404 000 000	1 127 829 000	80%
76	IMPOTS DIRECTS AUTRES QUE CONTRIBUTIONS DIRECTES	180 000 000	221 440 801	123%
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	2 209 000 000	2 261 141 387	102%
78	TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHARGES	15 000 000	0	0%
79	PRODUITS EXCEPTIONNELS	329 467 219	336 331 964	102%
82	RESULTATS ANTERIEURS	11 872 877 803	18 658 828	0%
Total		52 528 137 994	40 013 103 215	76%

74 512 324 626	52 304 217 184	70%
-----------------------	-----------------------	------------

DEPENSES

Section d'investissement

Grp art	Libellé du groupe d'articles	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.
06	RESULTAT REPORTE	6 889 040 206	0	0%
13	FRAIS EXTRAORDINAIRES	6 868 185 982	6 251 734 115	91%
14	PARTICIPATIONS ET RECETTES AFFECTEES A L'INVESTISSEMENT	64 173 649	64 173 649	100%
16	EMPRUNTS ET DETTES A LONG OU MOYEN TERME	714 004 144	612 651 129	86%
18	DETTES A LONG OU MOYEN TERME (SANS RECEPTION DE FONDS)	187 818 924	187 818 924	100%
21	IMMOBILISATIONS	1 109 502 056	815 643 549	74%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 682 463 065	3 933 027 780	84%
25	PRETS, AVANCES, CREANCES A LONG OU MOYEN TERME	1 103 743 245	1 029 175 851	93%
26	TITRES ET VALEURS	171 040 856	171 040 856	100%
29	DEPENSES IMPREVUES	15 000 000	0	0%
32	DENREES ET FOURNITURES	179 214 505	158 012 476	88%
Total		21 984 186 632	13 223 278 329	60%

Section de fonctionnement

Grp art	Libellé du groupe d'articles	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.
60	DENREES ET FOURNITURES CONSOMMEES	498 411 765	317 080 700	64%
61	FRAIS DE PERSONNEL	18 648 786 424	18 375 404 565	99%
62	IMPOTS ET TAXES	5 726 000	5 434 986	95%
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	3 152 110 025	2 676 833 246	85%
64	PARTICIPATIONS ET PRESTATIONS AU BENEFICE DE TIERS	9 329 236 744	8 897 559 823	95%
65	ALLOCATIONS, SUBVENTIONS	8 037 953 057	7 413 440 452	92%
66	FRAIS DE GESTION GENERALE ET DE TRANSPORTS	4 921 547 276	1 454 925 797	30%
67	FRAIS FINANCIERS	445 964 251	303 237 039	68%
68	DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT ET DE PROVISIONS	3 700 000 000	3 522 915 393	95%
69	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 462 418	5 763 075	50%
82	RESULTATS ANTERIEURS	2 237 384 454	711 858 582	32%
83	PRELEVEMENTS SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 539 555 580	1 539 555 580	100%
Total		52 528 137 994	45 224 009 238	86%
		74 512 324 626	58 447 287 567	78%

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-932 164 360
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-5 210 906 023
RESULTAT GLOBAL	-6 143 070 383

B - LES BALANCES PAR FONCTION

RECETTES

Section	Grp chap	Libellé du groupe de chapitres	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.
INV	90	PROGRAMMES DE LA COLLECTIVITE	3 125 295 014	2 644 345 621	85%
	91	PROGRAMMES AU BENEFICE DE TIERS	4 898 773 729	2 293 977 322	47%
	92	OPERATIONS HORS PROGRAMMES	13 960 117 889	7 352 791 026	53%
Total INV			21 984 186 632	12 291 113 969	56%
FONC	93	SERVICES INDIRECTS	484 710 823	454 548 172	94%
	94	SERVICES ADMINISTRATIFS	250 233 358	214 760 924	86%
	95	SERVICES SOCIAUX	1 236 709 704	1 024 522 004	83%
	96	SERVICES ECONOMIQUES	1 180 791 894	987 006 984	84%
	97	SERVICE FISCAL	49 375 692 215	37 332 265 131	76%
Total FONC			52 528 137 994	40 013 103 215	76%
Total			74 512 324 626	52 304 217 184	70%

DEPENSES

Section	Grp chap	Libellé du groupe de chapitres	Budget 2009	CA 2009	Tx de réal.
INV	90	PROGRAMMES DE LA COLLECTIVITE	5 766 224 743	4 720 201 979	82%
	91	PROGRAMMES AU BENEFICE DE TIERS	7 506 522 105	6 818 231 816	91%
	92	OPERATIONS HORS PROGRAMMES	8 711 439 784	1 684 844 534	19%
Total INV			21 984 186 632	13 223 278 329	60%
FONC	93	SERVICES INDIRECTS	20 581 425 022	20 114 345 273	98%
	94	SERVICES ADMINISTRATIFS	4 910 346 919	4 612 504 843	94%
	95	SERVICES SOCIAUX	8 582 120 698	8 075 376 933	94%

96	SERVICES ECONOMIQUES	7 602 245 567	6 544 700 178	86%
97	SERVICE FISCAL	10 851 999 788	5 877 082 011	54%
Total FONC		52 528 137 994	45 224 009 238	86%
Total		74 512 324 626	58 447 287 567	78%

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-932 164 360
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-5 210 906 023
RESULTAT GLOBAL	-6 143 070 383

TITRE III – LA RETROSPECTIVE BUDGETAIRE 2005-2009

A - L'EVOLUTION DES RESSOURCES

Fin 2009, la collectivité affiche 44,7 milliards XPF de ressources sans appel à la ressource externe.

Trois périodes sont constatées :

⇒ 2005-2007 : les ressources progressent de 7,2 milliards XPF soit + 20%.

Les dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie représentent plus de la moitié de cette progression avec 3,7 milliards XPF. La fiscalité, les dotations sur opérations contractualisées et les mobilisations d'emprunt contribuent également à cette croissance.

⇒ 2008 : sur une seule année, les ressources augmentent de plus de 13,7 milliards XPF soit + 32%.

Plus de 12,4 milliards XPF proviennent des dotations légales de la Nouvelle-Calédonie soit 91%.

⇒ 2009 : les recettes diminuent sur cet exercice de plus de 12,4 milliards XPF soit -22%.

Les dotations légales de la Nouvelle-Calédonie, avec une baisse de 9,3 milliards XPF, représentent 75% de la baisse de ressources.

La forte fluctuation des dotations légales de la Nouvelle-Calédonie sur la dernière période est due à la baisse des recettes fiscales issues du secteur des matières premières, notamment celui du nickel.

Ce secteur a été durement affecté par la crise économique et financière mondiale qui s'est étendue et accentuée à partir du milieu de l'année 2008.

Le secteur des matières premières et notamment celui du nickel a été durement affecté par la crise économique et financière mondiale. Le cours annuel moyen du nickel au LME (London Metal Exchange) s'est fortement déprécié au cours de l'année du fait de la baisse rapide de la demande mondiale pour ce métal.

En complément de ce contexte international difficile, les productions locales de minerai et de métal ont, de plus, supporté des intempéries en début d'année 2008 et la réfection d'un des fours de l'usine de Doniambo.

En conséquence, les exportations en valeur de ces produits ont connu des baisses respectives de 63% et 34% entre 2007 et 2008.

Ces trois phases montrent que la collectivité reste fortement dépendante des recettes fiscales et donc des dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie. Complétées des dotations légales Etat, ces recettes représentent 80% des ressources en moyenne.

Dans le contexte économique actuel, les dotations légales évolueront très faiblement sur les années à venir. Cette tendance nécessitera impérativement une politique de rigueur sur les dépenses provinciales.

L'évolution des principaux postes sur cinq ans se présente comme suit :

Cl - Libellé	Ir0	Données						
		CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen	Var. moyenne
DOTATIONS LEGALES NC		22 387 485 256	26 546 475 047	26 070 297 771	38 521 507 292	29 232 025 200	28 551 558 113	10%
DOTATIONS LEGALES ETAT		6 208 834 516	6 377 278 925	6 539 939 425	6 674 656 061	6 800 358 078	6 520 213 401	2%
FISCALITE		2 445 688 510	2 261 683 625	3 915 778 982	3 842 049 508	3 610 411 188	3 215 122 363	14%
DOTATIONS - OPC		894 865 425	1 041 241 946	2 083 928 470	2 887 904 997	2 180 208 229	1 817 629 813	33%
RECETTES DES SCES		970 160 141	846 747 964	1 116 635 165	1 536 077 628	1 236 005 095	1 141 125 199	9%
EMPRUNTS		1 194 988 067	300 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0	1 098 997 613	98%
DOTATIONS NC		907 266 106	665 811 731	828 910 324	877 002 954	577 712 153	771 340 654	-8%
MVTS FINANCIERS		1 007 659 506	401 167 797	523 863 833	539 364 671	440 889 339	582 589 029	-11%
RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.		239 932 860	293 927 748	204 996 489	285 002 172	622 463 407	329 264 535	37%
DOTATIONS COMMUNES		22 648 818	5 773 355	146 489 641	34 702 144	58 167 316	53 556 255	589%
DOTATIONS ETAT		20 506 283	39 952 932	53 700 738	23 837 680	18 631 221	31 325 771	13%
Total général		36 300 035 488	38 780 061 070	43 484 540 838	57 222 105 107	44 776 871 226	44 112 722 746	7%

CHAPITRE 1 – L'INVESTISSEMENT

En incluant le remboursement en capital de la dette (emprunts nets), le financement des investissements directs se présente comme suit :

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	moyenne
En montant (XPF)	8 149 571 883	10 331 333 102	9 258 907 979	10 049 523 539	10 836 162 004	9 725 099 701
Recettes d'invest directes	4 014 067 125	3 984 728 293	4 735 591 897	6 508 395 530	5 463 574 504	4 941 271 470
Emprunts nets	-269 951 637	-16 815 687	1 567 324 056	1 486 153 286	-612 651 129	430 811 778
Autofinancement	2 579 930 780	3 984 645 978	3 047 073 288	4 784 543 177	5 053 074 269	3 889 853 498
Besoin de financement	1 825 525 615	2 378 774 518	-91 081 262	-2 729 568 454	932 164 360	463 162 955
En proportion (%)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Recettes d'invest directes	49%	39%	51%	65%	50%	51%
Emprunts nets	-3%	0%	17%	15%	-6%	5%
Autofinancement	32%	39%	33%	48%	47%	39%
Besoin de financement	22%	23%	-1%	-27%	9%	5%

Sur 2005-2009, 9,7 milliards XPF en moyenne sont consacrés au financement de l'investissement dont 4,9 milliards XPF au titre des recettes directes d'investissement et 3,9 milliards XPF au titre de l'autofinancement représentant respectivement 51% et 39% des ressources d'investissement.

Fin 2009, 10,8 milliards XPF sont affectés au financement de l'investissement dont 5 milliards XPF au titre de l'autofinancement et sans recours à l'emprunt.

SECTION 1 - LES RECETTES DIRECTES D'INVESTISSEMENT

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen
DOTATIONS LEGALES	2 195 894 143	2 455 148 054	2 455 322 777	3 177 041 603	2 665 036 085	2 589 688 532
OPC	793 386 109	806 874 169	1 641 280 452	2 704 207 048	1 913 656 398	1 571 880 835
RECETTES SCES	174 367 764	241 031 740	100 556 900	515 761 533	677 655 249	341 874 637
MVTS FINANCIERS	766 192 291	217 534 904	186 177 268	105 385 346	159 761 179	287 010 198
AUTRES RECETTES	84 226 818	264 139 426	352 254 500	6 000 000	47 465 593	150 817 267
	4 014 067 125	3 984 728 293	4 735 591 897	6 508 395 530	5 463 574 504	4 941 271 470

A. LES DOTATIONS LEGALES

Elles représentent en moyenne 52% des recettes d'investissement directs. En cinq ans, il convient de constater que :

⇒ La tendance future de la DGE NC reste difficile à appréhender.
En effet, son évolution rétrospective est très irrégulière (05-06 :+19%, 06-07 :-2%, 07-08 :+48%, 08-09 : -24%) ;

⇒ la DGE Etat en faveur de l'équipement et la construction des collèges publics affiche une progression moyenne de 2% par an soit +21 millions XPF par an.

En 2008, la conjoncture économique et financière a entraîné :

- ↳ Une baisse des DG NC de 24% entre 2008 et 2009 soit une perte de ressource de -524 millions XPF ;
- ↳ Une évolution des DG ETAT uniquement de 1% entre 2008 et 2009 contre 2% en moyenne les années précédentes. Cette faible progression a aggravé le préfinancement effectué par la collectivité au titre du programme des collèges publics, qui, s'élève désormais à 5,1 milliards XPF au 31 décembre 2009.

Dans ce cadre, la tendance des DGE sur les années à venir sont à apprécier avec beaucoup de prudence.

B. LES PARTICIPATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Les participations Etat sur OPC passent de 800 millions XPF en 2005 à 1,9 milliard XPF fin 2009 (+1,1 milliard XPF).

Sur 2008 et 2009, des rattrapages importants sont effectués par l'Etat portant les versements à une moyenne de 2,3 milliards XPF sur les deux derniers exercices.

La participation annuelle de l'Etat s'élève en moyenne à 1,5 milliard XPF au titre des opérations contractualisées.

C. LES RECETTES DES SERVICES

Sur 2005-2009, ce poste passe de 140 millions XPF à 308 millions XPF soit une hausse de +167 millions XPF. Il comprend pour le principal la gestion foncière.

Il convient cependant d'apprecier cette croissance avec prudence compte tenu de la disponibilité actuelle des terrains susceptibles d'être cédés en zone industrielle et artisanale.

Ce poste affiche une progression moyenne de 42 millions XPF par an. Cependant, cette progression est dépendante des terrains disponibles à la vente dans les ZIZA.

SECTION 2 - L'AUTOFINANCEMENT

Avec une moyenne annuelle de 3,9 milliards XPF d'autofinancement, ce poste représente 40% des sources de financement de la section d'investissement.

En cinq ans, l'autofinancement progresse de 96% (+2,5 milliards XPF) en passant de 2,6 milliards XPF à 5 milliards XPF

Fin 2009, l'autofinancement s'élève à 5 milliards XPF et contribue à financer 47% des investissements directs de l'exercice (10,8 milliards XPF) contre 32% en 2005.

L'effort d'équipement (Dépenses d'équipement/Rec. réelles de fonctionnement) passe de 26,2% en 2005 à 27,5% en 2009 avec une pointe à 30% en 2006.

SECTION 3 - LES RESSOURCES EXTERNALES

En cinq ans, l'appel à la ressource externe s'est élevé en moyenne à 1,1 milliard XPF par an.

A dette inchangée, les annuités à venir resteront au dessus des 800 millions XPF par an jusqu'en 2017.

Après les remboursements anticipés effectués en 2005 pour environ 1,2 milliard XPF, les mobilisations sont soutenues en 2007 et 2008 et l'appel à la ressource externe atteint 2 milliards XPF par an.

Au compte administratif 2009, aucun appel à l'emprunt n'a été fait. Cependant, 2 milliards XPF d'emprunt ont été souscrits et seront mobilisés dès le début de l'exercice 2010.

Par ailleurs, au niveau des risques hors bilan, il convient de préciser que l'encours de la dette garantie par la collectivité s'élève à 5,336 milliards XPF au 31 décembre 2009 dont 89% est rattaché au projet d'aménagement des ZAC de Dumbéa sur Mer et Panda.

CHAPITRE 2 – LE FONCTIONNEMENT

Fin 2009, sur 39,3 milliards XPF de recettes, 5 milliards XPF sont affectés à l'autofinancement (13%). La structure du financement de la section de fonctionnement se présente comme suit :

LE FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT

Compte administratif 2009						
Fonds de roulement	12%	5 210 906 023	0%	provision	0%	0
			97%	autofinancement	12%	5 053 074 269
			3%	dépenses nouvelles	0%	157 831 754
ressources nouvelles	88%	39 313 296 722	100%		88%	39 313 296 722
	100%	44 524 202 745			100%	44 524 202 745

Deux périodes sont à noter :

- ⇒ 2005-2008 : les recettes de fonctionnement affichent une croissance moyenne de 17% par an soit 5,8 milliards XPF par an ;
- ⇒ à partir de 2009 : ces ressources présentent une forte baisse de -19% soit une perte de ressources de 9,4 milliards XPF.

En moyenne, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 38,1 milliards XPF dont 3,9 milliards XPF sont consacrés à l'autofinancement.

SECTION 1 - LES RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	moyenne
DOTATIONS LEGALES	26 400 425 629	30 468 605 918	30 154 914 419	42 019 121 750	33 367 347 193	32 482 082 982
FISCALITE	2 445 688 510	2 261 683 625	3 915 778 982	3 842 049 508	3 610 411 188	3 215 122 363
AUTRES POSTES	2 244 866 157	1 765 043 234	2 678 255 540	2 852 538 319	2 335 538 341	2 375 248 318
	31 090 980 296	34 495 332 777	36 748 948 941	48 713 709 577	39 313 296 722	38 072 453 663

A. LES DOTATIONS LEGALES

Elles représentent en moyenne 85% des recettes de fonctionnement. Entre 2005 et 2009, il convient de constater que :

⇒

de la DGF NC est difficile à appréhender.

En effet sur 2005-2009, son évolution est très irrégulière (05-06 :+19%, 06-07 :-2%, 07-08 :+48%,

La tendance future

08-09 : -24% ;

⇒ **la DGF Etat affiche une hausse moyenne de 2% par an soit +127 millions XPF par an.**

En cinq ans, la croissance de la **DGF NC** est de 31% en précisant qu'il apparaît deux phases :

- ↳ Entre 2005 et 2008 : la dotation NC présente une croissance de 72% soit 15,2 milliards XPF de ressources supplémentaires ;
- ↳ Entre 2008 et 2009 : la rupture est très franche avec une baisse de -24% soit 8,7 milliards XPF de ressources en moins d'une année sur l'autre.

En 2008-2009, la baisse des recettes fiscales issues du secteur du nickel a entraîné la baisse des DGF NC.

Cette baisse a été accompagnée par un remboursement partiel des dotations légales NC trop-perçues au titre de l'exercice 2008 soit 347 millions XPF échelonné sur trois ans.

Le premier versement interviendra en début d'exercice 2010.

Dans ce cadre, la tendance des DGF NC sur les années à venir sont à apprécier avec beaucoup de prudence compte tenu de la conjoncture économique actuelle.

Quant à la DGF Etat, elle augmente de 10% en cinq ans, soit un taux de croissance annuel moyen de 2% soit +127 millions XPF par an.

Fin 2009, la DGF NC avec 27,5 milliards XPF représentent près de 70% des ressources de l'exercice et la DGF Etat, 15%. Elle constitue le second poste de ressources du budget de la collectivité.

B. LA FISCALITE

Les recettes fiscales représentent 8% des ressources en moyenne soit le troisième poste.

Sur la période 2005-2006, ces ressources s'élèvent en moyenne à 2,3 milliards XPF.

A partir de 2007, le relèvement des centimes additionnels sur les droits d'enregistrement contribue à faire évoluer les réalisations annuelles à plus de 3,7 milliards XPF.

En cinq ans, ces recettes progressent de 48% avec un recouvrement annuel moyen de 3,2 milliards XPF.

Cependant, l'analyse des recettes fiscales par année d'origine, fait plutôt apparaître un recouvrement annuel moyen de 3,1 milliards XPF par an sur la période 2005-2009.

Recouvrements par année d'origine	Moyenne 05-09
Contribution téléphonique	99 812
Patentes	606 579 365
Droit d'enregistrement	1 004 391 014
Contribution foncière	78 897 148
Licence débits de boissons	51 964 673
Centimes additionnels	1 620 596 176
Communication téléphonique	1 275 594 837
Nuitées	185 372 655
Taxes	1 460 967 492
Total général	3 081 563 669

En 2010, l'assemblée de la province Sud a relevé les plafonds relatifs à la contribution des patentes de 15 à 30 centimes et ceux relatifs à la contribution foncière de 10 à 30 centimes.

C. LES RECETTES DES SERVICES, SUR OPERATIONS SPECIFIQUES ET FINANCIERES

Entre 2005 et 2009, ce poste affiche une augmentation de 4% soit +91 millions XPF.

Ces postes représentent en moyenne 6% des ressources provinciales de fonctionnement soit 2,4 milliards XPF.

Fin 2009, ces postes affichent 2,33 milliards XPF de recettes soit 6% des ressources de l'exercice.

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA moyen
CAFAT - LIQUIDATIONS DEPENSES DE SANTE	452 286 568	376 196 822	490 362 059	623 632 099	450 965 140	478 688 538
IMMEUBLES - ADMINISTRATION	108 818 443	149 410 473	116 150 090	135 079 412	122 420 548	126 375 793
CAFAT CMS	59 897 550	26 329 753	130 083 868	100 666 647	16 086 171	66 612 798
DOMAINE PUBLIC MARITIME	39 221 779	36 940 219	35 163 454	36 529 053	104 280 717	50 427 044
autres	169 529 003	146 703 072	278 362 431	166 289 016	234 001 819	198 977 068
RECETTES DES SERVICES	829 753 343	735 580 339	1 050 121 902	1 062 196 227	927 754 395	921 081 241
STAGES ET CHANTIERS DE JEUNES	25 500 000	36 385 955	197 500 000	98 750 000	48 750 000	81 377 191
SOUTIEN SCOLAIRE	0	0	92 612 783	0	71 512 564	32 825 069
autres	75 979 316	197 981 822	152 535 235	84 947 949	146 289 267	131 546 718
DOTATIONS OPC	101 479 316	234 367 777	442 648 018	183 697 949	266 551 831	245 748 978
STCPI	183 244 026	155 185 986	299 851 723	394 554 748	240 563 773	254 680 051
SHN	47 512 080	22 226 295	31 614 730	33 204 465	34 344 275	33 780 369
SAVEXPRESS	10 711 109	6 220 112	6 220 112	6 220 112	6 220 112	7 118 311
autres	0	500	0	0	0	100
MOUVEMENTS FINANCIERS	241 467 215	183 632 893	337 686 565	433 979 325	281 128 160	295 578 832
PLACEMENTS SOCIAUX - MEDICO-SOCIAL	233 696 240	273 202 903	146 398 053	624 709 760	377 012 815	331 003 954
PROGRAMME CALEDONIEN	164 019 444	106 996 715	139 413 378	100 000 000	93 000 000	120 685 907
DOTATION EXCEPTIONNELLE - NC	400 000 000	0	0	0	0	80 000 000
PPIC	0	0	189 182 305	105 731 062	0	58 982 673
GESTION DES DECHETS	0	29 730 000	18 900 000	0	63 710 000	22 468 000
DEPREDIATION DE VOLRIF	25 282 300	6 596 015	46 527 239	24 766 007	0	20 634 312
autres	13 658 500	9 341 500	64 200 000	15 796 125	17 111 000	24 021 425
DOTATIONS NC	836 656 484	425 867 133	604 620 975	871 002 954	550 833 815	657 796 272
RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	205 971 894	164 063 633	170 952 852	243 122 040	253 058 858	207 433 855
DOTATIONS COMMUNES	13 271 354	600 238	32 969 469	34 702 144	37 580 061	23 824 653
DOTATIONS ETAT	16 266 551	20 931 221	39 255 759	23 837 680	18 631 221	23 784 486
TOTAL	2 244 866 157	1 765 043 234	2 678 255 540	2 852 538 319	2 335 538 341	2 375 248 318

B - LES EMPLOIS

La structure des dépenses se présente comme suit par section et grands postes :

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen	Var. moyenne
INV DIRECTS	8 149,57	10 331,33	9 258,91	10 049,52	10 836,16	9 725,10	8%
EMPRUNTS	1 660,12	542,14	715,76	882,80	913,21	942,81	-2%
DEPENSES DE GESTION	27 697,58	30 946,29	33 917,90	36 509,78	39 170,57	33 648,43	9%
	37 507,28	41 819,76	43 892,57	47 442,10	50 919,94	44 316,33	8%

Sur la période, les dépenses d'investissement directs augmentent de 33% passant de 8,1 milliards XPF à 10,8 milliards XPF soit +2,7 milliards XPF.

Quant aux dépenses de gestion, elles progressent de 41% passant ainsi de 27,7 milliards XPF en 2005 à 39,1 milliards XPF en 2009 soit + 11,5 milliards XPF.

CHAPITRE 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

La structure des dépenses d'investissements directs se présente comme suit par grands postes :

C1 - Libellé	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen	Var. moyenne
INV - OPC	3 483,74	5 114,84	4 240,64	3 642,95	3 214,71	3 939,38	1%
INV PROVINCIAUX - HCD	2 805,82	3 478,96	3 397,79	4 111,78	4 457,36	3 650,34	13%
SUBVENTIONS - HCD	782,18	953,37	1 240,71	1 755,53	2 193,46	1 385,05	30%
INV POUR TIERS - HCD	860,64	489,71	230,68	478,32	443,65	500,60	1%
MVTS FINANCIERS	217,19	294,45	149,08	60,94	527,00	249,73	173%
INV. DIRECTS	8 149,57	10 331,33	9 258,91	10 049,52	10 836,16	9 725,10	8%

Ainsi, le budget d'investissement direct consacre 10,8 milliards XPF en 2009, niveau d'exécution le plus élevé sur les cinq dernières années, contre 8,1 milliards XPF de dépenses en 2005.

L'analyse proposée permettra de déterminer :

- ↳ 1 - la dimension moyenne des investissements directs,
- ↳ 2 - les secteurs prioritaires de la collectivité,
- ↳ 3 - la part des financements sur AP ainsi que le plan pluriannuel d'investissement pour 2010-2014,
- ↳ 4 - la part des dépenses d'investissement sur OPC.

A. LA DIMENSION MOYENNE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les investissements directs ont progressé de plus d'un tiers en cinq ans, passant ainsi de 8,1 milliards XPF en 2005 à 10,8 milliards XPF en 2009.

Sur la période 2004-2009, la dimension moyenne des investissements directs est de 9,7 milliards XPF. Cependant, du fait de gros projets en cours de réalisation, la tendance observée ces dernières années confirme un dimensionnement des investissements directs à plus de 10 milliards XPF par an.

B. LES SECTEURS PRIORITAIRES DE LA COLLECTIVITE

85% des investissements directs en moyenne soit 8,2 milliards XPF concernent les secteurs prioritaires de la province Sud.

Ces secteurs prioritaires de la collectivité sont les suivants par ordre décroissant :

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen
HABITAT SOCIAL	2 042,38	3 176,94	3 068,66	2 929,17	2 650,56	2 773,54
COLLEGES PUBLICS	1 415,15	1 369,67	1 407,30	1 693,86	1 649,97	1 507,19
EQUIPEMENT COMMUNAL	1 608,72	1 124,65	1 180,23	1 128,56	1 269,35	1 262,30
ADMINISTRATION	648,76	1 201,06	964,31	1 089,98	977,49	976,32
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	392,62	340,45	480,49	613,87	1 092,84	584,05
RESEAU ROUTIER	397,82	599,39	555,64	676,98	474,28	540,82
ENVIRONNEMENT	281,84	236,40	255,99	409,82	470,31	330,87
ENSEIGNEMENT PRIVE	206,35	367,91	148,51	181,40	579,53	296,74
	6 993,62	8 416,48	8 061,13	8 723,66	9 164,31	8 271,84

Leur part au sein des dépenses d'investissements directs a évolué comme suit par année :

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen
HABITAT SOCIAL	25%	31%	33%	29%	24%	29%
COLLEGES PUBLICS	17%	13%	15%	17%	15%	15%
EQUIPEMENT COMMUNAL	20%	11%	13%	11%	12%	13%
ADMINISTRATION	8%	12%	10%	11%	9%	10%
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	5%	3%	5%	6%	10%	6%
RESEAU ROUTIER	5%	6%	6%	7%	4%	6%
ENVIRONNEMENT	3%	2%	3%	4%	4%	3%
ENSEIGNEMENT PRIVE	3%	4%	2%	2%	5%	3%
	86%	81%	87%	87%	85%	85%

Au sein du programme « administration » apparaît le lancement de nouvelles constructions administratives liées à la réorganisation physique des services provinciaux telle que l'immeuble de l'artillerie ou l'équipement informatique des services.

C. LES CREDITS SUR AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Sur 9,7 milliards XPF d'investissements directs en moyenne, 89% des crédits en moyenne soit 8,7 milliards XPF sont financés sur autorisations de programmes.

Pour 2010, le besoin de financement des directions sur AP s'élève à 16,3 milliards XPF sur autorisations de programme ouvertes avec opérations en cours d'exécution. Conformément aux besoins exprimés par les directions, la ventilation des crédits sur AP se présente donc comme suit :

- 9,3 milliards XPF au BP ;
- 6,9 milliards XPF à inscrire au BS.

Pour les années 2010-2014, près de 80% des crédits de paiements qui seront demandés dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) vont concerter les opérations suivantes :

Opération	Libellé de l'opération	AP VOTEE	PPI 10	PPI 11	PPI 12	PPI 13	PPI 14	TOTAL PPI
10D02554	AMEL CONDT CIR CULAT ENTRFF VII F DE NFA	4 400 000 000	357 000 000	1 139 000 000	1 379 000 000	1 080 000 000	445 000 000	4 400 000 000
08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	4 000 000 000	330 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	351 978 159	0	3 681 978 159
06D00067	IMMEUBLE ARTILLERIE	4 364 120 000	1 525 000 000	1 784 000 000	166 000 000	30 721 628	0	3 505 721 628
06D00215	AIDE A L'HABITAT GROUPE	20 613 039 591	2 436 572 650	594 691 570	102 132 150	365 063 680	0	3 498 460 050
07D00884	COLLEGE DUMBEA SUR MER	2 560 000 000	118 400 000	797 900 000	829 900 000	757 032 387	0	2 503 232 387
08D01506	PAT MUSEO-MUSEE SECONDE GUERRE MONDIALE	1 450 000 000	491 800 000	416 400 000	0	0	0	1 400 000 000
06D00424	CS CONTRIBUITION GLOBAL SEE	2 139 976 877	389 829 371	437 833 784	337 000 000	187 812 594	33 003 985	1 385 479 734
06D00029	RPI - ROUTE DU SUD	2 714 609 617	135 000 000	410 637 419	345 000 000	230 000 000	230 000 000	1 350 637 419
09D02074	COLLEGE 300 YATE	1 150 000 000	6 500 000	355 700 000	659 100 000	128 700 000	0	1 150 000 000
06D00243	COLLEGE PAITA NORD	2 175 000 000	935 200 000	97 937 806	0	0	0	1 033 137 806
06D00445	CAFL - SECTEUR RURAL-06/10	1 985 000 000	400 000 000	350 000 000	176 679 967	0	0	926 679 967
06D00454	CA-PROGRAMMES PREVISIONNELS IDENTIFIÉS	1 100 342 500	253 448 401	526 947 007	25 262 500	0	0	805 657 908
10D02956	ZAC PANDA	750 000 000	0	0	250 000 000	250 000 000	250 000 000	750 000 000
06D00068	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLAUE	930 000 000	120 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	70 668 597	640 668 597
06D00218	COLLEGE FAYARD	621 000 000	34 300 000	351 200 000	222 448 663	0	0	607 948 663
06D00443	CAFI - INDUSTRIE & COMMERCE-06/10	1 004 000 000	125 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	112 367 770	597 367 770
06D00435	CD/CS-ROUTES COMMUNALES DU GRAND SUD	790 388 177	278 000 000	298 241 139	0	0	0	576 241 139
08D01190	PLAN D'IMPULSION PZF	600 000 000	125 500 000	143 000 000	116 000 000	116 601 603	0	501 101 603
08D01446	FOYER ENFANCE	500 000 000	50 350 000	445 850 000	0	0	0	496 200 000
06D00466	MISE AUX NORMES & RENOVATION BATIMENTS	1 500 000 000	477 972 790	181 336	0	0	0	478 154 126
06D00283	DESSERTE DES QUARTIERS DE DUCOS	780 500 000	4 000 000	50 000 000	150 000 000	150 000 000	112 355 037	466 355 037
06D00459	CPFC-EQUIPEMENTS PUBLICS	506 875 000	225 677 083	239 110 503	0	0	0	464 787 586
06D00024	AMENAGEMENT DES ROUTES DU GRAND SUD	1 874 344 257	304 000 000	76 144 422	25 000 000	20 000 000	21 653 089	446 797 511
06D00317	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	540 000 000	135 000 000	145 000 000	146 223 150	0	0	426 223 150
06D00475	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	505 246 000	185 936 875	160 000 000	50 212 828	0	0	396 149 703
09D02034	VILLE MEDIANE	900 000 000	150 000 000	150 000 000	70 000 000	0	0	370 000 000
06D00418	CS-AFP-ASSAINISSEMENT	743 764 905	348 660 000	18 750 000	0	0	0	367 410 000
06D00191	COLLEGE DE RIVIERE-SALIFF	454 000 000	179 200 000	100 000 000	87 442 890	0	0	366 642 890
07D01067	POLE DE SERVICE	360 000 000	54 000 000	100 000 000	0	100 000 000	104 495 140	358 495 140
06D00446	CAFI - TOURISME-06/10	573 000 000	85 000 000	71 000 000	71 000 000	48 541 562	346 541 562	
06D00032	RP10 - ROUTE DE PFTCHIKARA	350 000 000	30 000 000	20 000 000	105 000 000	105 000 000	84 040 015	344 040 015
06D00453	CA-PROGRAMMES NON IDENTIFIÉS A VENIR	360 000 000	90 147 114	156 279 838	93 750 000	0	0	340 176 952
10D02737	REPRISE D'OUVRAGE D'ART	336 000 000	60 000 000	66 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	336 000 000
06D00073	TOUTS COLLEGES	959 360 784	183 100 000	149 412 246	0	0	0	332 512 246
06D00425	CA-EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	683 831 544	160 283 623	155 223 969	0	0	0	315 507 592
06D00061	STADE DU PLGC	612 052 319	162 150 000	126 000 000	16 189 124	0	0	304 339 124
10D02740	RENFORCEMENT DES RP - RESEAU NORD	300 000 000	110 000 000	50 000 000	50 000 000	45 000 000	45 000 000	300 000 000
09D01926	AMENAGEMENT DU LITTORAL	300 000 000	0	149 869 000	149 869 000	0	0	299 738 000
06D00442	CMS DE YATE	300 000 000	28 000 000	268 384 465	0	0	0	296 384 465
06D00101	INFORMATIQUE	1 609 263 201	203 000 000	75 086 597	0	0	0	278 086 597
07D00577	CS-DECHETS INFRASTRUCTURES COMMUNALES	539 485 095	150 000 000	110 000 000	16 485 095	0	0	276 485 095
Sous-Total		68 935 199 867	11 438 027 907	12 431 181 101	7 896 095 367	4 328 910 051	1 627 125 195	37 721 339 621
TOTAL GENERAL		103 675 445 829	16 314 217 937	15 519 928 134	9 038 941 027	4 742 931 804	1 867 105 763	47 483 124 665

D. LES INVESTISSEMENTS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Pour mémoire, la génération 2006-2010 contractualise 16,5 milliards XPF d'opérations dont 14,2 milliards XPF en investissement.

La nouvelle génération 2011-2015 des contrats de développement, actuellement en discussion avec l'Etat, prévoit une enveloppe quasi-identique à celle de la génération 2006-2010.

Sur un investissement direct de 9,7 milliards XPF, il est donc possible de prévoir une consommation annuelle moyenne de 3,9 milliards XPF au titre des programmes d'investissement sur OPC et de 5,8 milliards XPF hors OPC.

CHAPITRE 2 – LE CAPITAL DES EMPRUNTS

L'encours de dette au 31 décembre 2009 est donc arrêté à 7,5 milliards XPF dont 67% à taux fixe, 20% à taux indexé et 13% à taux structuré.

L'annuité de la dette passe de 1,6 milliard XPF en 2005 dont 1,4 milliard XPF en capital à 913 millions XPF en 2009 dont 612 millions XPF en capital.

Les intérêts sont en hausse constante jusqu'en 2008 avant de traduire une baisse en 2009 du fait d'un décalage des mobilisations sur 2010.

Jusqu'en 2017, à dette inchangée, les annuités à venir resteront au dessus des 800 millions XPF par an avec des remboursements en capital au dessus de 700 millions XPF.

De 2018 à 2021, l'annuité de la dette oscillera en 500 et 600 millions XPF avec des intérêts de 75 millions XPF en moyenne.

S'agissant des intérêts sur dette en place, ils se situeront au dessus des 100 millions XPF jusqu'en 2018.

En moyenne, l'emprunt net c'est-à-dire déduction faite du remboursement en capital de la dette, s'élève à 430 millions XPF par an et représente en moyenne 5% du financement des investissements directs.

CHAPITRE 3 – LES DEPENSES DE GESTION

La structure des dépenses de gestion se présente comme suit par grands postes :

C1 - Libellé	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen	Var. moyenne
PERSONNEL ET ELUS	13 240,57	14 361,72	15 398,37	16 702,78	17 775,90	15 495,87	8%
INTERV. & SUBV.	13 475,83	15 418,65	17 191,04	18 311,86	19 649,13	16 809,30	10%
FONC DES SCES	973,46	1 162,15	1 323,48	1 489,91	1 740,16	1 337,83	16%
MVTS FINANCIERS	7,71	3,77	5,01	5,22	5,37	5,42	-3%
	27 697,58	30 946,29	33 917,90	36 509,78	39 170,57	33 648,43	9%

Ainsi, en 2005, les dépenses de gestion consacrent 27,6 milliards XPF contre 39,1 milliards XPF en 2009 soit une hausse de 11,5 milliards XPF.

L'analyse proposée permettra de déterminer :

- ↳ 1- l'enveloppe et l'évolution moyenne des frais de personnel,
- ↳ 2- la dimension des interventions et subventions avec les secteurs prioritaires de la collectivité,
- ↳ 3- le fonctionnement des services.

A. LES FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnels affichent une croissance moyenne oscillant entre 6% et 8% par an soit 1,1 milliard XPF par an.

Entre 2005 et 2009, l'augmentation affichée est de l'ordre de 34%.

Hors élus, les dépenses de personnels représentent une enveloppe moyenne de 15,1 milliards XPF et concernent les postes suivants :

- la masse salariale 93 %
- les remplacements d'enseignants du 1^{er} degré..... 4 %
- les remplacements divers..... 1 %
- la formation du personnel 1 %
- les frais communs..... 1 %

Fin 2009, 91% des charges de personnels sont affectés aux secteurs suivants :

Secteurs	
Enseignement	50%
Santé - social	14%
Services généraux	10%
Réseaux- infrastructures	6%
Aménagement, secteur rural	5%
Aménagement, environnement	3%
Secteur économique, formation, emploi	3%
	91%

Concernant les indemnités des élus, elles augmentent en moyenne de 6,3 millions XPF par an soit +2%.

B. LES INTERVENTIONS

Les interventions représentent en moyenne 50% des dépenses annuelles de gestion soit 16,8 milliards XPF. Entre 2005 et 2009, elles progressent de plus de 46%, soit 6,1 milliards XPF.

87% de ces interventions soit 14,6 milliards XPF sont répartis sur les secteurs prioritaires suivants :

⇒.....**La santé et le social** **45 % des dépenses soit 7,6 milliards XPF en moyenne par an.**

Les principaux postes de ce secteur sont :

- l'aide médicale,
- le médico-social.

⇒.....**Le développement** **24 % soit 4,1 milliards XPF en moyenne par an.**

Les principaux postes de ce secteur sont :

- le tourisme,
- l'emploi,
- l'insertion.

⇒.....**L'enseignement**
.....17 % soit 2,9 milliards XPF en moyenne par an.

Les principaux postes de ce secteur sont :

- les allocations d'enseignement,
- l'enseignement privé,
- l'enseignement supérieur.

Les dépenses moyennes par secteur et type d'interventions (directes ou subventions) se présentent comme suit en millions XPF :

Libellé du programme	CA 2009		CA MOYEN		Total CA 2009	Total CA moyen
	Interventions	Subventions	Interventions	Subventions		
AIDE MEDICALE	5 140,25	0,00	4 983,75	0,00	5 140,25	4 983,75
MEDICO-SOCIAL	1 923,25	872,19	1 515,28	711,73	2 795,44	2 227,01
HABITAT SOCIAL	72,88	189,86	46,12	164,05	262,74	210,17
SANTE PUBLIQUE	126,40	13,29	123,38	9,87	139,69	133,25
MISSION CONDITION FEMININE	42,02	3,80	21,89	3,20	45,82	25,08
Fonction 04 - Santé-Social	7 304,80	1 079,13	6 690,42	888,85	8 383,94	7 579,26
EMPLOI	1 417,63	0,00	1 044,66	0,00	1 417,63	1 044,66
TOURISME	112,47	1 295,75	129,80	1 176,55	1 408,22	1 306,35
INSERTION	436,04	238,63	416,57	168,34	674,67	584,91
AGRICULTURE	181,45	402,20	143,01	350,28	583,65	493,29
EXPANSION GENERALE	129,58	409,68	135,75	273,78	539,26	409,53
FORMATION	149,66	10,45	90,97	15,67	160,12	106,63
PCHÉ ET AQUACULTURE	5,02	56,39	6,23	69,38	61,41	75,60
DÉVELOPPEMENT FORESTIER	42,61	14,97	26,85	14,30	57,57	41,15
STATIONS PROVINCIALES	19,20	0,00	17,53	33,60	19,20	51,13
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonction 09 - Développement	2 493,66	2 428,07	2 011,35	2 101,89	4 921,73	4 113,24
ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	1 191,76	0,00	1 075,12	0,00	1 191,76	1 075,12
ENSEIGNEMENT PRIVE	1 083,36	0,00	933,17	0,00	1 083,36	933,17
VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	288,91	100,37	201,10	52,37	389,28	253,47
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	357,81	9,23	317,96	12,86	367,03	330,83
COLLEGES PUBLICS	263,82	0,00	225,58	0,00	263,82	225,58
INTERNATS	94,64	3,00	84,49	3,00	97,64	87,49
Fonction 02 - Enseignement	3 280,30	112,60	2 837,42	68,23	3 392,90	2 905,66
TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	664,36	15,35	398,54	13,67	679,71	412,22
BESOIN ROUTIER	368,92	0,00	280,25	0,00	368,92	280,25
COURS D'EAU	80,95	9,43	109,08	12,82	90,38	121,90
INFRASTRUCTURE AERIENNE	43,87	0,00	43,50	0,00	43,87	43,50
INFRASTRUCTURE PORTUAIRE	25,91	0,00	14,87	0,00	25,91	14,87
Total F-06.08 - Réseaux, infra, transport	1 184,02	24,78	846,25	26,50	1 208,80	872,74
ACCÈS A LA CULTURE	123,96	242,80	49,21	87,08	366,76	136,29
SPORTS	67,61	211,81	63,24	172,23	279,42	235,47
JEUNESSE	67,19	151,41	43,80	85,71	218,60	129,50
CRÉATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	40,57	117,12	14,76	45,46	157,70	60,22
PATRIMOINE	59,18	65,27	39,79	47,00	124,44	86,79
CULTURE	0,00	0,00	60,63	147,66	0,00	208,30
Fonction 03 - Culture - Jeunesse et sports	358,51	788,42	271,43	585,13	1 146,92	856,56
ENVIRONNEMENT	419,65	71,36	306,78	46,67	491,01	353,45
URBANISME	16,65	2,93	12,96	19,85	19,57	32,81
AMÉNAGEMENT RURAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonction 07 - Améngt & environnement	436,29	74,29	319,75	66,52	510,58	386,26
INSTITUTIONS	59,98	8,92	64,75	12,08	68,90	76,84
ADMINISTRATION	5,37	10,00	13,69	5,04	15,37	18,73
Fonction 00 - Sces généraux	65,35	18,92	78,45	17,12	84,27	95,57
Total général	15 122,93	4 526,21	13 055,06	3 754,24	19 649,13	16 809,30

C. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les principaux postes relatifs au fonctionnement des services (83%) concernent :

- ⇒ l'entretien du patrimoine avec 531 millions XPF,
- ⇒ l'administration générale avec 357 millions XPF,
- ⇒ le parc automobile avec 223 millions XPF.

Le solde soit 17% concernent principalement le versement des centimes additionnels et le petit entretien des logements de fonction.

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA moyen
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	413,14	486,80	459,21	544,17	754,36	531,54
ADMINISTRATION GENERALE	322,25	319,88	366,10	390,20	391,09	357,90
PARC AUTOMOBILE	112,42	204,18	244,03	275,08	279,77	223,09
sous-total	847,81	1 010,85	1 069,34	1 209,45	1 425,22	1 112,53
AUTRES POSTES	125,65	151,30	254,14	280,46	314,95	225,30
TOTAL GENERAL	973,46	1 162,15	1 323,48	1 489,91	1 740,16	1 337,83

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA moyen
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	42%	42%	35%	37%	43%	40%
ADMINISTRATION GENERALE	33%	28%	28%	26%	22%	27%
PARC AUTOMOBILE	12%	18%	18%	18%	16%	17%
sous-total	87%	87%	81%	81%	82%	83%
AUTRES POSTES	13%	13%	19%	19%	18%	17%
TOTAL GENERAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

TITRE IV – L'ANALYSE FINANCIERE

SECTION 1 – LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente la situation financière de la collectivité au travers de plusieurs indicateurs.

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
--	---------	---------	---------	---------	---------

La gestion de l'épargne

recettes totales	1	31 154 501 820	34 547 274 877	36 785 814 990	48 748 262 877	40 013 103 215
opérations d'ordre	2	63 521 524	51 942 100	36 866 049	34 553 300	699 806 493
dotation d'équipement du TEF inscrites au fonds	3	0	0	0	0	0
Recettes réelles de fonctionnement	A (1+2+3)	31 090 980 296	34 495 332 777	36 748 948 941	48 713 709 577	39 313 296 722
dépenses totales	1	30 536 221 258	35 208 200 587	37 284 925 144	41 697 825 144	45 224 009 238
opérations d'ordre	2	2 643 452 304	4 036 588 078	3 083 939 337	4 819 096 477	5 752 880 762
Dépenses de gestion	B (1-2)	27 892 768 954	31 171 612 509	34 200 985 807	36 878 728 667	39 471 128 476
dont frais de personnel (compte 61)		13 377 845 582	14 779 715 014	15 972 786 181	17 299 013 921	18 375 404 565
dont intérêts sur emprunts		189 884 059	176 136 476	239 331 516	313 230 074	297 464 492
Epargne Brute	C (A-B)	3 198 211 342	3 323 720 268	2 547 963 134	11 834 980 910	-157 831 754
Influence des charges exceptionnelles	D	416 227 173	-26 998 058	-20 972 806	-49 977 415	3 101 670
Influence de la Var. du stock des restes à réaliser	E	267 890 369	561 159 534	-13 912 854	-795 728 918	233 258 864
Epargne Brute ajustée	G(C+D+F)	3 049 874 538	3 911 877 860	2 555 023 086	11 089 229 407	72 325 440
DGE NC	F	1 263 491 231	1 498 213 759	1 471 339 557	2 174 053 322	1 610 605 551
Epargne brute corrigée	G'(C+D+F+E)	4 313 365 769	5 410 091 619	4 026 362 643	13 263 282 729	1 682 930 991
remboursement du capital	K	1 462 358 836	314 237 232	430 101 282	512 559 383	612 651 129
Epargne nette	H (C-K)	1 735 852 506	3 009 483 036	2 117 861 852	11 322 421 527	-770 482 883

Le financement des investissements

dépenses totales		10 741 123 693	11 917 700 254	10 662 966 875	12 161 868 742	13 223 278 329
opérations d'ordre		-1 126 612 106	-1 269 551 465	-971 382 952	-1 598 498 489	-1 774 465 196
remboursement des emprunts garantis et appelé		-2 580 858	-2 578 455	-2 574 662	-1 287 331	0
remboursement du capital		-1 462 358 836	-314 237 232	-430 101 282	-512 559 383	-612 651 129
Dépenses d'investissement directes	I	8 149 571 893	10 331 333 102	9 258 907 979	10 049 523 539	10 836 162 004
recettes totales		8 915 598 078	9 538 925 736	10 754 048 137	14 891 437 196	12 291 113 969
opérations d'ordre		-3 706 542 886	-5 254 197 443	-4 018 456 240	-6 383 041 666	-6 827 539 465
emprunts mobilisés		-1 194 988 067	-300 000 000	-2 000 000 000	-2 000 000 000	0
remboursement du capital et des emprunts garantis et appelé		-1 464 939 694	-316 815 687	-432 675 944	-513 846 714	-612 651 129
dotation d'équipement du TEF imputée au fonds		0	0	0	0	0
Recettes d'investissement directes	J	2 549 127 431	3 667 912 606	4 302 915 953	5 994 548 816	4 850 923 375

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DIRECTS	8 149 571 893	10 331 333 102	9 258 907 979	10 049 523 539	10 836 162 004
recettes d'investissements directs	2 549 127 431	3 667 912 606	4 302 915 953	5 994 548 816	4 850 923 375
autofinancement	2 579 930 780	3 984 645 978	3 047 073 288	4 784 543 177	5 053 074 269
emprunts	1 194 988 067	300 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0
Besoin de financement de la section prélevé sur le fonds de roulement	1 825 525 615	2 378 774 518	0	0	932 164 360
Excédent affecté au fonds de roulement	0	0	-91 081 262	-2 729 568 454	0

recettes d'investissements directs	31%	36%	46%	60%	45%
autofinancement	32%	39%	33%	48%	47%
emprunts	15%	3%	22%	20%	0%
Besoin de financement de la section prélevé sur le fonds de roulement	22%	23%	0%	0%	9%
Excédent affecté au fonds de roulement	0%	0%	-1%	-27%	0%

100,0% 100,0% 100,0% 100,0% 100,0%

Les emprunts

Emprunts mobilisés	L	1 194 988 067	300 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0
encours de dette au 31/12		5 105 804 447	5 091 567 209	6 661 465 927	8 148 906 544	7 536 255 415

Le fonds de roulement

Fonds de roulement au 1er janvier		2 625 420 622	1 418 175 569	-1 621 524 659	-2 029 553 551	7 750 452 636
(ou résultat antérieur)	INV - 60	-1 216 520 424	-3 042 046 039	-5 420 820 557	-5 329 739 295	-2 600 170 841
	FONC -820	3 841 941 046	4 460 221 608	3 799 295 898	3 300 185 744	10 350 623 477
Variation du fonds de roulement	D+H+I+J+L	-1 207 245 053	-3 039 700 228	-408 028 892	9 780 006 187	-6 143 070 383
(ou résultat de l'exercice)	INV - 60	-1 825 525 615	-2 378 774 518	91 081 262	2 729 568 454	-932 164 360
	FONC -820	618 280 562	-660 925 710	-499 110 154	7 050 437 733	-5 210 906 023

Fonds de roulement au 31 décembre	M+ Var	1 418 175 569	-1 621 524 659	-2 029 553 551	7 750 452 636	1 607 382 253
(ou résultat global de clôture)	INV - 60	-3 042 046 039	-5 420 820 557	-5 329 739 295	-2 600 170 841	-3 532 335 201
	FONC -820	4 460 221 608	3 799 295 898	3 300 185 744	10 350 623 477	5 139 717 454

Les ratios		CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
TAUX D'EPARGNE BRUTE Ep. Brute / Rec. Réelles de fonc.	> 10%	9.8%	11.3%	7.0%	22.8%	0.2%
TAUX D'EPARGNE BRUTE CORRIGEE Ep. Brute corrigée / Rec. Réelles de fonc.	> 15%	13.9%	15.7%	11.0%	27.2%	4.3%
CAPACITE DE DESINDETTEMENT Dettes / Ep. Brute corrigée	< 7 ans	1.18	0.94	1.65	0.61	4.48
NIVEAU D'ENDETTEMENT Dettes / Rec. Réelles de fonc.	< 150%	16.42%	14.76%	18.13%	16.73%	19.17%
DEPENSES DE PERSONNEL Cote 61* / Rec. Réelles de fonc.	< 40%	43.03%	42.85%	43.46%	35.51%	46.74%
EFFORT D'EQUIPEMENT Dépenses d'équipement / Rec. Réelles de fonc.		26.21%	29.95%	25.20%	20.63%	27.56%
Autres ratios :						
Charges financières / RRF	< 10%	0.61%	0.53%	0.65%	0.64%	0.76%
Annuités / RRF	< 20%	5.31%	1.45%	1.82%	1.70%	2.32%
Rigidité structurelle des dépenses (dép. pers. + int)	< 62%	43.64%	43.38%	44.11%	36.15%	47.50%
Fonds de roulement au 31/12 en jours de dép. totales	[30/60]	13.6	-14.0	-16.6	58.8	11.4
Espagne / dép. investissement		21.30%	29.13%	22.87%	112.67%	-7.11%
DONNEES GRAPHIQUES						
SEUIL MINIMAL AFD - 15%		15.00%	15.00%	15.00%	15.00%	15.00%
Ep. Brute corrigée / Rec. Réelles de fonc.		13.9%	15.7%	11.0%	27.2%	4.3%
CAPACITE DE DESINDETTEMENT		1.2	0.9	1.7	0.6	4.5
TAUX D'EPARGNE BRUTE CORRIGEE		13.9%	15.7%	11.0%	27.2%	4.3%
encours de dette au 31/12		5 105 804 447	5 091 567 209	6 661 465 927	8 148 906 544	7 536 255 415
NIVEAU D'ENDETTEMENT		16.42%	14.76%	18.13%	16.73%	19.17%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES		8 149 571 893	10 331 333 102	9 258 907 979	10 049 523 539	10 836 162 004
EFFORT D'EQUIPEMENT		26.21%	29.95%	25.20%	20.63%	27.56%
FONDS EMPRUNTES		1 194 988 067	300 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0

A. LE TAUX D'EPARGNE : L'AUTONOMIE FINANCIERE

L'épargne constitue un indicateur essentiel dans l'analyse de la situation financière d'une collectivité. Elle traduit sa capacité à dégager des excédents sur son fonctionnement afin de rembourser la dette et financer les investissements.

L'analyse se base principalement sur le taux d'épargne brute corrigée, calculé en rapportant l'épargne brute corrigée aux recettes réelles de fonctionnement. Les établissements de crédits recommandent que ce taux soit supérieur ou égal à 15%.

Sur la période 2005-2009, l'évolution du taux d'épargne brute corrigée est très irrégulière.

En effet, pour les exercices 2005 et 2006, il oscille entre 13,9 et 15,7%.

En 2007, ce taux perd quatre points pour descendre à 11%.

En 2008, ce taux affiche un niveau exceptionnel avec un taux d'épargne brute corrigé de 27% principalement du fait d'une hausse importante des ressources en provenance de la Nouvelle-Calédonie au titre des dotations légales.

A la clôture de l'exercice 2009, le taux d'épargne brute corrigé chute à 4,3%.

Cette situation s'explique principalement par une conjoncture économique et financière mondiale des plus délicate avec une baisse des recettes fiscales issues du secteur des matières premières, notamment celui du nickel.

En effet, ce secteur a été durement affecté par la crise économique et financière mondiale qui s'est étendu et accentué à partir du milieu de l'année 2008.

Dans ce contexte international difficile, les recettes fiscales et donc les dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie ont fortement fluctué ce qui a entraîné une baisse des ressources de fonctionnement de la province de - 9,400 milliards XPF soit -19%.

93% de cette baisse concerne les dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie.

Malgré cette crise, la collectivité a maintenu et augmenté ses dépenses de gestion de +2,592 milliards XPF soit +7%.

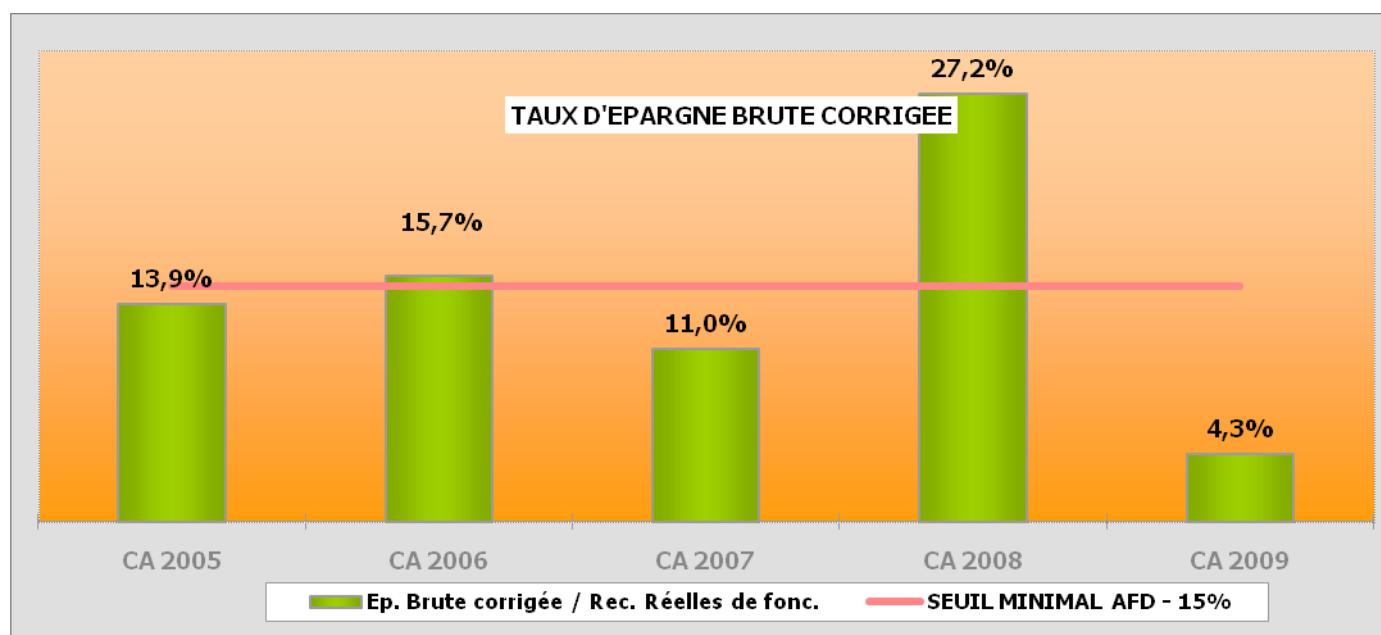
52% de ces dépenses nouvelles (1,337 milliard XPF) concernent les dépenses d'interventions dans les secteurs qui ont été impactés soit par l'évolution démographique soit par la crise économique avec, notamment le médico-social (+582,2 millions XPF), le transport public (+336,8 millions XPF), l'emploi (+222,9 millions XPF) et les allocations d'enseignement (+178,2 millions XPF).

Ainsi en 2009, dans un contexte budgétaire délicat :

- les ressources perçues n'ont donc pas permis de couvrir la progression des dépenses de gestion (+2,6 milliards XPF),
- la provision pour anticipation du résultat à inscrire au budget primitif 2010 est passée de 6,946 milliards XPF à 3,2 milliards XPF (-3,746 milliards XPF),
- la part de l'autofinancement dans le financement des dépenses d'investissement directes a très peu évolué (+269 millions XPF) mais se finance en 2009 uniquement sur le fonds de roulement.

Afin de générer des ressources en fonctionnement pour les années à venir, la collectivité a décidé le relèvement des plafonds des centimes additionnels sur les patentés et la contribution foncière dès 2010. La recette supplémentaire attendue est estimée à environ 880 millions XPF.

Le graphique suivant présente l'évolution du taux d'épargne brute corrigée sur la période 2005-2009 ainsi que le seuil de 15% fixé par l'AFD.



B. L'ENDETTEMENT

L'endettement de la collectivité s'apprécie au regard de 2 ratios : la capacité de désendettement et le niveau d'endettement.

La capacité de désendettement est calculée en rapportant la dette à l'épargne brute corrigée. Il indique ainsi le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser la totalité de sa dette à partir de l'épargne qu'elle génère annuellement. Il est recommandé que ce ratio soit inférieur ou égal à 7 ans.

Sur la période 2005-2008, ce ratio s'établit en moyenne à environ une année.

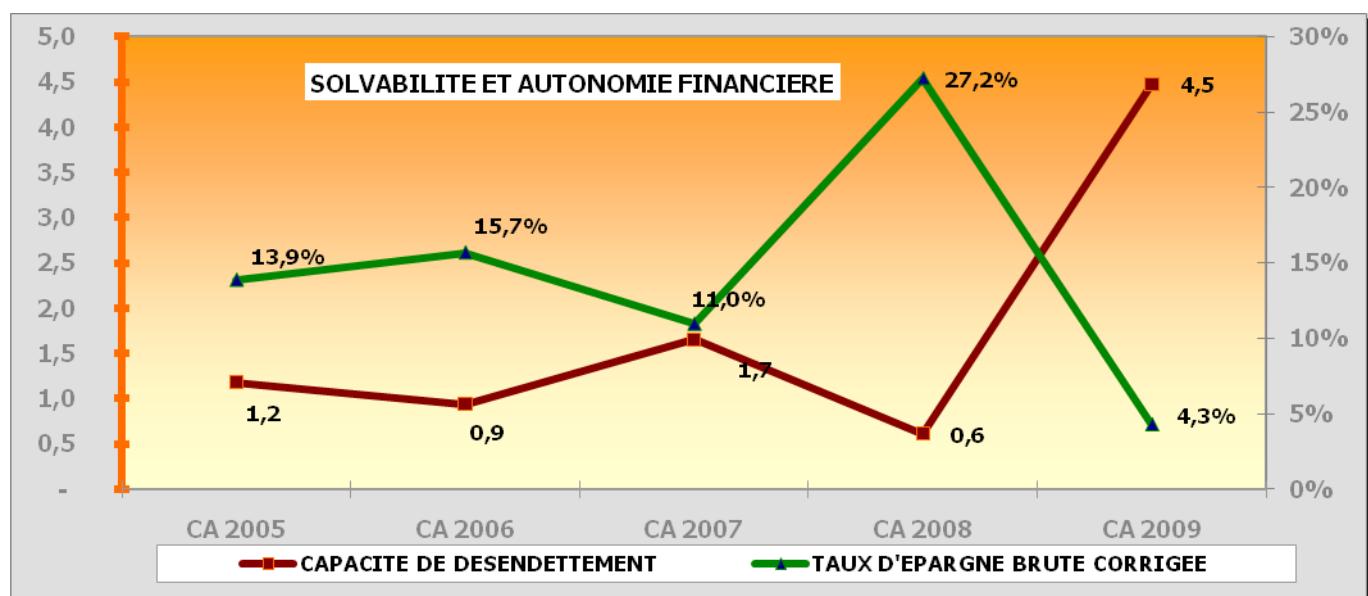
En 2009, malgré un encours de dette en diminution de 612,6 millions XPF, ce ratio passe à 4,38 années du fait d'une diminution de l'épargne brute corrigée d'environ 11,5 milliards XPF (-87%).

Concernant le niveau d'endettement, il est déterminé en rapportant la dette aux recettes réelles de fonctionnement. L'AFD préconise un taux soit inférieur à 150%.

Entre 2005 et 2008, ce taux est relativement stable avec une moyenne de 16,5%.

En 2009, il progresse de près de trois points en passant ainsi à 19,17% malgré une baisse de l'encours de dette de 612 millions XPF (-8%) qui ne compense pas la diminution des recettes de fonctionnement de 9,4 milliards XPF (-19%).

Le graphique ci-après présente simultanément l'évolution du taux d'épargne brute corrigée et la capacité de désendettement de la collectivité.



Afin de garantir la solvabilité de la collectivité, le taux d'épargne brute corrigée doit rester supérieur à la capacité de désendettement.

En 2005 et 2006, la situation est positive pour devenir tendue en 2007.

En 2008, le taux d'épargne brute corrigé atteint un niveau exceptionnel du fait principalement de la très forte augmentation des ressources, notamment en provenance de la Nouvelle-Calédonie. La capacité de désendettement est donc très favorable.

En 2009, les deux courbes inversent leur tendance et se croisent traduisant ainsi une réduction de l'autonomie financière de la collectivité imputable à la diminution de l'épargne dégagée en fonctionnement.

L'effet de ciseaux est clairement affiché avec une forte baisse du taux d'épargne brute corrigé ce qui entraîne une augmentation de la capacité de désendettement de la collectivité qui passe donc de un à quatre ans et demi.

Ainsi, pour conforter la province dans sa politique d'endettement, la collectivité doit impérativement retrouver des marges de manœuvre en fonctionnement pour assurer sa croissance, son autofinancement à hauteur de l'épargne recommandé soit 10% et donc son autonomie financière.

Dans ce cadre, les programmes d'investissement à venir doivent être correctement dimensionnés pour maintenir un équilibre entre la croissance du fonctionnement, l'autofinancement et l'endettement de la collectivité.

C. L'EFFORT D'INVESTISSEMENT

Sur la période 2005-2009, les investissements directs ont augmenté de 2,686 milliards XPF soit +33% avec une moyenne des dépenses qui s'élèvent à 9,7 milliards XPF sur les cinq dernières années.

Les exercices 2006, 2008 et 2009 ont enregistré des réalisations supérieures à 10 milliards XPF.

En 2009, les dépenses d'équipement ont atteint leur plus haut niveau sur les cinq dernières années avec un montant de 10,836 milliards XPF contre 10,049 milliards XPF en 2008. (+8%).

Le taux d'exécution passe ainsi de 85% en 2008 à 89% en 2009.

Cet effort est d'autant plus important pour la collectivité qu'il a été réalisé sans recours à l'emprunt et dans un contexte budgétaire de baisse des recettes d'investissements directes de -16%.

Entre 2008 et 2009, la part des recettes d'investissement directs et de l'autofinancement diminuent de 16%. La part des emprunts diminue de 100%, en effet aucune mobilisation d'emprunt n'est opérée en 2009.

Ces investissements ont ainsi été financés en grande partie sur le fonds de roulement qui passe de 7,750 milliards XPF au 1^{er} janvier 2009 à 1,607 milliard XPF au 31 décembre 2009 soit une dégradation de près de 6,143 milliards XPF sur un exercice.

Le préfinancement des programmes d'investissement en partenariat avec l'Etat constitue toujours un paramètre majeur dans cette dégradation mais est conjugué au lancement de grandes opérations d'investissement sous financement propre.

En 2009, les recouvrements des recettes Etat au titre du contrat de développement s'élèvent à 1,9 milliard XPF contre 2,7 milliards XPF en 2008 soit une baisse de 790 millions XPF.

Au 31 décembre 2009, les restes à réaliser au titre des opérations sous contrat s'élèvent à 2,2 milliards XPF soit 50% des reports.

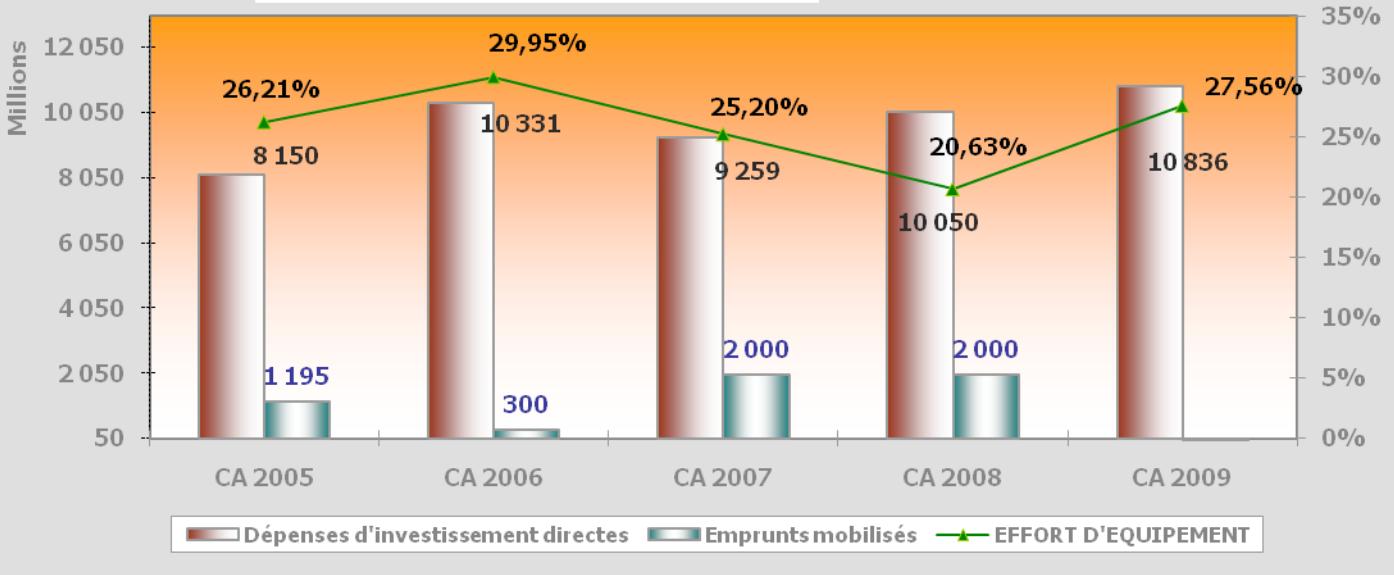
Le fonds de roulement n'est pas négatif mais son niveau devient critique avec près de 1,6 milliard XPF.

Sur la période 2005-2009, près de 80% des investissements se concentrent sur les six grands domaines suivants avec en moyenne annuelle :

- | | | |
|--|---|----------------------|
| ▪ l'habitat social | → | 2,773 milliards XPF, |
| ▪ la construction et l'équipement des collèges | → | 1,507 milliards XPF, |
| ▪ les équipements communaux | → | 1,262 milliards XPF, |
| ▪ l'équipement de la collectivité | → | 976 millions XPF, |
| ▪ le soutien à l'investissement | → | 584 millions XPF, |
| ▪ le réseau routier | → | 541 millions XPF. |

Le graphique suivant présente simultanément l'évolution des dépenses d'investissements directs pour la période 2005-2009 ainsi que les mobilisations d'emprunt correspondant.

INVESTISSEMENT ET EFFORT D'EQUIPEMENT



Les tableaux ci-après reprennent dans le détail les indicateurs relatifs au besoin de financement, au fonds de roulement, au niveau d'épargne et à la structure de financement :

I - LE BESOIN DE FINANCEMENT

C1 - Libellé	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen	Var. moyenne
DOTATIONS LEGALES NC	1 263 491 231	1 498 213 759	1 471 339 557	2 174 053 322	1 649 779 200	1 611 375 414	10%
DOTATIONS - OPC	793 386 109	806 874 169	1 641 280 452	2 704 207 048	1 913 656 398	1 571 880 835	35%
EMPRUNTS	1 194 988 067	300 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0	1 098 997 613	98%
DOTATIONS LEGALES ET AT	932 402 912	956 934 295	983 983 220	1 002 988 281	1 015 256 885	978 313 119	2%
MVTS FINANCIERS	766 192 291	217 534 904	186 177 268	105 385 346	159 761 179	287 010 198	-19%
RÉCETTES DES SOCS	140 406 798	111 167 625	66 513 263	473 881 401	308 250 700	220 043 957	129%
RECOLV. & PARTICIPIATIONS DIV.	33 960 966	129 864 115	34 043 637	41 880 132	369 404 549	121 830 680	253%
DOTATIONS NC	70 609 622	239 944 598	224 289 349	6 000 000	26 878 338	113 544 381	121%
DOTATIONS COMMUNES	9 377 464	5 173 117	113 520 172	0	20 587 255	29 731 602	
DOTATIONS ETAT	4 239 732	19 021 711	14 444 979	0	0	7 541 284	
MVTS REELLE	5 209 055 192	4 284 728 293	6 735 591 897	8 508 395 530	5 463 574 504	6 040 269 083	7%
ORDRE	3 706 542 886	5 254 197 443	4 018 456 240	6 383 041 666	6 827 539 465	5 237 955 540	21%
Total général	8 915 598 078	9 538 925 736	10 754 048 137	14 891 437 196	12 291 113 969	11 278 224 623	10%

C1 - Libellé	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA Moyen	Var. moyenne
INV - OPC	3 483 744 564	5 114 836 445	4 240 640 899	3 642 954 809	3 214 706 844	3 939 376 712	1%
INV PROVINCIAUX - HCD	2 805 820 005	3 478 963 681	3 397 791 426	4 111 780 763	4 457 355 983	3 650 342 372	13%
SUBVENTIONS - HCD	782 183 138	953 371 882	1 240 714 957	1 755 528 889	2 193 456 481	1 385 051 069	30%
EMPRUNTS	1 464 939 704	316 815 687	432 675 944	513 846 714	612 651 129	668 185 836	-1%
INV POUR TIERS - HCD	860 639 176	489 712 310	230 678 705	478 322 186	443 646 840	500 599 843	1%
MVTS FINANCIERS	217 185 000	294 448 784	149 081 992	60 936 892	526 995 856	249 729 705	173%
MVTS REELLE	9 614 511 587	10 648 148 789	9 691 583 923	10 563 370 253	11 448 813 133	10 393 285 537	5%
ORDRE	1 126 612 106	1 269 551 465	971 382 952	1 598 498 489	1 774 465 196	1 348 102 042	16%
Total général	10 741 123 693	11 917 700 254	10 662 966 875	12 161 868 742	13 223 278 329	11 741 387 579	6%

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
A - Besoin de financement de l'exercice	INV - 60	-1 825 525 615	-2 378 774 518	91 081 262	2 729 568 454
B - Besoin de financement final	INV - 60	-3 042 046 039	-5 420 820 557	-5 329 739 295	-2 600 170 841

II - LE FONDS DE ROULEMENT

	C1 - Libellé	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
DOTATIONS LEGALES NC	21 123 994 025	25 048 261 288	24 598 958 214	36 347 453 970	27 582 246 000	
DOTATIONS LEGALES ET AT	5 276 431 604	5 420 344 630	5 555 956 205	5 671 667 780	5 785 101 193	
FISCALITE	2 445 688 510	2 261 683 625	3 915 778 982	3 842 049 508	3 610 411 188	
RECETTES DES SCES	829 753 343	735 580 339	1 050 121 902	1 062 196 227	927 754 395	
DOTATIONS INC	836 656 484	425 867 133	604 620 975	871 002 954	550 833 815	
MVTS FINANCIERS	241 467 215	183 632 893	337 686 565	433 979 325	281 128 160	
DOTATIONS - OPC	101 479 316	234 367 777	442 648 018	183 697 949	266 551 831	
RECOUV. & PARTICIPIATIONS DIV.	205 971 894	164 063 633	170 952 852	243 122 040	253 058 858	
DOTATIONS COMMUNES	13 271 354	600 238	32 969 469	34 702 144	37 580 061	
DOTATIONS ETAT	16 266 551	20 931 221	39 255 759	23 837 680	18 631 221	
MVTS REELLE	31 090 980 296	34 495 332 777	36 748 948 941	48 713 709 577	39 313 296 722	
<i>ORDRE</i>	63 521 524	51 942 100	36 866 049	34 553 300	699 806 493	
Total général	31 154 501 820	34 547 274 877	36 785 814 990	48 748 262 877	40 013 103 215	

	C1 - Libellé	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
PERSONNEL ET FISUS	13 240 574 306	14 361 720 072	15 398 366 874	16 702 783 621	17 775 901 401	
INTERVENTIONS - HCD	10 224 667 184	11 411 805 985	12 663 948 276	13 164 848 784	14 342 294 858	
SUBVENTIONS - HCD	2 577 753 023	3 380 157 131	3 816 993 094	4 470 084 454	4 526 207 391	
FOND DES SCES	973 464 848	1 162 148 542	1 323 482 879	1 489 907 173	1 740 163 349	
INTERVENTIONS - OPC	673 410 966	626 691 540	710 095 835	676 930 284	780 630 532	
EMPRUNTS	195 184 048	225 320 019	283 085 727	368 950 589	300 556 159	
MVTS FINANCIERS	7 714 579	3 769 220	5 013 122	5 223 762	5 374 786	
MVTS REELLE	27 892 768 954	31 171 612 509	34 200 985 807	36 878 728 667	39 471 128 476	
<i>ORDRE</i>	2 643 452 304	4 036 588 078	3 083 939 337	4 819 096 477	5 752 880 762	
Total général	30 536 221 258	35 208 200 587	37 284 925 144	41 697 825 144	45 224 009 238	

		CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
A - Résultat de l'exercice :	FONC-820	618 280 562	-660 925 710	-499 110 154	7 050 437 733	-5 210 906 023
B - Fonds de roulement :	FONC-820	3 841 941 046	4 460 221 608	3 799 295 898	3 300 185 744	10 350 623 477
C - Besoin de financement de l'investissement :	INV - 60	-3 042 046 039	-5 420 820 557	-5 329 739 295	-2 600 170 841	-3 532 335 201
D - Situation finale :		1 418 175 569	-1 621 524 659	-2 029 553 551	7 750 452 636	1 607 382 253

III - LE NIVEAU D'EPARGNE

		CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
Epargne brute		3 198 211 342	3 323 720 268	2 547 963 134	11 834 980 910	-157 831 754
Influence des charges exceptionnelles		416 227 173	-26 998 058	-20 972 806	-49 977 415	3 101 670
Influence de la Var. du stock des restes à réaliser		267 890 369	561 159 534	-13 912 854	-795 728 918	233 258 864
Epargne brute ajustée		3 049 874 538	3 911 877 860	2 555 023 086	11 089 229 407	72 325 440
DGE NC		1 263 491 231	1 498 213 759	1 471 339 557	2 174 053 322	1 610 605 551
Epargne brute corrigée		4 313 365 769	5 410 091 619	4 026 362 643	13 263 282 729	1 682 930 991
TAUX D'EPARGNE BRUTE (Ep. Brute / RRF)		> 10%	9.8%	11.3%	7.0%	22.8%
TAUX D'EP. BRUTE CORRIGEE (Ep. Brute corrigée / RRF)		> 15%	13.9%	15.7%	11.0%	27.2%
						4.3%

V - LA STRUCTURE DE FINANCEMENT

A - SECTION D'INVESTISSEMENT

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	moyenne
En montant (XPF)	8 149 571 883	10 331 333 102	9 258 907 979	10 049 523 539	10 836 162 004	9 725 099 701
Recettes d'investissements directes	4 014 067 125	3 984 728 293	4 735 591 897	6 508 395 530	5 463 574 504	4 941 271 470
Emprunts nets	-269 951 637	-16 815 687	1 567 324 056	1 486 153 286	-612 651 129	430 811 778
Autofinancement	2 579 930 780	3 984 645 978	3 047 073 288	4 784 543 177	5 053 074 269	3 889 853 498
Besoin de financement	1 825 525 615	2 378 774 518	-91 081 262	-2 729 568 454	932 164 360	463 162 955
	0	0	0	0	0	0
En proportion (%)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Recettes d'investissements directes	49%	39%	51%	65%	50%	51%
Emprunts nets	-3%	0%	17%	15%	-6%	5%
Autofinancement	32%	39%	33%	48%	47%	39%
Besoin de financement	22%	23%	-1%	-27%	9%	5%

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	moyenne
En montant (XPF)	30 472 699 734	35 156 258 487	37 248 059 095	41 663 271 844	44 524 202 745	37 812 898 381
Recettes affectées au fonctionnement	28 511 049 516	30 510 686 799	33 701 875 653	43 929 166 400	34 260 222 453	34 182 600 164
Fonds de roulement (résultat de l'exercice)	-618 280 562	660 925 710	499 110 154	-7 050 437 733	5 210 906 023	-259 555 282
Autofinancement	2 579 930 780	3 984 645 978	3 047 073 288	4 784 543 177	5 053 074 269	3 889 853 498
	0	0	0	0	0	0
En proportion (%)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Recettes affectées au fonctionnement	94%	87%	90%	105%	77%	91%
Fonds de roulement (résultat de l'exercice)	-2%	2%	1%	-17%	12%	-1%
Autofinancement	8%	11%	8%	11%	11%	10%
Autofinancement	2 579 930 780	3 984 645 978	3 047 073 288	4 784 543 177	5 053 074 269	3 889 853 498
Dépenses de fonctionnement	27 892 768 954	31 171 612 509	34 200 985 807	36 878 728 667	39 471 128 476	33 923 044 883
Prélèvement net	30 472 699 734	35 156 258 487	37 248 059 095	41 663 271 844	44 524 202 745	37 812 898 381
Var.			15%	6%	12%	7%



SECTION 2 – LA DETTE

A. L'ENCOURS

La répartition de l'encours par prêteurs permet d'identifier le degré de concurrence mis en place par la collectivité lors des consultations bancaires.

Au 1^{er} janvier 2009, cet encours de dette s'établit à 8,148 milliards XPF décomposé comme suit par établissement prêteur :

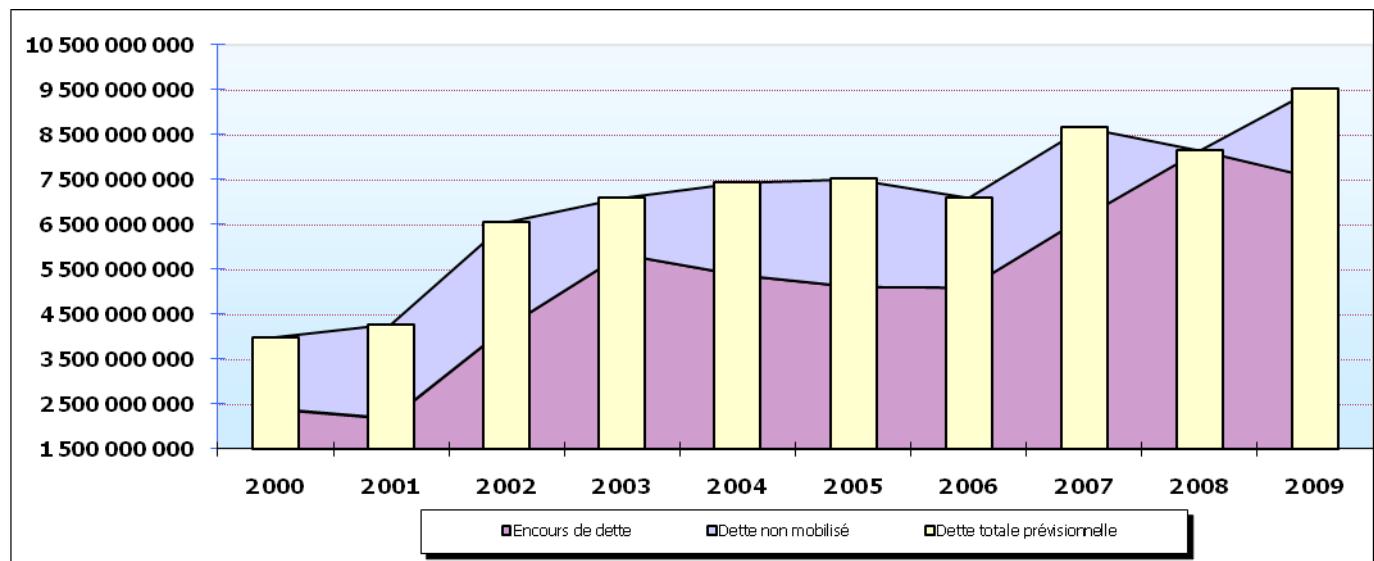
- AFD 58% de l'encours soit 4,724 milliards XPF,
- DEXIA 15% de l'encours soit 1,260 milliard XPF,
- CDC 13% de l'encours soit 1,086 milliard XPF,
- CENC 13% de l'encours soit 1,078 milliard XPF.

L'annuité 2009 s'élève à 910 millions XPF dont 298 millions XPF au titre des intérêts et 612 millions XPF au titre du remboursement en capital.

Ainsi, au 31 décembre 2009, l'encours représente quinze emprunts contractés et s'élève donc à 7,536 milliards XPF réparti par prêteur comme suit :

- AFD 57% de l'encours soit 4,293 milliards XPF,
- CDC 14% de l'encours soit 1,047 milliard XPF,
- DEXIA 16% de l'encours soit 1,194 milliard XPF,
- CENC 13% de l'encours soit 1,002 milliard XPF.

	2009	2008	2007	2006
Encours au 1er janvier :	8 148 MF.CFP	6 661 MF.CFP	5 091 MF.CFP	5 105 MF.CFP
Mobilisation de fonds sur souscription :	0 MF.CFP	2 000 MF.CFP	2 000 MF.CFP	300 MF.CFP
Remb. du capital emprunté (annuité hors intérêts) :	- 612 MF.CFP	- 512 MF.CFP	- 430 MF.CFP	- 314 MF.CFP
Encours au 31 décembre :	7 536 MF.CFP	8 148 MF.CFP	6 661 MF.CFP	5 091 MF.CFP
Dette budgétée non mobilisée :	2 000 MF.CFP	0	2 000 MF.CFP	3 000 MF.CFP

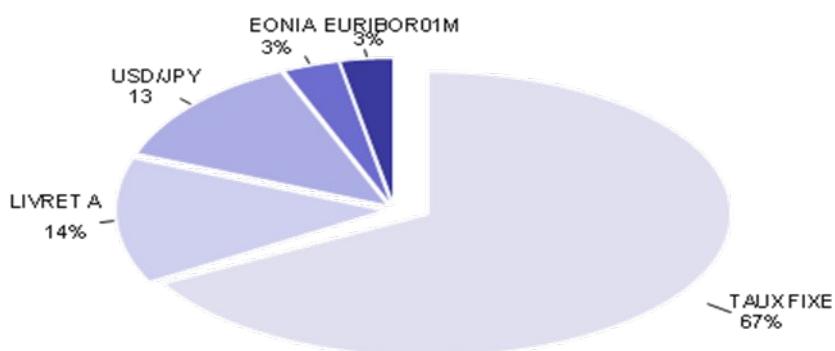


B. LA STRUCTURE ET L'EXTINCTION DE LA DETTE

L'analyse de la structure de l'encours permet d'identifier l'exposition au risque de taux et à l'évolution des marchés.

Suite à la récente crise financière, la dette en place a été restructurée pour renforcer l'encours de dette à taux fixe et réduire celle à taux indexé (EURIBOR 12 mois principalement).

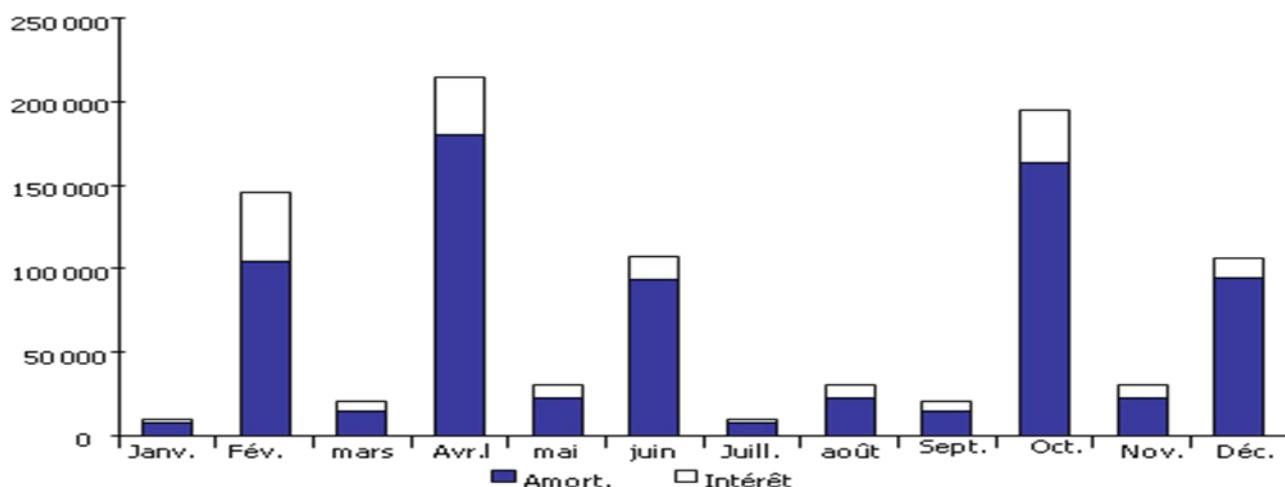
Ainsi, au 31 décembre 2009, 67% de cet encours est en taux fixe, 14% en livret A, 13% en taux structuré (taux de change USD/YEN) et 6% en taux indexé (EONIA, EURIBOR 1 mois).



La périodicité annuelle des échéances facilite la préparation budgétaire, mais ne permet pas à la collectivité de lisser les échéances ni de bénéficier d'opportunités d'arbitrages plus fréquentes.

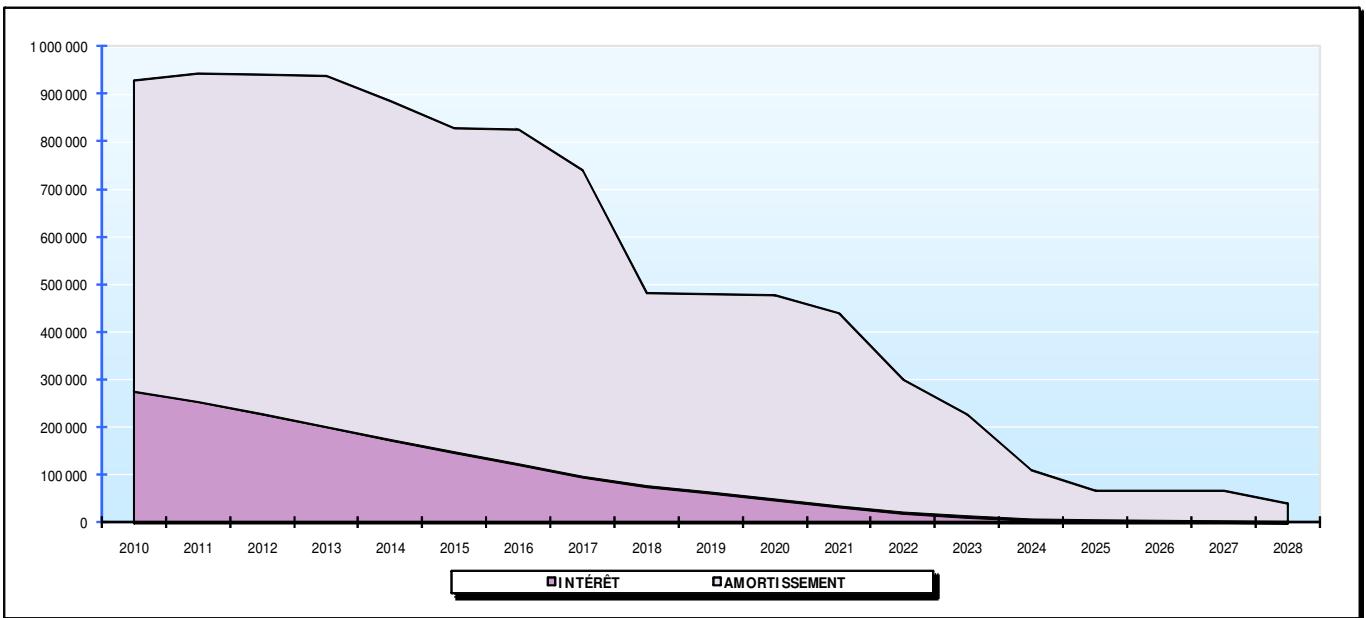
Au titre des échéances 2009, la périodicité des remboursements est la suivante :

- ⇒ 57% en remboursement semestriel,
- ⇒ 24% en remboursement trimestriel,
- ⇒ 16% en remboursement annuel,
- ⇒ 3% en remboursement mensuel.



Lors des prochaines mobilisations, arbitrages ou renégociations, la collectivité devra prendre en compte ce profil de remboursement afin de l'adapter à ses objectifs de gestion optimale de trésorerie.

Concernant le profil d'extinction de la dette provinciale, celle-ci est prévue en 2028 si aucun nouvel emprunt n'est contracté. La répartition de l'annuité entre intérêt et capital se présente comme suit par année (en milliers XPF) :



SECTION 3 – LA TRESORERIE

Début 2009, la balance d'entrée de la trésorerie affiche un solde excédentaire de 5,265 milliards XPF soit 40 jours de paiement sur la base des décaisses 2008.

Les encaisses sont arrêtées à la somme de 47,449 milliards XPF contre des décaisses d'un montant de 50,854 milliards XPF.

La balance de sortie au titre de l'exercice 2009 s'établit ainsi à 1,859 milliards XPF représentant 13 jours de paiement sur la base de la moyenne des décaisses 2009.

L'annexe n° 22 vous présente les flux financiers mensuels constatés au cours de l'exercice considéré sans tirage de la ligne de trésorerie.

Les encaisses hors emprunt et ligne de trésorerie diminuent de 4,39% par rapport à 2008, soit -2,1 milliards XPF.

La moyenne mensuelle des encaisses 2009 est de 3,954 milliards XPF contre 4,594 milliards XPF en 2008 (-640 millions XPF).

Cette baisse des encaisses résulte principalement :

- des dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie qui ont diminué de 9,289 milliards XPF soit -24% ;
- de la non-mobilisation d'emprunts sur 2009 contre 2 milliards XPF mobilisés en 2008 ;
- des participations Etat au titre des opérations contractualisées avec une baisse de 25% entre 2008 et 2009 soit -708 millions XPF ;
- des recettes fiscales qui ont baissé de 6% soit -232 millions XPF

La variation 2008-2009 des encaisses s'établit donc à -13,97% soit -7,6 milliards XPF contre 17,96% en 2008.

Concernant les recettes en provenance de l'Etat, la dotation pour la construction et l'équipement des collèges publics s'est élevée à 1,015 milliard XPF avec un premier versement de 80% en mai soit 812 millions XPF, 150 millions XPF en octobre et le solde soit 53 millions XPF en décembre.

Les versements de la dotation globale de fonctionnement pour 5,785 milliards XPF ont été identiques, à savoir 80% en mai soit 4,628 milliards XPF et le solde en décembre.

Les encaisses de l'Etat au titre des opérations contractualisées se sont élevées à environ 2,2 milliards XPF sur 4,9 milliards XPF de prévues soit un taux de réalisation de 44% contre 46% en 2008.

Au titre de la fiscalité, les encaisses se sont élevées à 3,6 milliards XPF comprenant :

- 1,6 milliard XPF au titre des taxes à la nuitée et sur les communications téléphoniques contre 1,7 milliard XPF en 2008,
- 1,9 milliard XPF au titre des centimes additionnels contre 2,1 milliards XPF en 2008.

Les recettes des services se sont élevées à 1,236 milliard XPF (1,536 milliard XPF en 2008) dont 450 millions XPF de remboursements CAFAT au titre des tiers-payant.

Sur 2009, aucun tirage et remboursement au titre de l'ouverture de crédits n'a été effectué contre 1 milliard XPF de tirage et 3,5 milliards XPF de remboursement en 2008.

Sur 2009, l'encaisse moyenne est passé de 4,6 milliards XPF à 3,9 milliards XPF (-14%) du fait de :

- la baisse des encaisses issues des dotations légales de la Nouvelle-Calédonie (-9,3 milliards XPF),
- aucune mobilisation d'emprunts en 2009 contre 2 milliards XPF en 2008,
- aucun tirage sur la ligne de trésorerie en 2009 contre 1 milliard XPF en 2008,
- la baisse des recettes Etat au titre des opérations contractualisées (-708 millions XPF),
- la baisse des recettes fiscales (-232 millions XPF).

Concernant les décaisses, hors emprunt et ligne de trésorerie, celles-ci progressent de 5,06% par rapport à 2008, soit une hausse de 2,450 milliards XPF. La décaisse mensuelle moyenne sur 2009 est de 4,237 milliards XPF contre 4,033 milliards XPF en 2008 (+5%).

En section d'investissement, les principales hausses concernent :

- le soutien à l'investissement (+478 millions XPF),
- le programme de rénovation des infrastructures de l'enseignement privé (+398 millions XPF),
- les programmes de sauvegarde du patrimoine (+183 millions XPF),
- les équipements communaux (+141 millions XPF),
- le remboursement en capital des emprunts (+90 millions XPF),
- la réfection des internats (+89 millions XPF),
- les équipements sanitaires (+72 millions XPF),
- l'environnement (+60 millions XPF).

Sur 2009, le secteur de l'habitat social et le programme de construction des collèges publics présentent une légère baisse respectivement de 278 millions XPF et 44 millions XPF.

En section de fonctionnement, les principales hausses concernent principalement :

- le programme Administration + 1,314 milliard XPF
comprenant principalement 1,073 milliard XPF au titre des charges de personnel et des élus,
- le secteur médico-social + 582 millions XPF,
- le transport public terrestre + 337 millions XPF,
- l'insertion et l'emploi + 255 millions XPF,
- les allocations d'enseignement + 178 millions XPF,
- l'environnement + 90 millions XPF,
- la jeunesse + 63 millions XPF.

En 2009, il n'y a eu aucun remboursement au titre de la ligne de trésorerie, la variation 2008-2009 s'établit donc à 5,06% soit une hausse de + 2,450 milliards XPF.

La variation annuelle de trésorerie (solde final moins solde initial) est déficitaire de 3,405 milliards XPF contre un excédent de 3,223 milliards XPF en 2008.

Ce déficit de trésorerie s'explique essentiellement par l'absence de tirage sur la ligne de trésorerie et aucune mobilisation d'emprunt sur 2009.

Ces deux facteurs sont complétés par la baisse des dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie (-9,3 milliards XPF), des recettes Etat au titre des opérations contractualisées (-708 millions XPF) ainsi que des recettes fiscales (-232 millions XPF).

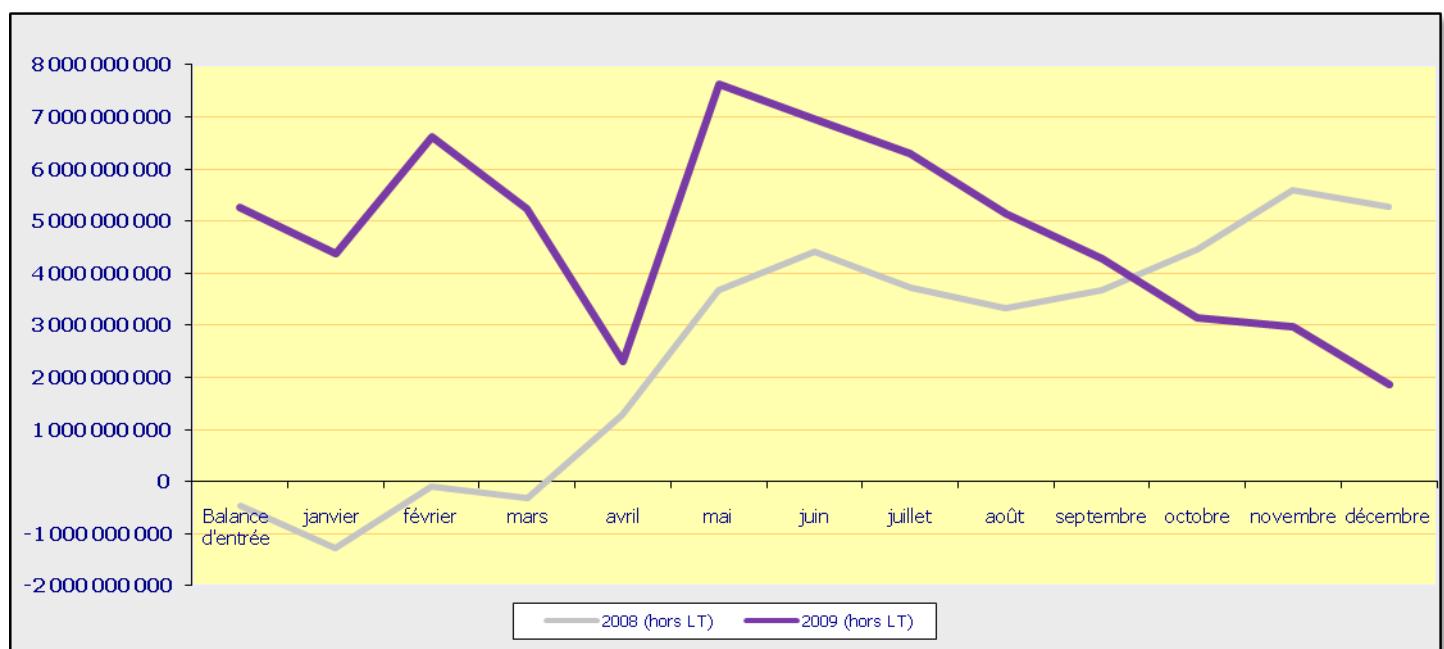
En parallèle, la baisse des décaisses a été moins forte que celle des encaisses (-2% pour les décaisses contre -14% pour les encaisses).

Fin 2009, la situation de trésorerie est excédentaire de 1,859 milliard XPF et représente 13 jours de paiement sur la base des décaisses 2009.

Les principales encaisses constatées sur l'exercice se sont opérées comme suit (en milliards XPF) :

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	nov.	déc.	TOTAL
DGF NC		4 598	2 299	2 299	2 299	2 299	2 299	2 299	2 299	2 299	2 299	2 299	27 583
DGE NC		274	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	1 649
ajustement 07	2 356												2 356
DGF Etat					4 628							1 157	5 785
DGE Etat					812					150		53	1 015
Fiscalité	33	173	443	100	1 297	64	507	100	114	133	442	276	3 682
Recettes OPC	74		743	556		372					337	98	2 180
Encaisses aléatoires	331	326	165	132	53	342	164	299	451	254	250	432	3 199
Ligne de trésorerie													
Total	2 794	5 371	3 787	3 224	9 226	3 214	3 107	2 835	3 001	2 973	3 465	4 452	47 449

L'évolution comparée des trésoreries 2008 et 2009 hors ligne de trésorerie se présente comme suit :



Les tableaux n° **21 et 22** en annexe présentent l'évolution de la trésorerie et de l'ordonnancement durant l'exercice 2009.

